

**SERVICE DE PNEUS**  
TIRE SERVICE  
Firestone MICHELIN  
"LA PLUS VASTE ORGANISATION DE VENTE,  
SERVICE ET RECHAPAGE DE PNEUS AU QUÉBEC"  
128 avenue St-Sacrement, Québec — Tél.: 681-0511

# L'Action Québec

Québec

66e année, No 577

Judi,

26 juillet 1973

15 cents

DOCTEURS  
**DORION | DIONNE**  
ANDRE | CHISLAIN  
**OPTOMETRISTES**  
EXAMENS DE LA VUE  
• LUNETTES • VERRES • LENTILLES CORNÉENNES  
870 est, rue St-Joseph — Tél.: 529-9642  
(Face à l'ancien bureau)

Arrêt complet des trains du CN en Ontario

## Les grèves tournantes ont débuté ce matin

MONTREAL (P.C.) — Un porte-parole des 56,000 employés non-itinérants des compagnies ferroviaires a déclaré, mercredi, au cours d'une conférence de presse, que les travailleurs allaient commencer leurs grèves tournantes de 24 heures à six heures du matin en Ontario, aujourd'hui.

M. Richard C. Smith, président du comité de négociation de l'Association des employés non-itinérants des chemins de fer, a déclaré que l'ordre de grève avait été transmis aux coordonnateurs de grève d'Ottawa, Toronto, North Bay et Thunder Bay.

C'est suite à "l'impatience des employés que nous représentons" que l'ordre de grève a été lancé et "par cette action nous espérons démontrer l'efficacité des grèves tournantes dans la solution du conflit", a dit le porte-parole.

Le Canadien National et le Canadien Pacifique, les deux plus importantes des 10 compagnies frappées, n'ont pas fait de commentaire.

Les bureaux des relations publiques des grosses compagnies ferroviaires se sont contentés de déclarer que l'impact du débrayage était étudié.

"Nous essayons encore de décider où raccorder nos trains et ainsi de suite", a-t-on expliqué.

Il semble que l'ordre de grève devant toucher l'Ontario aura le plus gros impact désorganisateur sur les services à travers le pays.

Le porte-parole syndical, M. Smith, a déclaré qu'il n'était pas possible d'arrêter le mouvement qui comprend entre 20,000 et 25,000 employés en Ontario.

Il a ajouté que le syndicat ne négociait pas présentement avec M. William P. Kelly, médiateur spécial nommé mardi par le ministre du Travail, M. John Munro. Les rencontres avec M. Kelly ont été des "discussions préliminaires", a-t-il dit.

"Nous mettons présentement sur pied un plan de grèves tournantes de trois semaines dont les détails sont encore à préciser", a-t-il ajouté.

### Annulation

Suite au premier débrayage des employés sédentaires des chemins de fer, le Canadien National a annoncé l'arrêt complet de ses trains en Ontario pour une durée de 48 heures ainsi que la discontinuation jusqu'à nouvel ordre du service transcontinental reliant Montréal, Toronto et Vancouver.

Tous les trans-voyageurs ayant un départ ou une arrivée en Ontario ont été annulés et retourneront en service aussitôt que possible après la reprise du Travail par les grévistes.

Le "Cavalier" entre Montréal et Toronto, prévu pour 7h30 du matin dans chaque ville, sera le dernier train du Canadien National circulant en Ontario, annonce la compagnie.

Les trains transcontinentaux déjà en route iront jusqu'à destination sauf si un débrayage dans une autre province venait en perturber l'avance.

Les marchandises continueront à être acceptées dans les provinces qui ne sont pas touchées par la grève mais un embargo complet a été imposé en ce qui concerne le bétail et les explosifs.



## Wagner et l'outrage au tribunal

OTTAWA (PC) — L'outrage au tribunal est une procédure qui a causé, dans le passé, des injustices et on devrait, dans les plus brefs délais possibles, remédier à cette situation, a déclaré hier à la presse, le député conservateur de Saint-Hyacinthe, M. Claude Wagner.

Plus tôt aux Communes, il a demandé au Solliciteur général, M. Warren Almand, s'il allait recommander un amendement au Code pénal en vue de restreindre le recours "à cette procédure archaïque".

M. Almand a dit qu'il s'agissait là d'une "proposition intéressante" qui serait portée à l'attention du ministre de la Justice, M. Otto Lang.

Les condamnations pour outrages au tribunal ont été particulièrement nombreuses au Québec depuis la crise d'octobre 1970 et, la semaine dernière, l'avocat de Jacques Rose, Me Robert Lemieux, se voyait infliger une peine de 30 mois de prison pour un délit semblable par le juge Guy Mathieu.

Cette condamnation fait présentement l'objet d'étude devant la Cour d'appel et Me Lemieux a pu recouvrer la liberté en attendant la décision du tribunal.

Désormais, on devrait transférer à la Couronne le fardeau de la preuve dans des cas semblables, a poursuivi M. Wagner, ancien ministre de la Justice dans le gouvernement Lesage au Québec, au lieu de demander à l'accusé lui-même de prouver qu'il est innocent.

Avec ce principe, il appartiendrait alors à la Couronne de poursuivre quelqu'un en mépris de Cour et non pas au juge de se faire à la fois accusateur et juge d'une personne, en l'occurrence un avocat, par exemple, a dit encore M. Wagner.

Si un avocat manque d'éthique, il reviendrait au Barreau d'intervenir au moyen de son comité de discipline et non pas de se fier uniquement au juge pour qu'il tranche la question à la place du Barreau, selon le député de Saint-Hyacinthe.



M. Lester B. Pearson aide M. St-Laurent à éteindre les bougies de son gâteau d'anniversaire au banquet du Parti libéral, au Château Laurier. (Photo UPI)

## Les pirates de l'air désiraient une rançon

TOKYO (Reuter) — La police japonaise a révélé jeudi l'existence d'une demande de rançon relative à l'affaire du détournement du Jumbo-Jet des Japan Air Lines.

La demande, une note écrite envoyée par la poste, a été reçue dimanche dernier par une agence de Tokyo de la compagnie aérienne, alors que l'appareil était immobilisé sur l'aéroport de Dubai avec ses 137 passagers et membres d'équipage, a déclaré la police.

La note écrite réclamait la libération de deux membres de l'Armée rouge — organisation japonaise extrémiste — qui étaient emprisonnés.

La note exigeait également le versement d'une rançon de quatre milliards de yen, somme qui devait être réunie en dollars, francs français et marks allemands et être mise à bord d'un vol

pour Aden le 22 juillet dernier.

La compagnie aérienne a fait savoir qu'il lui aurait été impossible de réunir une telle somme d'argent en si peu de temps.

Peu avant l'explosion du Boeing 747, l'un des pirates de l'air avait déclaré à un passager: "Le Japon n'a pas répondu à nos demandes de libération de prisonniers politiques."

Jusqu'à mercredi, les responsables de la JAL avaient déclaré à plusieurs reprises qu'ils n'avaient pas connaissance d'une demande de rançon.

La police japonaise cherche maintenant à établir l'authenticité de cette lettre, que certains milieux autorisés considèrent toutefois comme la seule explication plausible fournie à cette heure sur le détournement de l'appareil.

## Mini-Une

### Rose

MONTREAL (P.C.) — La Cour d'appel a décidé d'attendre le prononcé de la sentence contre Jacques Rose avant de rendre une décision sur sa requête demandant d'être libéré sous caution.

Le juge Roger Brossard de la Cour d'appel a précisé que cette décision sera rendue demain, quelques heures après que le juge Guy Mathieu aura fait connaître la sentence de Jacques Rose qui a été reconnu coupable, la semaine dernière, de complicité après le fait avec son frère Paul dans l'enlèvement de Pierre Laporte en octobre 1970.

### Candidat ?

QUEBEC — (P.C.) — Le fils de l'ancien premier ministre Jean-Jacques Bertrand, M. Jean-François Bertrand, a démenti, mercredi, la nouvelle voulant qu'il pose sa candidature sous l'étiquette de l'Union nationale dans le comté de Missisquoi lors des élections partielles qui pourraient avoir lieu à l'automne.

Le siège de Missisquoi à l'Assemblée nationale est vacant depuis le décès de l'ancien leader de l'Union nationale.

M. Bertrand a déclaré, au cours d'un entretien téléphonique, qu'il n'avait aucunement l'intention de se lancer dans la politique active pour le moment.

## la météo

Nuageux avec quelques averses et risque d'orage demain. Minimum la nuit prochaine: 55 à 60. Maximum de 80 vendredi.

Agé de 27 ans, le fils de l'ancien premier ministre québécois vient d'être engagé comme professeur de journalisme à l'Université Laval.

### En congé

STE-ANNE-DES-PLAINES (PC) — Comme des milliers d'autres Québécois, les prisonniers sont en congé d'été.

Ste-Anne-des-Plaines, mercredi, les prisonniers se reposaient en costume de bain sur la pelouse fraîche, discutant sous le soleil de juillet; à l'Institut Leclerc, les pensionnaires jouaient au tennis et au baseball.

C'est l'Institut Archambault, à sécurité maximum, qui a lancé l'idée de vacances d'été pour les prisonniers l'an dernier et cette année d'autres institutions ont copié.

### Sondage

WASHINGTON (AFP) — L'attitude rigide adoptée par le président Richard Nixon au sujet de l'affaire du Watergate, notamment son refus de témoigner devant la commission sénatoriale d'enquête ou de lui donner accès à des documents présidentiels liés à l'affaire, rencontre un scepticisme croissant dans l'opinion américaine, si l'on en croit les sondages.

D'après un sondage de l'Institut Harris, conduit à la veille du refus présidentiel de communiquer aux enquêteurs les enregistrements de ses conversations, les deux tiers des Américains pensent que M. Nixon a eu tort de refuser à la commission sénatoriale l'autorisation d'avoir accès à certains documents de la Maison Blanche qu'elle réclamait et la moitié d'entre eux pensent qu'il aurait dû accepter de s'expliquer personnellement sur son rôle devant la commission.

## Pâtés chinois, machine à écrire et plâtre fixé à une jambe: la cause de plusieurs "évasions"

MONTREAL (PC) — Selon le quotidien montréalais anglophone *The Star*, des pâtés chinois, une machine à écrire et le plâtre fixé à une jambe ont fait partie des artifices et moyens utilisés pour introduire à l'Unité spéciale de correction de Laval les outils nécessaires à l'évasion de cinq prisonniers en mai dernier.

Le journal souligne qu'un grand nombre de personnes ont fait partie du complot qui s'est d'ailleurs terminé par la capture des cinq évadés au cours du mois suivant.

Les prisonniers avaient pris contact avec l'Institut Leclerc, prison à sécurité moyenne, où les repas des pensionnaires de l'Unité spéciale de correction sont préparés, dit le journal.

En janvier et février les pensionnaires de l'Institut Leclerc ont introduit dans les pâtés chinois destinés à leurs camarades différents lames et outils, dit le journal.

Ensuite, un pensionnaire de l'Unité spéciale de correction a obtenu la

permission d'avoir une machine à écrire.

"Le gars était vraiment heureux, spécialement lorsqu'il l'a démontée et qu'il a trouvé des lames de scies et des limes cachées dans le rouleau de la machine", rapporte le journal citant une source anonyme.

### Plâtre

Puis, un prisonnier est revenu de l'hôpital avec des outils cachés dans le plâtre qui couvrait sa jambe cassée, dit le journal.

Les cinq évadés en préparation ont chacun leur tour scié les barreaux de la porte de leur section de prison.

Toutefois, lorsqu'ils eurent fini de scier la partie supérieure, ils se sont aperçus qu'il était impossible de sortir les barreaux de leur encastrement dans le bas.

"Ils étaient presque morts de faim lorsque quelqu'un a suggéré qu'on pouvait utiliser les outils pour creuser sous le mur", rapporte le journal citant son informateur.

Aux environs de une heure de l'après-midi, ils ont rampé sous la porte, couru vers une serre qui se

trouve sur le terrain, mis un bureau par-dessus une table contre le mur extérieur de la prison et se sont glissés de l'autre côté à l'aide de draps attachés les uns aux autres, dit le journal.

Jean-Paul Mercier, André Ouellet, Michel Lafleur, Robert Imbeault et Gilles Gingras ont été retrouvés dans le mois qui suivit. Tous, sauf Gingras, en étaient à leur deuxième tentative d'évasion de l'Unité spéciale de correction.

Un rapport préliminaire sur l'évasion a été rendu public mardi par le solliciteur général M. Warren Almand. Selon le rapport, le personnel de la prison est le facteur principal à blâmer quoiqu'il n'y a pas eu collision entre les gardes et les prisonniers.

L'Unité spéciale de correction avait été décrite "à l'épreuve des évasions" par ses constructeurs lorsqu'elle a été ouverte en 1967.

Vers la mi-juin, environ 50 pensionnaires de l'Unité ont été transférés à d'autres institutions pénitentiaires fédérales pendant que cette prison à sécurité maximum est réaménagée.

## Sommaire

Classées .....	12
D'un océan à l'autre .....	1
Décès .....	13
Finance et Economie .....	11
Horoscope .....	13
La Belle Province .....	1
La famille .....	5
Le monde .....	1
Mots croisés .....	12
Opinions .....	4
Québec centre .....	3
Québec métro .....	3
Québec Sud .....	2
Québec région .....	2
Sports .....	9-10-14

## Réseau "démantelé"

NEW YORK — (Reuter) — La police newyorkaise a annoncé hier le démantèlement d'un réseau de trafic de drogue responsable de l'écoulement d'un demi-milliard de dollars de marchandises en 16 mois d'opérations.

Le procureur de district du Bronx, M. Mario Merola, a précisé que le réseau était spécialisé dans la contrebande de cocaïne et de hachisch de provenance de plusieurs régions du monde, dont notamment l'Amérique latine.

Ce réseau était dirigé par un nommé, Howard Zachery Fuchs, 27 ans, diplômé universitaire et ancien assistant social à New York. Il était secondé par l'acteur de télévision Michel Arlen, 29 ans.

Dix-huit personnes ont été arrêtées et 33 inculpées, mercredi, dans le cadre de cette affaire. Sur les 33 inculpés, trois sont des femmes. Soixante et une personnes au moins travaillent pour ce réseau, a déclaré M. Merola.

Les courriers étaient des femmes qui transportaient la drogue vers la côte Est des Etats-Unis dans leurs sous-vêtements. Elles étaient désignées par le code de l'organisation du nom de "mulets".

Séparé de sa femme, Fuchs disposait d'un appartement de luxe et d'une villa dans la banlieue résidentielle de Scarsdale. Il a été maintenu en détention, la caution de \$5 millions exigée par le procureur n'ayant pas été versée.

## Trois ans après la "crise d'octobre" Le point sur les poursuites judiciaires contre le Front de Libération du Québec

Par JOSEPH MACSWEEN  
MONTREAL (PC). — Ou en est-on rendu, au point de vue arrestations, accusations et condamnations, dans la crise suscitée en 1970 par le Front de Libération du Québec ?

Près de trois ans après cette crise d'octobre, qui a été marquée d'un enlèvement et d'un meurtre, l'histoire se poursuit encore devant les tribunaux de Montréal et on n'en prévoit pas la fin pour bientôt.

La défense a interjeté appel dans la cause de Jacques Rose, qui attend sa sentence après avoir été trouvé coupable de complicité après le fait dans l'enlèvement de Pierre Laporte, ministre Québécois du Travail qui a été assassiné au cours de sa captivité, le 17 octobre 1970.

Le procureur Fernand Côté a déclaré à un journaliste qu'on attendait également les résultats d'appels dans d'autres causes. L'inspecteur Jean Coutellier, chef des services de sécurité de la Sûreté provinciale, a rappelé, au cours d'une interview, que des 465 personnes arrêtées au cours de la crise, 62 avaient été accusées devant les tribunaux, les autres ayant été relâchées sans qu'on porte contre elles aucune accusation.

**30 CONDAMNATIONS**  
L'inspecteur Coutellier a dit qu'il ne pouvait pas préciser le nombre des condam-

nations parce que certaines causes étaient encore pendantes. On a estimé, d'autres sources, qu'il y avait eu au moins de 30 condamnations.

De plus, sept personnes se sont exilées à Cuba après que James Richard Cross, diplomate britannique kidnappé le 5 octobre 1970, eut été relâché. Il avait été gardé en captivité durant 60 jours par le FLQ.

L'envergure de l'opération policière s'était étendue quand le premier ministre Trudeau avait proclamé la Loi des mesures de guerre. Le premier ministre Robert Bourassa et le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, avaient auparavant signalé qu'il existait des conditions d'une "insurrection appréhendée".

Durant 197 jours, soit jusqu'à la fin du mois d'avril 1971, la police avait joui de pouvoirs extraordinaires pour rechercher, arrêter et détenir sur un simple doute tous ceux qui lui semblaient suspects. Elle pouvait ainsi agir en vertu de la Loi des mesures de guerre, puis en vertu de la Loi sur l'ordre public. Dans les deux cas, le FLQ était considéré comme hors-la-loi.

**5.000 PERQUISITIONS**  
Sous la loi des mesures de guerre, tout suspect pouvait être détenu durant 21 jours sans qu'on ait à porter contre lui des accusations devant les tribunaux. Sous la Loi de l'ordre public, le suspect pouvait être détenu durant sept jours sans accusation. Cette dernière mesure entra en vigueur le 3 décembre 1971 et remplaça la Loi des mesures de guerre. La police effectua ainsi quelque 5.000 perquisitions.

Les chiffres fournis par les autorités fédérale, provinciale et municipale ne sont pas toujours semblables. Mais l'an dernier, les chiffres fournis par la Chambre des Communes, basés sur des sources fédérale et provinciale, ont établi à 465 le nombre des arrestations, en incluant deux personnes arrêtées deux fois, et à 403 le nombre des personnes relâchées sans accusation.

Selon l'inspecteur Coutellier, les 62 personnes accusées dont 50 à Montréal l'ont été de la façon suivante: 19 accusations en vertu du code pénal et 86 en vertu de la Loi des mesures de guerre. Treize personnes ont avoué leur culpabilité aux accusations portées en vertu de la Loi des mesures de guerre. Quarante-neuf personnes

ont protesté de leur innocence.

**Revision**  
Au cours de l'été 1971, à l'Assemblée nationale du Québec et ailleurs, on fit pression auprès du ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, pour qu'il abandonne ou révise certaines accusations, à la lumière de l'expérience acquise jusque là devant les tribunaux.

Les procureurs spéciaux — payés \$300 par jour — avaient alors obtenu 12 condamnations dans les accusations portées en vertu du code pénal au sujet du meurtre de Pierre Laporte.

Mais les procureurs éprouvaient beaucoup plus de difficulté dans les causes faites en vertu de la Loi des mesures de guerre, et la situation se compliquait du fait que plusieurs accusations étaient souvent portées contre la même personne.

Les cinq premiers accusés de sédition furent acquittés. On ne réussit pas mieux dans les causes où des personnes étaient accusées d'avoir fait partie de FLQ ou de l'avoir appuyé. Les jurés semblaient hésitants à condamner sous de telles accusations et cela augmenta la pression sur les autorités.

**Impasse**

A la mi-août 1971, le ministère de la Justice abandonna les accusations contre 32 personnes attendant leur procès, plusieurs sous l'accusation d'avoir fait partie du FLQ. L'effet de ce "nolle prosequi" résultait en une espèce d'impasse qui impliqua des accusés aussi connus que le chef syndical Michel Chartrand, l'avocat Robert Lemieux et le professeur Charles Gagnon.

Ces trois accusés, de même que l'auteur Pierre Vallières, qui fut à un moment considéré comme le chef du FLQ avant de répudier publiquement le mouvement, n'eurent plus à faire face à des accusations de sédition. Michel Chartrand, cependant, purgea une peine d'un mois de prison pour outrage au tribunal, peine réduite par la Cour d'appel car elle avait été d'un an auparavant.

Jacques Rose avait été arrêté en même temps que trois autres personnes dans une cachette souterraine, le 4 décembre 1971, et il avait été accusé du meurtre et de l'enlèvement de Pierre Laporte. Le premier des quatre, il se fit acquit-

ter des deux accusations principales, mais on le trouva coupable de l'accusation moins grave de complicité après le fait à la fin de son quatrième procès.

**Paul Rose**

Son frère aîné, Paul Rose, un ancien professeur, fut condamné à la prison à vie, le 14 mars 1971, pour le meurtre de Pierre Laporte. Le 30 novembre 1971, il fut condamné une autre fois à la prison à vie pour sa participation au kidnapping.

Francis Simard fut condamné à la prison à vie, le 20 mai 1971, pour le meurtre de Pierre Laporte, mais il n'a pas encore subi son procès sous l'accusation d'enlèvement.

Bernard Lortie a été condamné à 20 ans d'emprisonnement, le 22 novembre 1971, après avoir été trouvé coupable de complicité dans l'enlèvement de Pierre Laporte. La Couronne n'a pas procédé,

dans son cas, sous l'accusation de meurtre.

Voici les autres personnes qui ont été condamnées pour avoir apporté une aide quelconque aux fuyitifs du FLQ:

Michel Viger, condamné à huit ans d'emprisonnement le 14 juin 1971.

Claude Larivière et Louise Verreault, condamnés respectivement à deux ans et à un an, le 27 avril 1971.

Colette Therrien et son frère Richard, condamnés tous deux à un an, le 14 avril 1971.

Francine Bélisle et son frère François, condamnés respectivement à neuf mois et six mois, le 26 avril 1971.

Mme Denise Quesnel et sa fille Hélène, condamnées respectivement à un an et six mois.

Yves Roy, condamné à six mois, le 30 avril 1971, la même journée que Mme Quesnel.

Robert Dupuis, condamné à deux ans, le 25 septembre 1971.

## Le président de l'APA veut prendre des moyens légaux contre la General Motors

L'Association de la protection des automobilistes (APA) a l'intention de prendre des moyens légaux, directement contre la compagnie General Motors of Canada Ltd., à cause des voitures Firenza, lesquelles ont fait l'objet de nombreuses plaintes depuis quelques mois.

C'est du moins ce qu'a déclaré le président de l'APA, M. L. P. Edmonston, de passage à Québec. Celui-ci a ajouté que plusieurs actions de \$4,000 chacune avaient été intentées contre GM, ce qui, au total, pourrait aller chercher dans les millions.

L'APA s'est vue dans l'obligation d'en arriver là, parce que les mesures prises auparavant n'ont pas porté fruit. Il s'agissait d'un programme comportant trois phases. D'abord, les responsables de l'Association ont monté un dossier sur les problèmes généraux des propriétaires de Firenza. Puis, l'APA a demandé l'ouverture de plusieurs enquêtes qui seraient menées par les gouvernements fédéral et provincial. Mais ces enquêtes n'ont jamais été ouvertes ou

bien, si elles l'ont été, il n'y a jamais eu de rapport.

En fait, seul le ministère fédéral des Transports a daigné faire un commentaire. Selon les spécialistes de ce ministère, la voiture Firenza est sécuritaire mais démontre des faiblesses générales comparativement aux autres voitures circulant sur les routes canadiennes.

Récemment, le ministre fédéral des Transports, M. Jean Marchand, indiquait que son ministère avait reçu plus de 300 lettres de plaintes. A la suite de cet avalanche de lettres, les enquêteurs se sont mis en contact avec 80 propriétaires de Firenza et ont inspecté les véhicules. Ces inspections ont permis de constater certains faits:

- 1) la qualité du travail accompli sur la chaîne de montage laissait à désirer;
- 2) les réglages et réparations effectuées par certains concessionnaires n'ont pas toujours été de qualité;
- 3) certains propriétaires n'ont pas entretenu leur véhicule comme il le fallait et se sont peu conformés aux instructions du constructeur, provoquant une usure prématurée des pièces et autres pannes;
- 4) la dépréciation considérable de la Firenza est l'un des sujets de plainte qui revient le plus souvent.



Le Festival d'été continue à se dérouler dans le Vieux-Québec, favorisé par une température on ne peut plus clémente. Hier soir, au Parc des Gouverneurs, c'était au tour de la troupe "Badou-Badour" de se produire sous le ciel étoilé.

(Photo L'Action-Québec)

## "Venez rire, chanter et vous amuser à l'Expo"

— le maire Lamontagne

"C'est du 30 août au 9 septembre prochain que la population est conviée à venir chanter, rire et s'amuser à Expo-Québec '73".

C'est en ces termes que le président de la Commission de l'Exposition provinciale et maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, rendait public récemment les dates d'ouverture d'Expo-Québec '73.

A quelques semaines de l'ouverture, les activités d'organisation vont bon train et tous les exposants se préparent fébrilement en collaboration avec les dirigeants à

faire d'Expo-Québec '73 un endroit de détente où l'on retrouve de la joie, de la musique et de l'entrain.

Expo-Québec '73 verra naître deux nouveaux pavillons, soit celui de l'Alimentation et celui des Voyages qui remplaceront le pavillon des Variétés et le pavillon des Arts. Cette initiative nous a déjà assuré la participation de compagnies nationales et internationales d'annoncer M. Lamontagne.

L'identité de ces compagnies sera connue un peu plus tard car certaines modalités sur leur participation restent à discuter.

"En 1973, Expo-Québec offrira plus de spectacles gratuits, un aménagement et une décoration encore plus recherchés, de nouveaux jeux mécaniques, des améliorations sensibles du côté agricole, un spectacle de Holiday on Ice complètement renouvelé ainsi que plusieurs nouveaux exhibits gouvernementaux, commerciaux et de services publics" d'ajouter le président de la Commission. M. Lamontagne a conclu par une invitation à la population, qui est aussi le thème d'Expo-Québec '73: "Plus y aura d'monde, plus ce sera beau!"

## "Vacances rurales '73" bat son plein...

bat son plein. Les vacances à la ferme constituent désormais un attrait majeur pour les gens des grands centres urbains. Déjà, plusieurs touristes provenant de Montréal, Québec, Ottawa et même Halifax ont goûté aux délices de la vie de campagne.

De plus, nombre de vacanciers ont fait des réservations pour la période des foins. Certains, plus voyageurs, ont organisé leurs tournées régio-

nales à partir du réseau de Vacances Rurales.

Cependant, il n'est pas trop tard pour profiter de cette expérience originale. Plusieurs gîtes du réseau de

Vacances Rurales restent à la disposition du touriste pour les mois d'août et de septembre. Ils offrent les repas et l'hébergement pour \$5.00 à \$6.00 par jour par personne.



## 10 étudiants de Ste-Foy ont tourné un documentaire cinématographique

Par Guy GIROUX

Dix étudiants du Cégep de Sainte-Foy ont tourné un documentaire cinématographique, à partir d'un scénario et de figurants, à l'Hôpital St-François d'Assise. Tous les départements de l'hôpital ont été filmés, de même que la salle d'opération, en cours d'intervention chirurgicale.

Il s'agit d'un projet Perspectives-Jeunesse, qui bénéficie d'une subvention de quelque \$12,000, pour la réalisation du documentaire cinématographique qui servira à informer les étudiants du secondaire, en regard des cours de techniques de la santé auxquels ils pourraient s'inscrire à profit, au niveau collégial.

En somme, à l'aide d'un film qui illustre les exigences

professionnelles et le travail quotidien de différents techniciens de la santé, en milieu hospitalier, on espère pouvoir inciter un plus grand nombre d'étudiants du secondaire à s'orienter vers le secteur professionnel des techniques de la santé, au moment de s'inscrire dans un Cégep.

Les techniques de la santé en question sont les suivantes: soit le "laboratoire médical", l'inhalothérapie-anesthésie, la radiologie et les techniques infirmières. Des cours à ce sujet sont offerts au Cégep de Sainte-Foy, où de spacieux laboratoires, locaux et salles de cours ont été aménagés récemment. Les laboratoires du Cégep ont d'ailleurs servi au tournage de certaines séquences ayant trait au documentaire cinématographique.

**Le projet**  
Le projet Perspectives-Jeunesse, qui tire maintenant à sa fin, puisque le tournage a été complété, aura permis à des étudiants en techniques de la santé de niveau collégial de mieux préparer des étudiants du secondaire à choisir leur future profession. C'est d'ailleurs cette volonté d'informer les étudiants du secondaire qui devait inciter les autorités de l'Hôpital St-François d'Assise à accorder leur plein appui au projet Perspectives-Jeunesse.

Quelque 2,500 pieds de film ont été tournés. On prévoit de la sorte pouvoir réaliser un documentaire cinématographique en 16mm couleur d'une durée approximative de 30 minutes.

Disponible pour les étudiants des polyvalentes de la région de Québec, le docu-

mentaire pourrait toutefois être l'objet d'une plus large distribution, si l'Office du film du Québec accepte d'en faire la distribution. Des démarches effectuées auprès de l'office donnent en effet bon espoir aux étudiants du Cégep de Sainte-Foy de voir leur film distribué par l'OFQ, si le document est jugé d'une qualité cinématographique satisfaisante.

Remarquons que les étudiants du Cégep de Sainte-Foy ont pu eux-mêmes tourner le film, grâce aux cours optionnels de cinématographie qu'ils ont suivis au collège, lors de la dernière année académique. D'ailleurs, soulignons que le collège a mis à la disposition des étudiants des locaux, de même qu'une caméra 16mm automatique, une enregistreuse, etc.

### UN QUÉBEC PROSPÈRE



### A BESOIN D'ARBRES VERTS

PLANTONS DES ARBRES... PROTÉGEONS-LES



### côté enseignes



### un point c'est tout!

Difficultés financières et fonctionnement anormal de certaines activités au CHUL

Par Guy GIROUX
Des restrictions budgétaires ont empêché le fonctionnement normal d'un certain nombre d'activités...

du centre hospitalier.
"Il faut combler ces déficiences afin de permettre à la première composante du réseau hospitalier de Laval d'être munie des moyens qui lui permettent de jouer convenablement le rôle qui lui est assigné..."

D'après lui, le recrutement de médecins s'est avéré difficile dans certaines disciplines, particulièrement en médecine interne, en chirurgie générale et en oto-rhino-laryngologie...

Parmi les centres hospitaliers

Le CHUL est celui qui attribue la plus forte proportion de son budget à la recherche

(G.G.) — Le Centre hospitalier de l'université Laval, malgré certaines difficultés financières, est un des centres hospitaliers du Québec qui attribuent à la recherche la plus forte proportion de leurs ressources financières...

d'un nouveau bâtiment de type "membranes à feuilletés".
En outre, un protocole d'entente a été signé avec l'Institut national de la recherche scientifique, protocole qui a abouti à la formation d'un groupe associé de chercheurs...

de spécialistes du CHUL, lors de l'année écoulée.
Au cours de cette année, le centre hospitalier a d'ailleurs accusé une augmentation de 30% des soins dispensés dans le cadre des services externes...

La banque d'yeux en pleine activité

(B.A.) — La banque d'yeux du Centre hospitalier de l'Université Laval a connu une activité intensive dans la collecte et la distribution des globes oculaires au cours de la dernière année.

crés à la recherche et à l'enseignement. La collaboration du public et de l'Institut de médecine légale de Québec ont permis de recueillir 799 globes oculaires.

En 1973, le CHUL prévoit organiser un département de santé communautaire qui permettra de prodiguer des soins mieux adaptés à la condition physique ou péniculaire des malades.

Grand déploiement pour terminer le Festival d'été de Québec

Samedi soir, les Québécois et les centaines de touristes actuellement en visite à Québec auront l'occasion de voir un spectacle unique en son genre: la grande fête de nuit sur le fleuve.

ront danser et s'amuser sur la musique du groupe Fox et au son de l'orchestre Stage 2, avec André Bernard que les Québécois ont eu l'occasion d'entendre à la soirée de jazz de samedi dernier.

spectacles le midi au Parc des Gouverneurs et le soir à l'Institut Canadien.
Le Circuit Temporaire est une troupe fondée il y a quatre ans qui joue des pièces susceptibles d'intéresser un public des plus variés.



Plusieurs personnes sont sans abri depuis la nuit dernière. Un incendie a presque complètement détruit un immeuble de la rue Saint-Vallier. Les dommages s'élèvent à \$75,000.

Un projet de restauration dans Saint-Sauveur au coût de \$8 millions

Les autorités municipales de Québec ont déposé en fin d'après-midi hier le plan de restauration de la partie sud du quartier Saint-Sauveur. Il s'agit d'un projet d'environ \$8 millions, qui permettra à quelque 973 propriétaires de réparer leur édifice.

pourrait bien que ce pourcentage baisse de 25%, lorsque les modalités d'application du bill C-133, adopté aux Communes il y a quelque temps, auront été précisées.
Aménagement
Le programme de restauration ne concerne pas seulement la réparation de bâtiments. Il touche aussi tout l'aménagement physique de la zone désignée.

Châteauguay, St-Luc et St-Germain.
Ce projet d'aménagement ne sera cependant pas réalisé pour demain. Il s'agit d'un programme à long terme qui peut s'échelonner sur plusieurs années.

Rive droite en bref...

Par Claude Parant

Pavage

Le maire de Lévis, M. Chagnon, a déclaré que toutes les rues de Lévis seraient recouvertes d'une nouvelle couche d'asphalte dans les quatre prochaines années.

Charny

Le conseil de ville de Charny a adopté deux règlements d'emprunt pour le prolongement des services d'aqueduc et le pavage de nouvelles rues dans le futur développement résidentiel de 90 logements "Place Bon Accueil".

Natation

Une nouvelle série de cours de natation et de plongeon débutera dans la semaine du 30 juillet, au Centre culturel de Lévis.

Charny

Le conseil de ville de Charny a adopté deux règlements d'emprunt pour le prolongement des services d'aqueduc et le pavage de nouvelles rues dans le futur développement résidentiel de 90 logements "Place Bon Accueil".

Rallye-Navex

Un rallye-navex est organisé pour les amateurs à St-Antoine-de-Tilly. Ce rallye fait partie des activités du Festival d'été de la Jeune Chambre de Tilly.

Pucerons

La majorité des cultivateurs du comté de Bellechasse risquent de perdre jusqu'à 50 pour cent de leur récolte de céréales cette année vu la présence d'une maladie appelée la feuille rouge.

Face à la cour

Le vol avec effraction dans une maison d'habitation est punissable par l'emprisonnement à vie, mais vu que l'accusé est considéré comme un débile mental, le juge l'a condamné à 15 jours d'emprisonnement.

Face à la cour

Le vice ne connaît pas de saison
A voir le nombre d'accusations de grossière indécence enregistrées en Cour des sessions de la paix depuis le début de juillet, on serait porté à croire que seule la belle saison pouvait provoquer une semblable épidémie d'épanchements amoureux entre hommes ou femmes, mais il n'en est rien.

Faits divers

Par Ghislain OUELLET

Incendie sur la rue Saint-Vallier

Plusieurs familles sont désormais sans abri depuis la nuit dernière. C'est en effet vers minuit hier soir que les pompiers luttèrent vaillamment contre les flammes qui menaçaient de se communiquer aux maisons avoisinantes.

Petite guerre

Les "Pacific Rebels" ont visité les locaux des "Citoyens de la terre" dans l'après-midi et la soirée de mardi. Et ce n'était pas une rencontre d'amitié.

Chalet en feu

Un chalet de l'Anse-Victoria à Sillery est réduit en cendres depuis hier après-midi.

Suicide

Une jeune fille de 15 ans de Ste-Foy a décidé de s'enlever la vie hier après-midi. L'accident est survenu à 13h30.

Face à la cour

Par Lionel Gallichan

Silence dans la cour!

Aucun huissier ou agent de la paix n'a eu à prononcer ces mots hier, à l'occasion de la comparution d'un sourd-muet qui était accusé de vol dans une maison d'habitation de Sillery.

Cas pitoyable

Le Juge Sirois, ayant été mis au courant du casier judiciaire du défendeur et de ses antécédents sociaux et familiaux, a souligné que la nature n'avait pas été généreuse à l'endroit de ce pauvre malheureux, et il a recommandé à M. Robitaille de s'occuper de ce cas particulier.

Crime grave

Le vol avec effraction dans une maison d'habitation est punissable par l'emprisonnement à vie, mais vu que l'accusé est considéré comme un débile mental, le juge l'a condamné à 15 jours d'emprisonnement.

Les méfaits de la chaussée glacée

La Cour d'appel du Québec vient de rendre jugement dans une cause inscrite par des citoyens de Sainte-Genève, dans le comté de Dorchester, à la suite d'un accident d'automobiles survenu, le 22 décembre 1968, le jour le plus court de l'année, vers 19 heures.

Gouverner, c'est prévoir

Lorsqu'un automobiliste a la charge et la responsabilité d'un véhicule-automobile, il doit s'assurer de pouvoir immobiliser son véhicule sur une distance donnée pour éviter un accrochage ou un tamponnement, surtout lorsqu'il circule sur une chaussée glissante.

Face à la cour

Plusieurs témoins sont d'accord pour dire qu'au moment de l'accident qui était à la base des procédures, la chaussée était très glissante, et selon un témoin, "c'était une patinoire à la grandeur du chemin".

Le film du litige

En cette soirée du 22 décembre, la voiture de M. et Mme Métivier a été immobilisée au pied d'une côte assez longue, dans le rang 5 de Sainte-Genève, à cause de la chaussée qui était recouverte de glace ou de neige durcie.

Devant la Cour Supérieure

En première instance, Gourde et Cadorette avaient été condamnés à payer des dommages de \$61,782.81 aux époux Métivier, avec comme quantum des deux tiers contre Gourde et un tiers contre Cadorette, d'où les deux inscriptions en appel.

Conclusions:

Cette décision de la Cour d'appel peut servir de leçon aux automobilistes qui, dans trois ou quatre mois, se retrouveront sur une chaussée recouverte de neige durcie ou de glace, de s'assurer qu'ils peuvent immobiliser leurs voitures sur une distance donnée, en égard aux circonstances.



L'éditorial

PAR ROGER BRUNEAU

L'Ouest veut améliorer son sort

Les provinces de l'Ouest canadien, comprenant la Saskatchewan, le Manitoba, l'Alberta et la Colombie-Britannique, tiennent une conférence avec le Fédéral, à Calgary, cette semaine, en vue de discuter de problèmes économiques, de communications, d'administration bancaires, etc.

particuliers et suggère des solutions ne nécessitant aucun amendement à la loi : suspension pendant 18 mois, d'augmentations générales des tarifs ferroviaires; révision par la Commission des transports de taux présumés injustes pour l'Ouest; le gel pour 18 mois des projets d'abandon d'embranchements ferroviaires, etc.

de chacune de ces provinces.

Les libéraux doivent donc redorer leur blason dans l'Ouest avant les prochaines élections générales et la rencontre de ces provinces pour discuter de leurs problèmes, aura été une belle occasion de prouver que les libéraux, même minoritaires en Chambre, ont assez d'ouverture d'esprit pour traiter objectivement des problèmes de l'Etat avec toutes les provinces.

-La question des tarifs ferroviaires semble de grande importance pour l'Ouest où cette forme de transport prend un caractère particulier vu les distances considérables que doivent franchir les marchandises dans la plupart des cas, pour atteindre les centres de consommation et les ports de mer.

Le premier ministre Trudeau affirmait assez judicieusement à Calgary que la conception que l'on se faisait de l'Ouest canadien il y a une centaine d'années, ne correspond plus à la réalité.

Déjà, M. Trudeau a proposé des objectifs très intéressants aux provinces participant à la conférence: élargir les possibilités d'emploi, stabiliser les revenus des agents économiques de l'Ouest, une plus grande consultation de ces provinces au niveau des décisions nationales, et la promesse d'une plus grande attention aux problèmes socio-économiques de ces provinces.

Par la voix du ministre Jean Marchand, le gouvernement central s'oppose à la création de statuts

Aux dernières élections fédérales, l'Ouest a sérieusement boudé le Parti libéral. Ce dernier n'a pas été plus chanceux aux élections provinciales

"Si cette conférence a lieu ici, à Calgary, a dit M. Trudeau, c'est que le gouvernement du Canada est convaincu, un siècle après la politique nationale des temps héroïques, que nous pouvons désormais agir ensemble et nous mettre à édifier une nouvelle politique nationale".

L'opinion du lecteur

Une chance pour l'Ulster

Comment les électeurs ont désavoué les terroristes.

Le résultat des élections en Irlande du Nord a tout l'air d'un "pat" qui peut être évalué d'une manière optimiste ou pessimiste à volonté.

sion désirée de la vieille prédominance protestante, mais il n'a pas abouti au renforcement d'un parti du centre et de la modération.

Le spectacle quotidien. Le manque de soutien de la part du public n'a encore jamais influencé ces fanatiques; tout porte à croire même qu'ils vont chercher à poursuivre leurs actes de violence avec une ardeur redoublée pour abattre l'opinion publique britannique.

Les martyrs du silence

Le terme martyre évoque bourreau comme jour-nuit, chaud-froid, homme-femme. Ici, martyrs désigne des religieuses fidèles à leurs coutumes et bourreaux s'applique aux religieuses libérées de leur uniforme conventionnel, affranchies des règlements et assimilées aux demoiselles mondaines auxquelles elles livrent une facile concurrence quant à la mode et à la coquetterie.

par une proie substantielle. Souvent le magnétisme joue à rebours. La religieuse fondue au monde s'y convertit à son insu. Elle se pomponne, soigne sa coiffure, ses ongles et ses ongles, écoute sa robe et hausse ses talons, elle sourit au miroir et se donne un air de vedette.

d'excellence en administration. Je ne conselle pas de narguer les malades de la voie large mais, à tout prix, il faut résister à la tyrannie de celles qui "ruent dans les brancards" communautaires et qui demain seront restituées au troupeau national.

Incrovable mais vrai : des religieuses persécutent des religieuses. Soeurs dans la communion du Christ et ennemies par la complexité de Satan. Etrange dilemme! Les témoignages abondent que les gens du monde n'osent croire, habitués à considérer les religieuses comme des exemplaires de la perfection évangélique.

Ce sont ces victimes du relâchement qui agacent les tenants d'une vie conforme aux constitutions des fondatrices. Entre la mode et la règle, elles tentent un périlleux équilibre et elles butent... et chutent. Elles font autant pitié qu'elles ont bravé la prudence.

Pourquoi le droit devrait-il céder au tort? Le vice éperonne et la vertu s'effraouche. Le diable conselle à la vertu une salutaire résignation. Il berne les ferventes et enhardit les tièdes qui jaspent fort, dominent l'ambiance et sèment la zizanie. Elles jouent du caquet. Molière dirait: "On n'y respecte rien, chacune y parle haut. Et c'est tout justement la cour du roi Pétaud".

Par milliers des religieuses ont quitté, quittent et quitteront leur couvent par présomption ou naïveté. Soucieuses d'apostolat, des supérieures (des évêques parfois) leur ont conseillé un déguisement qui attire les humains. Dans la chasse apostolique on piéce le gibier par l'apparence au lieu de le fasciner

Ces vierges émancipées par groupes de 3 ou 4, se louent une résidence privée, se dispensent de règlements, s'accordent des privilèges, des sorties, des soirées, des raffinement de vie que les gens de condition n'osent se payer et on baptise ça de noms compliqués où la Vierge et le Sacré-Coeur figurent pour l'édification des aveugles.

Vaillantes soeurs qui avez à coeur la survivance de votre institut, rappelez-vous que la bravache ou la bravade des fanfarons n'est issue que de la timidité des justes. A ceux-ci de renverser les rôles: les yeux dans les yeux, parler ferme et vous verrez à quel point les gueulards sont poitrons. Cela peut créer un remous mais, soyez-en sûres, la charité est sauve.

D'autres communautés abritent deux catégories de soeurs: les régulières et les séculières. Les plus âgées gardent les traditions et la clôture et tiennent à l'oraison tandis que les séculières se délassent à la cuisine ou à la télévision; elles ont soit de musique de son, de bruit. Le silence monacal cède au vacarme. Le stéréo retentit jusqu'au 20e voisin. Elles organisent des sessions d'étude et rient sous cape ou sans retenue de celles qu'elles traitent d'arrières et de retardées du 19e siècle.

Dieu n'a que faire des "martyrs du silence"; il veut des défenseurs du droit et de la règle. Jésus s'est mis en colère en fustigeant les violateurs du temple; il est votre entraîneur. Des cas existent où "se fâcher noir" est un geste d'héroïque vertu.

"Dieu met un frein à la fureur des flots"; de même freinez la briganerie et bloquez l'arrogance des "haut-parleurs" de la décadence!

L'ACTION-QUÉBEC est un journal d'information à caractère chrétien ayant pour but de diffuser la pensée catholique à travers l'actualité. Fondé en 1907, l'Action-Québec est imprimé par l'Action Sociale Limitée, 3 Place Jean-Talon, Québec 2e, C.P. 1727, Code postal G1K 7K9, tél.: 522-4771.

Dieu n'a que faire des "martyrs du silence"; il veut des défenseurs du droit et de la règle. Jésus s'est mis en colère en fustigeant les violateurs du temple; il est votre entraîneur. Des cas existent où "se fâcher noir" est un geste d'héroïque vertu.

Billet

Tout un peuple en fête

Par Philippe BLAIS Le spectacle que présente la basilique Ste-Anne de Beaurépré le 26 juillet, est celui d'un peuple en fête. A ceux qui le suivaient et s'étonnaient de ses merveilles, le Christ disait: "Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez... (Lc. 10, 23). A Cana, par exemple, on voit le Seigneur participer aux noces, dans une ambiance de joie, de liberté. C'était sa manière d'annoncer le message de Dieu. Il cause tout bonnement avec eux, à partir de faits et de personnes. Il voit ce maître de maison angoissé du manque de vin. Il le pacifie en lui faisant un miracle. D'autres fois, ce sont des malades, des aveugles, des paralytiques, des sourds, des muets qu'il guérit, ou encore des pêcheurs qu'il convertit. Toujours, le Christ entre dans la vie des hommes, il dialogue à partir de cette vie. C'est comme ça qu'il fait d'eux le peuple de Dieu.

l'amour et faire de nous son peuple. "Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez" (Lc), semble-t-il nous répéter. Comme sur les routes de Palestine, il nous parle par des faits. Pour nous apprendre le prix de la vie, la joie de le rencontrer, lui, et de partager avec lui le message de vérité et d'amour. Il multiplie les signes: il guérit les malades, convertit les pêcheurs, parle à son peuple. Et les multitudes accourent. Et le peuple est en fête.

sonnellement, je veux que ma joie soit en toi!

Notre bonne vieille sainte Anne reste fidèle à nous guider vers Jésus son petit-fils. Elle est la sauvegarde de notre peuple, le phare de notre espérance. Grâce à sa prière et à celle de sa fille, Marie, elle sait nous rendre accueillants à la parole de Dieu, ouvrir les oreilles des sourds, délier la langue des muets, convertir nos coeurs à l'amour.

La fête de sainte Anne, c'est l'occasion de percevoir cette présence du Seigneur parmi nous. Le Seigneur nous parle par cet accueil qu'il a inspiré. Il nous parle par ces sourires apaisés des malades, par ces célébrations vibrantes des fous, par ces amitiés, ces obligations, ces attentions, cet entraide, cette fraternité de tous; il nous parle par ces confesseurs nombreux, ces milliers de communions. Il nous parle au fond du coeur, pour nous dire: "Je t'aime per-

Réjouissons-nous donc avec les chœurs des anges, sa fille Marie, son petit-fils Jésus. Ensemble, chantons en chœur: "Vive sainte Anne, elle est notre patronne!"

(Ste-Anne de Beaurépré, juillet-août 1973 - extrait.)

Un dimanche à Motsekuoa

C'est dimanche soir. La journée a été bien remplie. J'ai d'abord été offrir le Saint Sacrifice pour le peuple de Dieu à notre desserte de Malmong. J'en suis revenu à midi et 15 minutes. Avant de remonter à l'autel, j'ai préparé mes paroissiens à leur confession et je leur ai donné quelques instructions pour bien recevoir les grâces de la Sainte Eucharistie... Il était 2 h 10 lorsque je suis sorti de l'église pour aller prendre mon dîner. Je me dirigeai ensuite vers mon bureau où une foule de gens m'attendaient: cas à régler, publications de mariage à inscrire, examen canonique des futurs époux, etc. Ensuite il me fallut remplir une commande pour la Soeur qui demeure à Kokil (une desserte) avec 3 candidates à la vie religieuse, et y envoyer le frère avec la camionnette... Sur les entrefaites, je fus appelé auprès d'un malade en danger de mort. Je fis un bout en camionnette et ensuite, deux heures de chaudière. Après, avoir donné le saint viatique et l'onction des malades au moribond, je lui ai injecté une dose de pénicilline et des antibiotiques.

camionnette... Sur les entrefaites, je fus appelé auprès d'un malade en danger de mort. Je fis un bout en camionnette et ensuite, deux heures de chaudière. Après, avoir donné le saint viatique et l'onction des malades au moribond, je lui ai injecté une dose de pénicilline et des antibiotiques.

et a coincé la voiture entre deux rochers. Le bon frère a pu conduire 3 blessés à l'hôpital, sauf un qui sortira bientôt), six autres sont venus au dispensaire pour faire panser leurs plaies. La fiancée en fut quitte pour la peur, mais elle a dû faire 4 milles à pied pour venir à l'église. Le fiancé, plus chanceux, avait voyagé à cheval.

Jaques GILBERT, o.m.I. Christ-the-Priest Mission Private bag, MASERU LESOTHO, South Africa.

L'opinion du lecteur

Le pouvoir aux travailleurs

Le pouvoir aux travailleurs est irréaliste, à moins de créer un parti politique où les travailleurs seront en majorité; sinon, le pouvoir ira aux libéraux, aux unionistes, aux crédittistes, aux socialistes, aux péquistes, mais pas aux travailleurs.

voir, cependant, si tous les travailleurs sont socialistes. Travailleurs et travailleuses, collets bleus et collets blancs, syndiqués et non syndiqués, en somme tout le monde du travail décidera par son vote de telles pratiques sur les ondes, et dans chacun de ces pays — tout comme au Canada — des mouvements populaires dont l'ACEF (Ass. coopérative d'économie familiale) en réclament l'interdiction.

gagner le vote des travailleurs. Rappelons que tout candidat de dernière heure est "perdant" dès le départ.

Maurice Dussault, 26, boul. des Alliés, Québec 3.

La publicité télévisée destinée aux enfants

Le président de Radio-Canada, M. Laurent Picard, a annoncé récemment que la Société se propose de supprimer toute publicité commerciale pendant et après les émissions destinées aux enfants âgés de 12 ans et moins.

et des dizaines de messages destinés à faire de parfaits consommateurs. Exception faite du Canada, seulement quatre pays (l'Australie, le Japon, l'Angleterre et les Etats-Unis) tolèrent encore de telles pratiques sur les ondes, et dans chacun de ces pays — tout comme au Canada — des mouvements populaires dont l'ACEF (Ass. coopérative d'économie familiale) en réclament l'interdiction.

tion des pouvoirs publics pour que disparaisse de nos ondes ce cancer qu'est la publicité destinée aux enfants. Du côté québécois, le gouvernement s'est contenté d'approuver un règlement incitatif en vertu de la loi de la protection du consommateur, qui constitue en quelque sorte un code d'éthique proposé aux annonceurs. Cela ne règle évidemment pas le problème.

Ça se tasse...

Avons-nous contourné le cap de la confusion? Les vagues de fond se font-elles moins fortes? La barque est-elle moins ballottée? Suite à cette accalmie, le capitaine réussira-t-il à se faire entendre des mutins? On dirait... Evidemment, l'ennemi ne désarme pas si facilement. L'Ecriture nous apprend qu'une fois chassé de la demeure, le diable reviendra avec "sept autres démons plus forts que lui, et la situation deviendra pire qu'auparavant". C'est à désespérer! Que non! Le Christ a promis la réussite à ceux qui gardent sa parole alors que les autres connaîtront "les pleurs et les grincements de dents".

Et la suite? Radio-Canada vient de montrer la voie à l'entreprise privée. Toutefois, marchands, qu'ils soient manufacturiers, distributeurs, publicitaires ou diffuseurs, n'ont jamais démontré une préoccupation bien marquée à subordonner leurs intérêts pécuniaires immédiats à des impératifs d'ordre social ou pédagogique.

Il ne reste en fait qu'une intervention des pouvoirs publics pour que disparaisse de nos ondes ce cancer qu'est la publicité destinée aux enfants. Du côté québécois, le gouvernement s'est contenté d'approuver un règlement incitatif en vertu de la loi de la protection du consommateur, qui constitue en quelque sorte un code d'éthique proposé aux annonceurs. Cela ne règle évidemment pas le problème.

La parole du Christ est "bonne nouvelle", mais dans la mesure où elle n'est pas celle du monde. Le prophète Amos (liturgie du dim. 15-7) a su résister à l'interdit que lui avait lancé le prophète du "monde", et il n'a pas craint de tenir un langage fort différent de celui du temps. Cependant, l'apôtre du message authentique, peut s'attendre à rencontrer de l'opposition (2e lect. du dimanche précité). Dans tel cas il n'a pas à composer pour accommoder ou adapter les voies de Dieu à celles des hommes. Le Christ qui est venu apporter un message différent de celui du monde, demande à l'apôtre de quitter les lieux où son message est

discuté et remis en question, et ce non sans secouer la poussière de ses chaussures. C'est autre chose que l'adaptation. Le Christ n'a pas fondé une Eglise pour s'adapter mais pour orienter. (Ev. du même dim.). Pas de compromis donc, pas de distinctions subtiles comme on l'a fait dans le cas de la contraception, de l'avortement, de la pratique religieuse, etc.

Jeau et les saintes Femmes au pied de la Croix, et comment s'y sont-ils comportés? Prétendre "que les formules sont cause de tous les décrochages c'est fausser la réalité, car la plupart de ceux qui ont délaissé la pratique religieuse, jeunes comme plus âgés, soutiennent que le rejet des formules et le chambardement liturgique sont les principales causes de leur "décrochage". Mettre l'emphasis sur notre condition de libérés c'est pas trop humain; parlons plutôt de notre condition de rachetés. A ce sujet, l'abbé A. Richard (L'Homme Nouveau, juil. 73) a des pensées éclairantes: "Ce serait prétendre établir la Cité heureuse en prenant le contrepied du projet du Christ. Il a commencé, Lui, par la réparation du péché et par l'appel à la conversion. Combien désastreuse et sacrilège serait l'adoption par les fils de Dieu d'un projet de rénovation sociale et mondiale, qui partirait, non de la méditation du modèle de la Cité céleste, mais au contraire de l'éviction complète du point de vue de Dieu, et de cette curieuse abolition du péché qui consiste à évaluer le sens du péché, considéré comme un inacceptable interdit, un abominable tabou".

J.-Alphonse BEAULIEU, prêtre. C. P. 84, MONT-JOLI.



L'ACTION-QUÉBEC est un journal d'information à caractère chrétien ayant pour but de diffuser la pensée catholique à travers l'actualité. Fondé en 1907, l'Action-Québec est imprimé par l'Action Sociale Limitée, 3 Place Jean-Talon, Québec 2e, C.P. 1727, Code postal G1K 7K9, tél.: 522-4771.

Lucien CARON 798, boul. Pie XII Ste-Foy, G1X 3S7.



L'hôtesse de CP Air, Vicki Cowan, écoute, de source fort bien informée, l'histoire d'un remarquable programme de conservation des oies du Canada sur la côte du Pacifique. L'oison de sept semaines était parmi 250 de ses semblables qui ont été transportés par avion jusqu'à Vancouver, dans le cadre d'un projet de la Pitt Waterfowl Management Association, de Port Coquitlam, Colombie britannique. Le président de l'association, M. R. B. Trethewey, a confirmé que le programme, vieux de deux ans, aura permis de rassembler 500 oies du Canada dans cette région à la fin de l'été. Les sportifs et autres intéressés fournissent environ \$10 par oiseau pour couvrir les frais. Les oisons sont distribués à des fermes sélectionnées où on les garde dans des enclos jusqu'à ce qu'ils soient aptes à la reproduction, soit à l'âge de trois ans. A ce moment-là, on les libère pour qu'ils fassent leur nid dans les environs à l'endroit de leur choix. L'association a reçu cet envoi d'oisons de la Ontario Waterfowl Research Foundation, Guelph, Ontario, grâce à la collaboration du Canadian Wildlife Service & Cucks Unlimited (Canada). CP Air, compagnie aérienne internationale dont le siège social est situé à Vancouver et qui a contribué à l'acheminement de cette cargaison inhabituelle, a utilisé l'oie du Canada pour symbole pendant de nombreuses années. (Photo CP Air)

# L'Eglise catholique canadienne est tirillée entre ses tendances de droite et de gauche

Par Donat VALOIS

PARIS (PC) — L'Eglise catholique canadienne est tiraillée entre ses ailes de droite et de gauche, aussi faut-il, de toute urgence, que les "modérés" se manifestent plus ouvertement pour prévenir que les affrontements de ces deux tendances ne minent son unité. Au cours des dernières années, les changements apportés aux sacrements de la communion et de la confir-

mation, la nouvelle catéchèse ainsi que la publication de certains documents romains et épiscopaux ont fourni des terrains d'affrontement entre la gauche et la droite qui se durcit de plus en plus.

Ces opinions et cet appel aux "modérés" ont été exprimés par le directeur des communications sociales de la Conférence catholique canadienne, l'abbé Guy Poisson, lors d'une récente entrevue à Paris.

M. Poisson qui est, en fait, le porte-parole des évêques canadiens était de passage dans la capitale française, au retour d'une rencontre d'informateurs religieux d'Europe centrale et d'Amérique du Nord qui a lieu, en juin, à Rome.

"Il nous faut, au Canada, estime-t-il, que les modérés, qui se situent entre ceux qui ont la démission de la nouveauté et ceux qui sont crispés sur le passé, s'ex-

priment davantage. Autrement, on va vers des excès."

Selon lui, ni l'une ni l'autre de ces tendances "extrémistes" ne respectent toujours la liberté de l'ensemble des catholiques du Canada. "Il faut éveiller, chez nous, la liberté de chrétien", soutient M. Poisson.

En vertu de cette liberté, explique-t-il, un chrétien peut refuser un document romain ou épiscopal tandis qu'un autre peut l'accepter. Mais le refus du premier ne doit survenir qu'après en avoir pris connaissance et réfléchi sur son contenu.

"Chaque document épiscopal ou romain a ses forces et ses faiblesses. Aussi, le chrétien vraiment libre ne porte pas de jugement avant de l'avoir lu et apprécié à sa juste valeur."

## Curés obstinés

Notant qu'il existe au Canada "une montée" de la droite dans l'Eglise catholique, M. Poisson explique qu'elle est constituée de fidèles ainsi que de religieux et même de curés. Ce groupe, selon lui, a toujours peur des changements liturgiques et ne se donne même pas la peine, la plupart du temps, d'essayer de les comprendre.

Il cite l'exemple de la communion dans la main, autorisée par Rome, mais que certains curés canadiens, francophones comme anglophones, ont décidé de boudier parce que, dans d'autres pays du monde, on l'avait rejeté et continué à administrer l'Eucharistie sur la langue.

"J'appelle cela un durcissement d'une droite qui con-

duit à un manque de charité dans l'Eglise", dit M. Poisson. On devrait aussi bien respecter celui qui communie dans la main que sur la langue. On n'a pas le droit de durcir une position comme celle-ci au point de culpabiliser des gens qui communieraient dans la main.

Il précise que pareilles "batailles" ont aussi éclaté sur les questions du renouveau dans le sacrement de la confirmation et de la catéchèse.

L'Eglise, explique-t-il, tente aujourd'hui de personnaliser la confirmation et de la dépouiller de son caractère "folklorique", en permettant aux parents de décider de l'année où leurs enfants pourront recevoir ce sacrement, mais en leur suggérant d'attendre qu'ils soient en âge de mieux choisir et de mieux comprendre.

Selon lui, cette tentative n'est pas acceptée et comprise par tous les fidèles et prêtres. Aussi, provoque-t-elle des affrontements.

## Catéchèse

D'autre part, poursuit M. Poisson, la droite ne voit rien de bon dans la nouvelle catéchèse, même si ceux qui ont travaillé à la modifier ont voulu "présenter le message chrétien dans un style répondant aux sensibilités d'aujourd'hui et de demain".

Le porte-parole de l'épiscopat canadien précise qu'il comprend certains des opposants puisqu'on a été parfois un peu vite dans les changements, qu'on a manqué un peu de "pédagogie" et qu'on a bousculé "les mentalités de nos chrétiens".

## En France

# Les constructeurs de maisons ont recours à la technique canadienne

PARIS (P.C.) — Les Français construisent de plus en plus de maisons individuelles et, conséquemment, ils ont davantage recours à la technique canadienne à ossature-bois.

En 1972, par exemple, plus de 85,600 des 209,000 unités de logement construites étaient des maisons individuelles dont plus de 20 pour cent l'étaient selon cette technique.

Le recours à cette technique importée du Canada, il y a quelques années, a progressé de 25 pour cent depuis 1970.

Dans quelques années, estiment les experts, le nombre des maisons individuelles construites annuellement représentera de 50 à 55 pour cent du total des logements et, selon M. David Taylor, conseiller commercial pour les produits forestiers à l'ambassade du Canada, à Paris, la technique canadienne sera d'autant plus utilisée.

Actuellement, un cinquantaine de constructeurs français, répartis sur tout le territoire, utilisent le procédé canadien. Ce procédé a été popularisé grâce au ministère de l'Industrie et du Commerce qui favorisait, il y a trois ans, la réalisation d'un projet d'habitation à ossature-bois de style canadien comportant 114 maisons à Igny, dans la région parisienne. Ce projet, appelé "Le Parc des Erables" a été inauguré en fin de 1970.

## Matériaux

En implantant cette technique de construction en France et en Europe occidentale, le ministère cherchait du coup à promouvoir les ventes de matériaux fabriqués au Canada. Cet objectif est atteint, estime-t-on au service commercial de l'ambassade canadienne.

Depuis cinq ans, les ventes canadiennes à la France de matériaux de construction et de produits du bâtiment ont augmenté en moyenne

de 25 pour cent par année.

Les ventes de bardeaux d'asphalte ont été multipliées par cinq entre 1967 et 1972; celles des lampes électriques, ampoules et tubes, pas neuf; et celles d'appareils d'éclairage, d'appareils sanitaires et de plomberie, par presque autant.

"Ces résultats sont tout à fait remarquables et témoignent des nombreuses possibilités qu'offre le marché français aux fabricants canadiens", souligne-t-on à l'ambassade.

# Paris demeure le centre de la mode

PARIS (PA) — Paris demeure le centre de la mode, selon Angelo Tarlazzi, modéliste italien de 32 ans qui vient de terminer sa première collection haute-couture pour la maison Jean Patou.

A son arrivée à Paris, en 1965, il travailla pendant trois ans comme assistant de Michel Goma, dessinateur chez Patou. Puis il se rendit à New York, et depuis il a conçu des modèles du prêt-à-porter américain, des créations italiennes, des vêtements de fourrure et une collection en série pour la maison Patou qui fut accueillie en avril dernier par des applaudissements mais, aussi, quelques critiques.

Tarlazzi ne voit pas de différence entre la haute-couture et le prêt-à-porter. "Les créations ne sont en fait que des vêtements faits sur commande", a-t-il commenté.

Toutefois, il préconise les li-

gnes classiques et utilise dans sa nouvelle collection de très beaux tissus comme le tweed et le cachemire.

Parmi ses modèles favoris se trouve le "véritable costume" comportant une veste courte sur une jupe légèrement évasée qui couvre le genou. L'ensemble se complète avec des escarpins à petites courroies et talons hauts.

A l'intention des femmes qui assistent aux soirées de première dans les musées, il a créé le modèle "Vernissage", dont la jupe descend jusqu'à mi-jambe. Dans l'ensemble, la collection Patou ne comporte pas de fantaisies n'inspirant de styles tels que la vollette, qui recouvre le visage, ou la taille de guêpe. Selon le modéliste, d'autres maisons offrent, par exemple, la jupe droite pour des jeunes femmes qui n'en ont jamais portée. Mais il n'y a aucune nouveauté pour l'élégante qui a eu des modèles Dior 1953.

# Mel Hurtig: du commerce de la fourrure au commerce des livres

Par MARVIN ZIVITZ

EDMONTON (PC) — Quand la femme de 300 livres s'est plainte du fait que le manteau de rat musqué la faisait paraître grosse, Mel Hurtig a su de façon certaine qu'il était temps pour lui d'abandonner le commerce de la fourrure.

Le directeur de la maison d'édition Hurtig Publishers est âgé de 41 ans. Hurtig Publishers est la plus grande maison d'édition de langue anglaise à l'extérieur de l'Est du Canada. M. Hurtig déclare qu'il ne savait pas vers quoi se diriger quand il est sorti de l'école secondaire.

Lorsque son père est tombé malade, il a commencé à travailler au commerce de fourrure de la famille, et y est resté trois ans. "Ce fut l'une des choses les plus ennuyeuses que j'aie fait dans ma vie".

"Tant donné qu'on passe la moitié des journées au travail, aussi bien choisir un travail qu'on aime", a dit M. Hurtig au cours d'une interview. Il aimait à lire, et bien qu'il ne connaissait rien de l'administration d'une librairie de détail, il décida d'investir ses économies — \$500 — pour ouvrir une petite librairie dans le centre-ville d'Edmonton, en 1956. Dix-sept ans plus tard, M. Hurtig dirige une maison d'édition qui a déjà publié 60 volumes depuis 1967. Il espère que son chiffre de ventes pour cette année atteindra près de \$500,000.

## Prédictions pessimistes

Avant d'ouvrir son magasin, M. Hurtig a reçu des avis décourageants. La plupart des gens dans l'industrie lui ont dit qu'il ne pourrait jamais gagner sa vie à vendre des livres, qu'il devrait travailler d'abord pour quelque chose d'autre avant de s'installer en affaires à son compte, et qu'il aurait besoin d'au moins \$25,000.

Les deux premières années furent difficiles. "Nous plâtrons

tous les livres à plat, pour que les étagères aient l'air remplies". Mais les affaires ont commencé à s'améliorer. Le magasin devint l'un des premiers de la ville à vendre des livres de poche de qualité, et plusieurs autres succursales furent ouvertes par la suite.

"Je n'ai jamais fait de profit substantiel avec les magasins, de dire M. Hurtig, mieux connu dans certains milieux comme le président du Comité pour un Canada indépendant. Après avoir pris mon propre salaire, je ne faisais jamais plus de six pour cent de profit sur les ventes.

"Pour faire vraiment de l'argent, il faut avoir un commerce très important et vendre des livres en grande quantité. Mais on ne peut être un commerçant sur une haute échelle et avoir en même temps une entreprise qui garde un cachet personnel."

L'idée d'une maison d'édition a pris plusieurs années à se concrétiser, vers le milieu des années '60. Le premier volume fut publié en 1967, et M. Hurtig est reconnaissant aux célébrations du Centenaire qui ont stimulé beaucoup d'intérêt dans les livres écrits par des auteurs canadiens.

## Une récompense

La jeune maison d'édition a reçu un très fort stimulant lorsque le troisième livre qu'elle a publié, "An Idiot Joy", par Eli Mandel, a reçu le Prix de poésie du gouverneur général.

L'entreprise n'a pas grandi au point où M. Hurtig soit devenu trop préoccupé par le côté financier pour avoir le temps de s'intéresser au produit. Il lit tous les manuscrits avant de les publier, et fait des commentaires élaborés à l'intention du correcteur et de l'auteur. Ensuite, il ne voit plus le livre, sauf après qu'il a été imprimé. "Si on doit être dans le commerce, on ne peut imaginer un

meilleur commerce que celui-là. C'est un travail fascinant, et on s'instruit sans cesse en le faisant".

A titre de président du Comité pour un Canada indépendant, M. Hurtig a passé beaucoup de temps, au cours des deux dernières années et demie, à donner des causeries à travers le pays et aux Etats-Unis. "Notre but est souvent mal compris. Nous ne sommes pas contre les investissements étrangers, mais nous nous opposons aux niveaux incroyables et uniques au monde qui sont ceux des droits étrangers de propriété au Canada, et au contrôle de l'économie canadienne qui est le résultat de cette situation".

## Contre le pipeline

Le comité distribue de la documentation concernant la domination étrangère de l'économie canadienne, et exerce des pressions politiques. Il se propose de s'opposer à la demande présentée par un consortium en vue de construire un pipeline de gaz naturel à partir du delta du MacKenzie, dans les Territoires du Nord-Ouest. L'attitude du gouvernement fédéral vis-à-vis de l'édition est l'une des préoccupations de M. Hurtig. Il ne croit pas que le fait d'attribuer des bourses les plus considérables aux auteurs, ou la promotion de livres canadiens dans les pays étrangers soient menés de façon efficace par le Conseil des arts.

"Ce serait plus efficace et moins coûteux pour le gouvernement fédéral s'il suivait l'exemple du gouvernement de l'Ontario et aidait à garantir des prêts bancaires dans les banques à charte".

M. Hurtig dit que "de nature, l'édition produit des profits relativement modestes en volume, par comparaison avec les autres industries".

"Les sources traditionnelles — les banques à charte — ont toujours répugné à financer les maisons d'édition. L'édition est un commerce qui requiert des sommes d'argent considérables. On peut englober \$50,000 dans un livre avant de le voir sur les tablettes d'une librairie".

Quand M. Hurtig s'est lancé dans le commerce du détail, en 1956, on vendait un livre canadien sur 10 livres vendus au détail. Il estime qu'aujourd'hui, un livre sur trois est d'un auteur canadien. Cela est dû au fait qu'il y a maintenant de meilleurs écrivains et de meilleurs éditeurs, et aussi au fait que les Canadiens sont devenus plus conscients du Canada.

M. Hurtig a vendu ses magasins en 1972. "Au lieu d'être un libraire, j'étais devenu un comptable et un gérant. A mesure que l'entreprise grandissait, je devais m'occuper de débits et de crédits, et d'à peu près tout sauf de livres".



Oakland, Californie — Mlle Adele Chambardon se prépare à la 15e réunion annuelle des nains de l'Amérique. Elle fait ici la démonstration des difficultés quotidiennes que rencontre une personne de petite taille. Pour utiliser un téléphone public, elle doit se servir d'un escabeau. A leur réunion annuelle, les nains échangent des idées et cherchent des solutions aux problèmes spécifiques qu'engendre leur taille. (UPI)

**confectionnez-les vous-même!**

**Modèle de rêve**

**Tricot facile**

9442  
SIZES 10½-18½

**Marian Martin**

Ces trois modèles: tunique, pantalon et robe, font presque une garde-robe complète. Ce nouveau modèle plaira à toutes.

Demandez le patron no. 9442. Demandez grandeur: 10½, 12½, 14½, 16½ et 18½. La grandeur 14½ (buste 37) pour l'ensemble pantalon et tunique demande 23/8 verres de matériel de 60 pouces.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à:

**Le Département des Patrons, L'Action-Québec, 60, rue Front Est, Toronto 1 Ontario**

Prix: 75¢ par patron (Ajoutez 15¢ pour frais de Poste)

Seuls les mandats-poste et les chèques à l'ordre de TORONTO Star Syndicate seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Les timbres ne sont pas acceptés

Patron no: ..... Taille: .....

Patron no: ..... Taille: .....

Nom: .....

Adresse: .....

# Programme du festival de Baie St-Paul

**27 JUILLET**

**7h.00 p.m.:** Spectacle des Feuilles d'Erable de Baie Saint-Paul et des Marinères de la Malbaie. Défilé sur la rue St-Jean-Baptiste et concert à la place de l'église.

**9h.00 p.m.:** Cérémonie d'ouverture sous la présidence du premier ministre du Québec, M Robert Bourassa, au parvis de l'église.

**10h.00 p.m.:** Bal populaire. Les moromaguys vous font sauter la patte. Lieu: place de l'église.

**28 JUILLET**

**"Journée du cinéma québécois présentée par l'ONF et l'OFQ", de 10.00 a.m. à 6.00 p.m.):**

**Titres:**

- Québec, Duplessis, et après;
- Un pays sans bon sens;
- Acadie, Acadie;
- Soudain, Saint-Jean Vienne;
- Gaspésie, je vous écoute.

Lieu: kiosque de l'ONF à l'école Forget.

**10h.00 a.m.:** Concours d'identification d'arbres au kiosque de l'environnement (pour les enfants).

**8h.00 p.m.:** En premier, présentation du film: "La richesse des autres". Les réalisateurs du film seront présents et participeront aux délibérations de l'assistance. Lieu: kiosque du cinéma de l'ONF à l'école Forget.

**1h.30 p.m.:** Théâtre pour enfants, avec les castellers. (1ère représentation).

**3h.00 p.m.:** Théâtre pour enfants avec les castellers. (2e représentation).

**2h.30 p.m.:** Départ de la course "des pelletteries" au pont de la rivière du Gouffre près de l'entrée de St-Urbain.

**4h.00 p.m.:** Spectacle par "Les Petits chanteurs du collège St-Pierre de Bruxelles" à la place de l'église.

**5h.00 p.m.:** Arrivée des concurrents de la course "des pelletteries" au qual

de Baie St-Paul.

**6h.00 p.m.:** Souper en famille.

**8h.00 p.m.:** Spectacles "Rues et Galeries":

- Spectacle de la communauté roumaine
- Equipes folkloriques invitées
- Bals populaires.

**29 JUILLET**

**12h.00 a.m.:** Messe catholique orientale dite en roumain en l'église de Baie Saint-Paul.

**2h.00 p.m.:** Concours de bricolage pour enfants au kiosque de l'environnement.

**3h.30 p.m.:** Spectacle de la chorale "Hier et Aujourd'hui" au sous-sol de l'église de Baie Saint-Paul.

**4h.30 p.m.:** Lancement du livre de Paul Médéric "Les Seigneurs du Gouffre". Au musée folklorique.

**6h.00 p.m.:** Souper en famille.

**8h.00 p.m.:** Grand spectacle de Gilles Vigneault à la place de l'église.

**9h.30 p.m.:** Spectacles de la communauté roumaine à la Place de l'église.

**10h.30 p.m.:** Bal populaire à la place de l'église.

**30 JUILLET**

**10h.00 a.m.:** Montage d'herbier par les enfants au kiosque de l'environnement.

**1h.30 p.m.:** Compétition de dames à la Foire aux Puces.

**6h.00 p.m.:** Souper en famille.

**8h.00 p.m.:** Bal à la rue St-Joseph.

**9h.00 p.m.:** Spectacle d'Angèle Arsenaull à la rue St-Joseph.

**10h.00 p.m.:** La fête continue...

**10h.00 p.m.:** Spectacle par la troupe Anthéa à l'arrière-cour de l'école Forget.

**11.30 p.m.:** Concours de tricoton à la terrasse du centre culturel.

**3h.00 à 5h.00 p.m.:** Défilé de mode par les artisanes de l'île.

**8h.00 p.m.:** Présentation du film "Pour la suite du monde" au kiosque de l'ONF à l'école Forget.

**8h.00 p.m.:** Spectacles et danses de l'Île-aux-Coudres, place de l'église.

**10h.00 p.m.:** Spectacle par la troupe Anthéa, à l'arrière-cour de l'école Forget. Titre de la pièce: "Les Comédiens".

**2 AOÛT**

**10h.00 a.m.:** Dissection de petits animaux au kiosque de l'environnement.

**4h.00 p.m.:** Concours de fèves au lard à la Foire aux Puces.

**4h.00 p.m.:** Baie St-Paul reçoit M. Gilles Lamontagne, maire de Québec.

**8h.00 p.m.:** Bal populaire au Bas-de-la-Baie.

**3 AOÛT**

**Journée de l'Age d'Or**

**10h.00 a.m.:** Jeux de piste pour enfants au kiosque de l'environnement.

**12h.00 a.m.:** Tirage de la mini et de l'interlotto du Québec à l'école Forget. Tout l'monde est invité.

**2h.00 p.m.:** Concours de conteur d'histoires au centre communautaire.

**6h.00 p.m.:** Souper en famille.

**8h.00 p.m.:** Soirée réservée aux personnes de l'âge d'or au centre communautaire.

**8h.00 p.m.:** Spectacle et danse sur la Batterie. Spectacle de Laurence LePage.

**10h.00 p.m.:** Spectacle par la troupe Anthéa à l'arrière-cour de l'école Forget. Titre de la pièce: "Les Comédiens".

**4 AOÛT**

**8h.00 a.m.:** Ouverture du concours hippique

**10h.00 a.m.:** Concours d'identification d'arbres au kiosque de l'environnement.

**10h.00 a.m.:** Spectacle par la troupe Anthéa à l'arrière-cour de l'école Forget. Titre de la pièce: "Les Comédiens".

**1h.30 p.m.:** Concours de bûcherons à la

**Foire aux Puces**

**3h.00 p.m.:** Spectacle de la troupe "Les Carcasses" au sous-sol de l'église.

**6h.00 p.m.:** Souper en famille.

**8h.00 p.m.:** Spectacle "Rues et Galeries":

- Spectacle de la communauté roumaine
- Equipes folkloriques invitées
- Bals populaires.

**5 AOÛT**

**9h.00 a.m.:** Reprise du concours hippique.

**1h.30 p.m.:** Concours de dessin d'enfants au ruisseau de la Halle.

**2h.00 p.m.:** Spectacle de la communauté roumaine. Place de l'église.

**3h.00 p.m.:** Spectacle de la Fanfare d'Arvida à la place de l'église.

**6h.00 p.m.:** Souper en famille.

**8h.00 p.m.:** Spectacle de Georges d'Or à la place de l'église.

**9h.30 p.m.:** Bal populaire à la place de l'église.

**10h.30 à 11h.00 p.m.:** Les Feuilles d'Erable à la place de l'église.

**11h.00 p.m.:** Cérémonie de clôture à la place de l'église.

**MARCEL SIMARD "MEUBLES"**

ACCESSOIRES ELECTRIQUES

84 rue St-Jean-Baptiste - BAIÉ ST-PAUL - Tél.: 435-6210

**PANCHO**

**Restaurant le Gourmet**

mets divers

Route 15, Baie St-Paul Tél.: 435-3683

Tél.: (418) 435-2330

**Motel La Brinde Inc.**

Robert Fiset, gérant

Salle à manger — Bar-salon

Unités de motels ultra-modernes. T.V.

Route 138, Baie St-Paul, Charlevoix, P.Q.

LICENCIE

**Villa Chinoise inc.**

36 de la Lumière, Baie St-Paul

**Motel Royal Enr.**

Route 15A, Baie St-Paul, Charlevoix, P.Q.

Chambres luxueuses avec baignoires, tapis, TV, téléphone, chauffage électrique individuel, restaurant, bar-salon ouvert à l'année.

Tél.: (418) 435-3540 J. R. Bossé, prop.

Tél.: 435-6212

**MOTEL QUINZE 15**

R. LAVOIE, gérant

1 Route 138 Baie St-Paul Cté Charlevoix

**Hormidas Tremblay CADEAUX**

EPICERIE — RESTAURANT

79 boulevard Leclerc BAIÉ ST-PAUL Tél.: 435-3408

Bienvenue spéciale aux **PECHEURS - CAMPEURS ET SPORTIFS**

Un joyeux séjour parmi nous.

**P. N. GARIEPY, ENR.**

QUINCAILLERIE - ARTICLES DE SPORT

Dépositaire:

CCM - RALEIGH & RAPIDO BROWNING ARMS - EVEREADY

Vente et réparation de bicyclettes

Maison fondée en 1870

28 boul. Fafard — Tél.: 435-2106 BAIÉ ST-PAUL

**Hotel Morin, Ltée**

Tél.: 435-2432

35 chambres avec eau courante chaude et froide.

\* cuisine canadienne

\* Grill

\* Bière et vins

\* Salon-bar

Avila Côté, prés., prop. Yvon Simard, sec-trés., prop.

**MINI GOLF INTERIEUR**

Baie St-Paul Cté Charlevoix, P.Q.

**BAIE ST-PAUL JOBBING**

Origène DuCour prop. Enr.

Bienvenue aux visiteurs

Nous avons ce qu'il vous faut au point de vue vestimentaire pour vous assurer un séjour confortable parmi nous!

**VETEMENTS POUR TOUTE LA FAMILLE**

CHAUSSURES — LINGERIE

"Y a pas de gêne avec Origène"

Tel.: MAGASIN: 435-6800 — RES: 435-2713

115, rue St-Jean Baptiste, Baie St-Paul, Qué.

**Voeux de plein succès**

au

**7e FESTIVAL FOLKLORIQUE DE BAIÉ ST-PAUL**

**27 juillet au 5 août**

Le maire et les membres du conseil de

**Ville de Baie St-Paul**

Philippe DESGAGNE, MAIRE

**Echevins**

- Désiré Ménard (Pro-maire)
- Sylvia Tremblay
- Ambroise Simard
- Jean-Roch Thibeault
- Gérard Bouchard
- Ludger Dufour
- Joseph Otis, secrétaire-trésorier
- Maurice Lavoie, assist. secrétaire-trésorier

Meilleurs voeux de succès aux organisateurs

**7e festival folklorique de Baie St-Paul du 27 juillet au 5 août**

invitation à toute la population à prendre une part active à toutes les activités. Le plus chaleureux des accueils vous est réservé.

**Jacques Lavoie** directeur

**banque provinciale innovatrice**

11 St-Jean-Baptiste — Baie Saint-Paul Tél.: 435-2820

## Qu'est-ce qu'un "Grand Prix"?

Le parcours utilisé pour un Grand Prix est conçu de façon à demander aux cavaliers et à leurs montures un effort maximum. Dans ce genre de compétition, les compétiteurs sont répartis en deux parcours différents, leur imposant à chaque fois de nouvelles difficultés. Les chevaux sont pénalisés pour avoir renversé un obstacle, pour avoir refusé de franchir un obstacle. Les fautes encourues lors des deux premiers parcours sont cumulatives et le cheval ayant le plus petit total de points de pénalisation est déclaré le vainqueur.

Dans le cas d'égalité, il y aura une épreuve éliminatoire, et si le nombre de fautes est égal, le facteur temps décidera du gagnant.

Le courage et l'habileté démontrés par le cheval et son cavalier, lors d'une épreuve Grand Prix, est le plus beau spectacle auquel il est donné d'assister, au cours d'un concours hippique.

Mlle Suzanne Guay propriétaire

**La Boutique des Dames**

Tél.: 435-3684 435-3528 435-3529

2, boul. Fafard, Baie St-Paul.

CORSETIÈRE DIPLOMÉE

LINGERIE, SPÉCIALITÉ POUR DAMES

UNISEX

"Visiteurs, venez déguster nos mets de Charlevoix".

**Café Terrasse Marcel**

84 St-Jean-Baptiste

Tourtières — ragouts — fèves au lard

soûpe aux gourganes

**SPECIAL: Repas complet \$1.75**

**HOTEL - MOTEL - CAMPING Belle-Plage**

BAIÉ ST-PAUL

- près des montagnes
- dans une baie
- piscine à l'eau salée
- sur une plage

5 - 10 - 15 & BIJOUTERIE

**Raymond Simard Inc.**

30, rue St-Jean-Baptiste Baie St-Paul, P.Q.

TEL.: 435-2105

# Le festival de Baie Saint-Paul a pris une ampleur considérable

Les festivals folkloriques québécois connaissent de plus en plus de popularité. Ils attirent chaque année un nombre grandissant de spectateurs et de participants.

Tout en stimulant l'industrie touristique, les festivals folkloriques permettent aux gens l'expression de leurs capacités créatrices et l'échange de leur culture propre.

Si tous les festivals populaires du Québec s'avèrent des succès, il en est un qui a pris en très peu d'année une am-

pleur considérable, soit celui de Baie St-Paul, ville qui s'est d'ailleurs méritée le nom de capitale des arts du Québec.

La renommée de ce festival folklorique n'est plus à faire. Elle a dépassé les frontières du Québec. Le festival folklorique de Baie St-Paul est même devenu un attrait mondial, étant reconnu par toutes les associations folkloriques, il s'est vu mettre à sa disposition les spécialités en folklore international.

En 1970, la ville de Baie St-Paul obtient le

diplôme de mérite de l'association de l'Industrie touristique du Canada. Son festival folklorique était considéré comme la meilleure attraction canadienne, dans le secteur des festivals, ayant le plus de mérite pour l'avancement du tourisme, en 1970.

C'est ainsi qu'à chaque année, cette petite ville charlevoisienne d'environ 6,000 habitants est envahie de visiteurs, charmés par son hospitalité, sa richesse en culture traditionnelle et le vert de ses montagnes; ivres des bleus du ciel et de l'air pur et salin de la mer, ils y reviennent chaque année, de plus en plus nombreux.

En 1972, Baie St-Paul reçoit 150,000 visiteurs. Désormais ce n'est plus le festival folklorique de Baie St-Paul, c'est le festival folklorique du Québec à Baie St-Paul.

Les visiteurs participent à une fête de village traditionnelle sous une forme contemporaine. La musique, les danses, les oeuvres d'artistes et d'artisans, tout est

descendu dans la rue, sur la place publique. Des troupes folkloriques entraînent les danseurs; ont fait la chaîne et la ronde. De la musique est diffusée à travers toute la ville. On crie la chanson partout et les meilleurs conteurs et blageurs de la région sont sur les balcons. Les maisons sont décorées de catalogues en bannières. Plus des artistes locaux, d'autres noms renommés prennent la vedette. Dans les restaurants on porte une attention spéciale au menu gastronomique, on sert des tourtières, des crêpes et de la soupe aux gourganes.

Le prochain festival folklorique de Baie St-Paul, pour la septième fois s'annonce dès plus prometteur et intéressant. D'abord, le 27 juillet au soir, Baie St-Paul sera en fête par l'ouverture officielle du festival, dont les cérémonies seront présidées par l'honorable Robert Bourassa, premier ministre de la province de Québec. Le tout sera suivi de spectacles, de danses à la canadienne et d'animations folkloriques. Pendant les dix

jours beaucoup d'activités seront à l'honneur dans le domaine du spectacle où il y aura une vedette de la chanson tous les soirs du festival, en plus de quatre spectacles de la communauté roumaine du Canada, des troupes de théâtre, des troupes de folklore, spectacle

"Rues et Galeries". A cela viendront se joindre les nombreux concours pour tous; les concours de canotage "Course des pelleteries", de tricot, de berceton, des meilleures fêtes au lard, l'exposition canine, de bûcherons etc. . . Aussi tous les concours qui s'adressent aux enfants avec la collaboration du ministère de la Qualité de l'environnement et le camp d'été pour les jeunes de Baie St-Paul.

Une foire aux puces avec des produits uniquement québécois attireront la curiosité des gens. Plusieurs cafétérias seront à la disposition du public afin de déguster la nourriture charlevoisienne et canadienne. Une journée spéciale sera accordée au ciné québécois

sous la responsabilité de l'Office national du Film du Canada et de l'Office du film du Québec. Une autre journée sur le théâtre québécois, vous présentant plusieurs pièces de théâtre au cours de la journée.

Tout un trajet d'expositions, présentant les artistes de la région, de la province, l'exposition du ministère des Affaires culturelles, le Salon de l'artisan, le musée régional, tout ça sous le mot d'ordre qui est la "Qualité" et enfin

l'exposition de la communauté roumaine du Canada qui est le groupe ethnique invité cette année.

Un service d'accueil vous attend du 27 juillet au 5 août 1973, au centre culturel de Baie St-Paul. Vous serez reçu par de charmantes hôtesse vous donnant tous les renseignements nécessaires. Pendant les dix jours de fêtes une voiture appelée "la Cage" circule vous faisant visiter la ville à votre gré. Ceux qui préfère

les chevaux, pourront faire cette visite en calèche qui sera à votre disposition.

Enfin le 4 et le 5 août le concours hippique aura toujours lieu au même endroit dans les cadres des fêtes du festival.

"TOUT L'MONDE EST INVITE" c'est le thème que le 7ième festival folklorique de Baie St-Paul a adopté et il veut être un hôte de premier ordre, du 27 juillet au 5 août 1973.

Tél.: 435-2545  
Rés.: 435-3646

*Mercerie Robert Enr.*

R. DUFOUR PROP.

SPECIALITES POUR HOMMES

10A, St-Jean-Baptiste, Baie St-Paul

BIENVENUE AUX CAMPEURS

**Camping du Gouffre**

R.R. No 1 - La Goudronnerie, Baie St-Paul

Terrain de jeux — Balle-molle  
Notation dans la rivière du Gouffre



LA LIBRAIRIE DE

**L'Action**

Au festival de Baie St-Paul

nombreuses aubaines à notre kiosque

Place Jean-Talon  
Tél.: 529-8821

**L'Action**

Place Laurier  
Tél.: 659-1021

**Gilbert Simard Inc.**

Epicier-Boucher (licencié)

● Minipri ●

88 Rue St-Jean-Baptiste Baie St-Paul

Restaurant

**"Chez Roland"**

Repas complet  
Spécialité PIZZA

101 rue St-Jean-Baptiste, Baie St-Paul — Tél.: 435-6214

Ouvert tous les soirs

**BAR-SALON**

avec danse

Artiste TYROL ● piano bar

**Hôtel Baie St-Paul Inc.**

52 BOUL. FAFARD BAIE ST-PAUL

Brasserie Baie St-Paul  
Salle à manger  
Chambre avec eau chaude  
Tél.: 435-2001

J. Vandal  
G. R. Tremblay, co-prop.

Cordiale invitation à toute la population à participer au

**7e FESTIVAL FOLKLORIQUE DE BAIE ST-PAUL**

du 27 juillet au 5 août



**Guay Pontiac Buick INC**

votre dépositaire



de Baie St-Paul

Route 138 Baie St-Paul  
Tél.: 435-3737

**ON S'Y AMUSE EN GRAND...**

... au festival de Baie St-Paul, du 27 juillet au 5 août 1973.

Consultez la liste des activités du festival sur les contenants-carton de lait




La Laiterie Laval vous invite à y participer et vous souhaite beaucoup de plaisir.

Message de condoléances de Robert Bourassa

QUEBEC (PC) — Le décès de M. Louis Saint-Laurent inspire à tous les Canadiens et particulièrement les Québécois, des sentiments de tristesse et de regret...

remarquables de notre pays dans la période d'après-guerre", a aussi affirmé le chef du gouvernement, dans un communiqué.

font l'un des grands premiers ministres de notre pays. A sa famille et à ses nombreux amis, je veux, au nom de tous les Québécois et en mon nom personnel, offrir mes sincères condoléances.

Trudeau

CALGARY (P.C.) — Si l'on vit mieux au Canada, c'est à lui que nous le devons, a déclaré mercredi le premier ministre Trudeau en commentant le décès de son prédécesseur M. Louis Saint-Laurent.

Nous avons perdu un grand Canadien, a ajouté M. Trudeau, mais son oeuvre demeure, et son nom sera toujours respecté partout au Canada.

Le premier ministre a aussi déclaré que dans sa vie privée comme dans sa vie publique M. Saint-Laurent a toujours su acquiescer l'estime des Canadiens: sa courtoisie, son respect des opinions des autres ainsi que sa très grande bonté sont des qualités que l'on rencontre trop peu souvent à un tel degré.

Le premier à vivre si longtemps

QUEBEC (PC) — Louis Stephen Saint-Laurent, décédé mercredi 25 juillet à Québec, fut premier ministre du Canada du 15 novembre 1948 au 21 juin 1957. Mort à l'âge de 91 ans, M. Saint-Laurent est le premier ministre qui a vécu le plus longtemps.

Son fils, Renaud, a déclaré qu'il s'était "éteint paisiblement" à 2 heures 20 mercredi après-midi, entouré des membres de sa famille.

M. Saint-Laurent avait reçu les derniers sacrements dimanche dernier. Sa santé était chancelante depuis 1968, année où il se fractura une hanche lors d'une chute à sa demeure, mais son état s'était aggravé au cours des deux derniers mois.

M. Saint-Laurent s'était acquis une réputation internationale comme ministre des Affaires extérieures, puis comme premier ministre du Canada. Il fit son entrée en politique le 10 décembre 1941, répondant à l'appel du premier ministre Mackenzie King, qui lui remit le portefeuille de la Justice, laissé vacant par la mort de l'honorable Ernest Lapointe.

Il se maria à Beauveillé le 19 mai 1908 à Jeanne Renaud, dont il eut cinq enfants. Il exerça sa profession d'avocat, tant au Canada qu'en Grande-Bretagne où il fut appelé à plaider maintes fois devant le Conseil Privé de Londres. C'est d'ailleurs à lui que nous devons l'abolition du Conseil privé, faisant de la Cour suprême du Canada le plus haut tribunal du pays.

En 1914 jusqu'à son entrée en politique, il fut professeur de droit à Laval et fit partie de la Commission Rowell-Sirois instituée pour étudier les relations entre le gouvernement central et les provinces.

Elu premier ministre en 1948, il remporta la victoire aux élections de 1949 et 1953 avant de connaître la défaite aux mains du chef Tony Diefenbaker à l'été 1957. Le parti libéral avait remporté plus de votes que les conservateurs, mais n'avait pas fait élire assez de députés.

La chute du gouvernement libéral avait été prévue par M. St-Laurent lui-même, mais ses plus grands amis ne voulant pas qu'il s'effaçe de la scène politique.

Fournant l'affaire des chevaux de Petawawa, le mot de C.C. Howe: "What's a million? — a peanut", et le brûlant débat sur la gazoduc transcanadien étaient suffisants pour décourager M. Saint-Laurent qui se croyait toujours sûr.

L'opposition avait réussi à mettre en doute à la fois la bonne foi du premier ministre et l'autorité du président Beaudin. Ce débat devait être avec celui provoqué en 1885 par l'affaire du Pacifique Canadien, l'un des plus pathétiques de l'histoire politique du pays. Le président Beaudin démissionna même de son poste devant la tournure des événements.

Saint-Laurent, lui demeura silencieux et muet. Il ne prit plus part à aucun débat en Chambre et disparut de la circulation pendant plusieurs mois, se retirant à sa résidence d'été à Rivière du Loup.

C'est là, à l'automne, que les grands manitous du parti libéral, Pearson, Pickersgill, Martin et compagnie, allaient lui arracher sa démission. Car Saint-Laurent ne voulait pas démissionner, convaincu qu'il était d'avoir été sincère avec lui-même et de ne pas avoir trahi les intérêts du pays.

Quelques jours après cette visite on apprenait qu'il abandonnait la chefferie du parti libéral et démissionnait comme député de Québec-Est, l'historique comté des Lapointe et des Laurier. Il se retirait à sa demeure de la Grande-Allée à Québec où depuis 1957 il vivait au milieu de ses livres et de ses souvenirs.

Au cours de sa carrière d'homme d'Etat et d'avocat, M. Saint-Laurent s'est mérité de nombreuses décorations honorifiques. Il fut membre du Conseil Privé du Royaume-Uni et reçut le 7 février 1955 le titre de "seigneur d'honneur de la ville de Londres". Il fut bâtonnier de Québec, bâtonnier de la province et président de l'Association du Barreau canadien.



Me Renaud Saint-Laurent, qui dirige l'étude de son père, Me Jean-Paul Saint-Laurent, Mme Mathieu Samson, Marthe, Mme G.F. Lafferty, Thérèse, et Mme W.J. Weitch, Madeleine.

Il est décédé à l'âge de 91 ans

OTTAWA (PC) — M. Louis Saint-Laurent, ex-premier ministre du Canada, est décédé mercredi à son domicile de Québec, à l'âge de 91 ans.

Il y a quelques mois, le 27 décembre, le Canada perdait un autre ancien premier ministre, M. Lester B. Pearson.

A la Chambre des Communes, M. Mitchell Sharp, qui agit comme premier ministre suppléant, a interrompu les débats, pour annoncer le décès de M. Saint-Laurent.

Quelques instants auparavant, M. Paul Martin, qui a été ministre dans le cabinet Saint-Laurent, de 1948 à 1957, avait communiqué la nouvelle au Sénat.

M. Saint-Laurent a été nommé ministre dans le cabinet de feu Mackenzie King pendant la deuxième guerre mondiale, et il est vite devenu le principal collaborateur du premier ministre.

Cet avocat de Québec, a été choisi presque automatiquement pour succéder à M. King, à la fin de 1948.

Aux Communes, le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, a fait l'éloge de M. Saint-Laurent, dont il a fait valoir la distinction et aussi les grands services rendus à l'unité canadienne.

Comme ministre, a ajouté M. Stanfield, M. Saint-Laurent s'est révélé un homme très habile et comme chef de parti, il a conquis l'estime et le respect de ses adversaires politiques.

On pouvait différer d'opinion avec lui, a ajouté le chef de l'Opposition, mais nul ne pouvait contester sa sincérité et c'est pourquoi il avait l'estime de tous les Canadiens.

Quant à l'ex-premier ministre John Diefenbaker, il a rappelé l'amitié qui le liait à M. Saint-Laurent. "Il aimait le Canada, dit-il, et il a travaillé sans ménagement pour son pays".

Au Sénat, M. Paul Martin a rappelé qu'il avait été avec M. Saint-Laurent, l'un des députés du Canada aux deux premières assemblées générales des Nations-Unies, en 1946.

Il a rappelé aussi que M. Saint-Laurent a joué un rôle important dans la création de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (OTAN) et que, comme premier ministre, il a participé à six conférences du Commonwealth.

La mort de M. Saint-Laurent ne laisse qu'un seul ancien premier ministre survivant, M. John Diefenbaker. Immédiatement après les élections de leaders des partis, les Communes ont ajourné jusqu'à 2 heures mercredi.

Des que fut connue la mort de l'ex-premier ministre, le drapeau sur la tour du Parlement a été descendu à mi-mât.

grande dignité de l'ex-premier ministre. Je l'ai connu pendant 15 ans, dit-il, et j'ai toujours admiré son calme en toutes circonstances.

Depuis huit ans, a ajouté M. Duquet, j'ai rempli mon mandat de député en sollicitant souvent les conseils de M. Saint-Laurent et, comme tous ceux qui l'ont connu, je ressens le vide que laisse sa mort.

Quant à M. Claude Wagner, leader québécois du parti conservateur, il a déclaré que M. Saint-Laurent incarnait toutes les qualités que l'on doit attendre d'un homme d'Etat.

Tout en rappelant que la mort est inévitable, M. David Lewis, chef néo-démocrate, a signalé les services éminents rendus par M. Saint-Laurent au Canada. Il connaissait les problèmes de notre pays, dit-il, et son grand souci a été l'unité canadienne.

Le leader national du parti chrétien, M. Réal Caouette, a appris avec regret la mort d'un homme qui, dit-il, a été un grand Canadien et un grand Canadien français; comme chef politique je le considérais comme un père.

Immédiatement après les élections de leaders des partis, les Communes ont ajourné jusqu'à 2 heures mercredi.

Par respect pour la mémoire du disparu, Ottawa ajourne ses travaux

OTTAWA (PC) — Dès l'annonce du décès de l'ancien premier ministre Louis Saint-Laurent à l'âge de 91 ans, hier, la Chambre des Communes, tout comme le Sénat, a ajourné ses travaux pour le reste de la journée par respect pour la mémoire du disparu.

Apparavant, les porte-parole des quatre partis ont rendu un hommage émouvant à celui qui a dirigé les affaires du pays de 1948 à 1957.

Le témoignage le plus sensible a été rendu par M. John Diefenbaker qui, à l'âge de 77 ans, demeure le seul ancien premier ministre encore vivant.

"C'est avec le coeur rempli de tristesse que je parle cet après-midi d'un homme que j'ai très bien connu, mon ami, Louis Saint-Laurent", a dit celui qui a chassé celui-ci du pouvoir aux élections de 1957.

M. Diefenbaker a évoqué pendant une quinzaine de minutes les principales étapes de la vie du défunt, et les relations cordiales que les deux hommes ont toujours entretenues.

Le député de Prince-Albert avait peine à retenir ses sanglots, parlait très lentement, à voix basse, comme s'il s'adressait à son "ami" décédé seulement et à deux reprises, il s'est arrêté, pendant un profond silence enveloppant la Chambre, pour dire: "Il m'est très difficile de parler en ce moment-ci."

Au moment de l'annonce de la mort de M. Saint-Laurent, les Communes poursuivaient l'étude du projet de loi portant sur le financement des Jeux Olympiques de Montréal.

Le débat fut interrompu et, à 16 heures, le premier ministre suppléant, M. Mitchell Sharp, a fait part de la nouvelle à la Chambre.

Tous ceux qui ont pris la parole ont souligné principalement l'oeuvre de l'ancien chef de gouvernement pour l'unité canadienne.

"M. Saint-Laurent avait une foi inébranlable dans le Canada. Et, pour lui, il ne pouvait y avoir de plus grand honneur que de servir son pays, ce à quoi il s'est employé avec un sens aigu du devoir et un dévouement exemplaire.

ment tenu à honorer la mémoire du disparu dont la mort créera partout où il est passé un vide immense".

M. Diefenbaker "On l'a appelé pour jouer un rôle et tenter de raffermir une unité nationale particulièrement difficile à cette époque d'après-guerre, a dit M. Diefenbaker dont la voix trahissait une profonde émotion.

"Il a alors abandonné la pratique du droit et je me souviens encore du premier discours qu'il a prononcé ici même en cette Chambre: c'était un discours d'avocat, un discours qui représentait déjà les services qu'il rendrait à son pays.

"Louis Saint-Laurent a donné les plus belles années de sa vie au pays qu'il aimait.

"Il a formulé lui aussi ses condoléances à la famille du disparu."

M. Wagner Le chef de file des conservateurs au Québec, M. Claude Wagner, de Saint-Hyacinthe, a tenu à rendre hommage à M. Saint-Laurent au nom de l'aile québécoise du parti.

Il a exprimé sa fierté d'avoir beaucoup appris de l'ancien premier ministre canadien qui a toujours été, pour le député de Saint-Hyacinthe, "l'incarnation des valeurs qui identifient un homme d'Etat".

Pour sa part, le chef du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis, a dit qu'il est honoré d'avoir vécu dans le même pays que M. Saint-Laurent en même temps que lui.

"Je l'ai rencontré à plusieurs occasions, a-t-il ajouté en français, et j'ai appris qu'il était un homme gentil, courtois et éveillés qui voulait de toute son âme un pays uni".

M. Caouette Pour M. Réal Caouette, le chef du Crédit social, qui a déjà siégé aux Communes en même temps que M. Saint-Laurent, celui-ci lui apparaissait comme "un bon père typiquement canadien, facile d'accès et pas du tout hautain".

"Il était un Canadien dans toute l'acceptation du terme et le rôle qu'il a joué pour l'unité du pays a été prépondérant. Il a d'abord été un grand Canadien et un grand Canadien français.

LA LIBRAIRIE DE l'Action Mister Brown jean zumbach La seconde guerre dans la RAF, l'après-guerre dans la contrebande, de nouveau la guerre, celle du Congo, dans l'intervalle, mille et un trafics, mille et une aventures dans le ciel, sur terre et sur mer. \$7.65 \$7.80 franco

La Librairie de l'Action, 3, Place Jean-Talon, Québec, G1K 3K2. 529-8821. Veuillez me faire parvenir exemplaire(s) de MISTER BROWN au prix de \$7.80 franco chacun. Ci-inclus mon chèque au montant de \$.....

LA LIBRAIRIE DE l'Action CROYANCES ET PRATIQUES POPULAIRES AU CANADA FRANCAIS pierre DesRuisseaux Présages étranges, conjurations, charmes, talismans et amulettes. "Jeux de sorts": sujets que l'on retrouvera dans ce livre, le premier du genre traitant des croyances et pratiques populaires au Canada français. \$4.95 \$5.10 franco

La Librairie de l'Action, 3, Place Jean-Talon, Québec, G1K 3K2. 529-8821. Veuillez me faire parvenir exemplaire(s) de (CROYANCES ET PRATIQUES POPULAIRES AU CANADA FRANCAIS) au prix de \$5.10 franco chacun. Ci-inclus mon chèque au montant de \$.....

Les obsèques

QUEBEC (PC) — M. Louis Saint-Laurent aura des funérailles, samedi matin, à 10.60 heures.

C'est ce que nous a appris hier soir son fils Renaud, de Québec, ajoutant que la dépouille mortelle de l'ancien premier ministre canadien sera exposée au Salon rouge du parlement de Québec, à compter de cet après-midi.

C'est le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, qui célébrera le service funéraire en la basilique Notre-Dame de Québec. Son père, le juge Ferdinand Roy, était un ami intime du disparu.

L'inhumation aura lieu au cimetière de compton, dans les Cantons de l'Est, où repose depuis plus novembre 1966, son épouse Jeanne.

M. Saint-Laurent est décédé mercredi après-midi à sa résidence de la Grande-Allée, à Québec, il était âgé de 91 ans.

son nom restera pour toujours associé aux qualités de coeur et d'esprit qui lui avaient valu le respect et l'admiration de tant de Canadiens à travers tout le pays.

"Comme homme, comme serviteur de l'Etat, comme chef de gouvernement, le très honorable Louis-S. Saint-Laurent s'était en effet gagné depuis longtemps une place de choix dans l'affection et l'estime de ses concitoyens. Sa courtoisie, son profond respect des autres témoignaient sans cesse d'une aménité et d'une bonté tout à fait exceptionnelles.

M. Sharp Au moment de l'annonce de la mort de M. Saint-Laurent, les Communes poursuivaient l'étude du projet de loi portant sur le financement des Jeux Olympiques de Montréal.

Le débat fut interrompu et, à 16 heures, le premier ministre suppléant, M. Mitchell Sharp, a fait part de la nouvelle à la Chambre.

Tous ceux qui ont pris la parole ont souligné principalement l'oeuvre de l'ancien chef de gouvernement pour l'unité canadienne.

"M. Saint-Laurent avait une foi inébranlable dans le Canada. Et, pour lui, il ne pouvait y avoir de plus grand honneur que de servir son pays, ce à quoi il s'est employé avec un sens aigu du devoir et un dévouement exemplaire.

"C'est avant tout par souci d'assurer l'harmonie nationale qu'il entra sur la scène politique. Grâce à lui, les Canadiens ont appris à mieux comprendre le Canada, et pour tous ses compatriotes il devient le vivant symbole de notre unité et de notre fraternité.

OTTAWA (PC) — Dès l'annonce du décès de l'ancien premier ministre Louis Saint-Laurent à l'âge de 91 ans, hier, la Chambre des Communes, tout comme le Sénat, a ajourné ses travaux pour le reste de la journée par respect pour la mémoire du disparu.

Apparavant, les porte-parole des quatre partis ont rendu un hommage émouvant à celui qui a dirigé les affaires du pays de 1948 à 1957.

Le témoignage le plus sensible a été rendu par M. John Diefenbaker qui, à l'âge de 77 ans, demeure le seul ancien premier ministre encore vivant.

"C'est avec le coeur rempli de tristesse que je parle cet après-midi d'un homme que j'ai très bien connu, mon ami, Louis Saint-Laurent", a dit celui qui a chassé celui-ci du pouvoir aux élections de 1957.

M. Diefenbaker a évoqué pendant une quinzaine de minutes les principales étapes de la vie du défunt, et les relations cordiales que les deux hommes ont toujours entretenues.

Le député de Prince-Albert avait peine à retenir ses sanglots, parlait très lentement, à voix basse, comme s'il s'adressait à son "ami" décédé seulement et à deux reprises, il s'est arrêté, pendant un profond silence enveloppant la Chambre, pour dire: "Il m'est très difficile de parler en ce moment-ci."

Au moment de l'annonce de la mort de M. Saint-Laurent, les Communes poursuivaient l'étude du projet de loi portant sur le financement des Jeux Olympiques de Montréal.

Le débat fut interrompu et, à 16 heures, le premier ministre suppléant, M. Mitchell Sharp, a fait part de la nouvelle à la Chambre.

Tous ceux qui ont pris la parole ont souligné principalement l'oeuvre de l'ancien chef de gouvernement pour l'unité canadienne.

"M. Saint-Laurent avait une foi inébranlable dans le Canada. Et, pour lui, il ne pouvait y avoir de plus grand honneur que de servir son pays, ce à quoi il s'est employé avec un sens aigu du devoir et un dévouement exemplaire.

Il était plus qu'un homme; il représentait un concept et se rendait compte que dans notre institution, nous pouvons tomber en désaccord mais nous apprenons aussi à nous respecter, car nous travaillons tous à bâtir un pays.

M. Diefenbaker a été élu chef du parti conservateur en 1956 et il occupait le poste de chef de l'Opposition pendant les derniers mois de l'administration Saint-Laurent.

Aux élections générales de 1957, les rôles ont été renversés et le leader conservateur a occupé le fauteuil de premier ministre et mis fin, du même coup, à la carrière politique de M. Saint-Laurent qui devait être remplacé, peu après, par M. Lester Pearson à la tête du parti libéral.

KENNEDY SHIPBUILDING OPERATIONS HOMMES DEMANDES pour sécurité avec le numéro de la carte de compétence Ecrire à : P.O. BOX 10052 Ste-Foy, Québec 10, G1V 4C6

LA COMMISSION SCOLAIRE COTE DE BEAUPRE OFFRE D'EMPLOI PRINCIPAL D'ECOLE ou niveau élémentaire année scolaire 73-74 ENDROIT: St-Ferréol-les-Neiges FONCTIONS: Sous l'autorité du directeur général, le principal de l'école assume l'entière responsabilité de son école. Il organise son école sur les plans administratif, pédagogique, financier et matériel et assure la gestion du personnel des divers champs d'activités de l'école conformément aux politiques et aux règlements de la Commission scolaire. De plus, le principal doit assurer des communications régulières et suivies à l'intérieur de son école, avec la Commission et avec le milieu desservi par l'école. CRITERES D'ELIGIBILITE: Le candidat choisi devra détenir une autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre de l'Éducation, une formation exigeant au moins quinze (15) années de scolarité et une expérience démontrant son habileté à résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif. De plus, une expérience de cinq (5) ans à titre d'enseignant avanta-gé toute candidature, plus 3 ans d'expérience au niveau élémentaire. CONDITIONS DE TRAVAIL: Selon la politique administrative et salariale relative au personnel de direction des écoles du ministère de l'Éducation. Toute personne intéressée pourra présenter une demande écrite avant dix-sept (17) heures le trois (3) août 1973 à: Monsieur René Dufour, secrétaire général, Commission scolaire Côte de Beaupré, 10250 avenue Royale, Ste-Anne-de-Beaupré, GOA 3C0

"Le Canada vient de perdre un citoyen éminent" — Mitchell Sharp

OTTAWA (P.C.) — Pour M. Louis Saint-Laurent, "il ne pouvait y avoir de plus grand honneur que de servir son pays, ce à quoi il s'est employé avec un sens aigu du devoir et un dévouement exemplaire", a déclaré le premier ministre par interim, Mitchell Sharp, dans un commentaire sur le décès de cet ex-premier ministre du Canada. M. St-Laurent est décédé mercredi, à Québec, à l'âge de 91 ans. Voici le texte de la déclaration de M. Sharp. "Le Canada vient de perdre un citoyen éminent. Son oeuvre cependant lui survivra et son nom restera pour toujours associé aux qualités de coeur et d'esprit qui lui avaient valu le respect et l'admiration de tant de Canadiens à travers tout le pays. "Comme homme, comme serviteur de l'Etat, comme chef de gouvernement, le très honorable Louis-S. Saint-Laurent s'était en effet gagné depuis longtemps une place de choix dans l'affection et l'estime de ses concitoyens. Sa courtoisie, son profond respect des autres témoignaient sans cesse d'une aménité et d'une bonté tout à fait exceptionnelles. "M. Saint-Laurent avait une



## LES SPORTS

# L'ASSISTANCE MONTE, LES RECORDS TOMBENT

Par Henri BERTRAND

C'est devant une salle comble que les meilleurs nageurs canadiens ont battu cinq autres records, hier soir à la piscine du PEPS de l'université Laval dans les compétitions pour les championnats canadiens en natation. Ceci porte à quatorze le total des nouveaux records établis par la crème des nageurs du Canada depuis lundi. Comme la présente réunion se terminera ce soir, on peut anticiper que d'autres marques tomberont en cette dernière soirée.

Le 10e record de la semaine a été abasie dès la première finale de la soirée, lorsque Anne-Marie McCaffrey a gagné le 400 m. style libre en un temps de 4:31.89 abaisant ainsi l'ancienne marque de plus d'une seconde. Denise Latreille, de Pointe-Claire n'a pu faire mieux que 8e, tandis que Wendy Quirk également de Pointe-Claire finissait 4e. Mlle Latreille participait à cette finale par suite du retrait de Leslie Cliff qui avait préféré nager dans le 200 m. dos et le 200 m. quatre nages.

Il a fallu ensuite attendre 55 minutes pour voir une autre marque tomber. Dans le 200 m. dos, Ian MacKenzie, de Vancouver, a retranché deux secondes à l'ancien record en nageant la distance en 2:10.79. John Hawes de Pointe-Claire, a pris la deuxième position dans cette épreuve.

Dans le 200 m. quatre nages pour dames, dans la consolation, Sylvie Deschamps qui avait été éliminée par une fraction de seconde dans l'essai du matin a remporté la victoire en 2:33.51. Dans la finale de cette compétition, Leslie Cliff avait triomphé en 2:25.90. Si Sylvie avait pu participer à cette finale, elle aurait terminé 6e selon son temps.

L'un des plus jeunes espoirs du Canada, Dave Brunwell, de Calgary a ensuite fracassé le record de 200 m. quatre nages pour homme, avec un temps de 2:12.06. Il battait ainsi l'ancienne marque qui était de 2:13.29 et qui appartenait conjointement à Ian MacKenzie et C. T. Evans.

Dans le 400 m. relais, en première épreuve, l'équipe de Ste-Foy composée de Sylvie Des-

champs, Hélène Bédard, Lucie Baronet et Lucie Laviole a terminé 6e, mais Sylvie qui nageait la dernière a fourni un bel effort en remontant de la 8e à la 6e position.

Dans la deuxième épreuve, la formation du Canadian Dolphin Swim Club a réitéré sa propre marque avec un temps de 4:09.15. Les nageuses étaient Judy Wright, Wendy Cook, Donna Marie Gurr et Leslie Cliff.

La soirée devait se terminer par l'édition d'un autre record, le cinquième de la journée lorsque l'équipe de Vancouver parcourut les 400 m. relais homme en 3:39.47 soit deux secondes de mieux que l'ancien record qui appartenait à une équipe de Lethbridge. La formation gagnante était formée des frères Duncan, Bob et John, de Bruce Robertson et Ian MacKenzie. Les nageurs de Pointe-Claire ont terminé deuxième.

En préliminaire, le matin, Sylvie Deschamps du club Ste-Foy, c'était qualifiée pour la finale de consolation en se classant 9e dans le 200 m. quatre nages avec un temps de 2:34.93. Louis Simard, de Chicoutimi, s'est également mérité le droit de participer à l'épreuve de consolation du 400 m. style libre avec un temps de 4:15.51. Ginette Ladouceur, de Pointe-Claire, Anne Faucher, de Montréal, et Victor Ivry, de Pointe-Claire, ont tous été éliminés dans le 200 m. dos.

Concernant les médailles, Ian MacKenzie chez les hommes continue de dominer de même que Leslie Cliff chez les filles. MacKenzie a ajouté une médaille d'or et une de bronze à son palmarès pour mener avec sept, tandis que Mlle Cliff s'enrichissait d'une médaille d'or avec six victoires dans le 400 m. quatre nages.

Depuis 11 h. ce matin, on dispute les dernières épreuves de

la présente réunion. Le comité de sélection choisira ensuite le nageurs et nageuses qui formeront l'équipe qui se rendra à Belgrade pour représenter le Canada au championnat mondial. L'équipe sera présentée au public à minuit dans la cour du Petit Séminaire de Québec dans le cadre du Festival d'été.



Anne Marie McCaffrey, de Calgary, est une petite caohitière. Elle est allée 11 secondes plus vite en finale qu'en préliminaire pour établir un record canadien dans le 400 mètres, style libre.

Ian MacKenzie n'a surpris personne en abaisant le record national dans le 200 mètres, sur le dos. Des cinq records battus hier soir trois l'ont été par le fameux club des Canadian Dolphins.

(Photo L'Action-Québec, Marcel Laforce)

## Programme pour jeudi

Eliminatoires à partir de 11 heures a.m.

Finales à compter de 7 heures p.m.

Epreuves : hommes et femmes

- 1 — 100 mètres, papillon
- 2 — 200 mètres, brasse
- 3 — 400 mètres, relais, coups variés
- 4 — 800 mètres, style libre
- 5 — 1,500 mètres, style libre

Minuit : cour du Petit Séminaire de Québec :

Présentation de l'équipe canadienne pour Belgrade

## Ce que j'en pense

PAR JEAN POULIOT

### LE SPORT N'EST PAS OUBLIÉ

Nos lecteurs ont pu lire en une autre page hier le projet de développement récréatif de grande envergure que la ville de Ste-Foy projette de réaliser au lac Laberge, soit au centre même de la Communauté urbaine de Québec. Si l'entreprise se situe d'abord dans le vaste monde du plein-air, il ne faut pas croire que le sport y ait été négligé pour autant.

Le maire Roland Beaudin semble visiblement fasciné par les facilités de camping qu'on trouve à La Tuque et son ambition est de faire encore mieux, et surtout de réaliser son rêve au centre même de ce qui sera dans quelques années un secteur métropolitain d'un million d'habitants. D'où l'importance de conserver les espaces verts et la préoccupation de transformer en un lac de deux milles de contour les cinq étangs déjà existants.

Dans le moment, le centre de plein-air possède des facilités de voile, de canots, de natation, de balle-molle, soccer, handball et d'un mini aéroclub qui s'occupe non seulement d'avions téléguidés, mais également de bateaux. Les principales additions seront l'équitation, un parcours de cyclisme, de jogging et de ski de fond de 10 kilomètres et deux nouveautés à Québec.

### DEUX INNOVATIONS

Une partie du nouveau lac servira au ski nautique. Je vois d'ici les défenseurs de l'écologie lever les boucliers à la seule pensée des canots à moteur nécessaires pour tirer les skieurs. Or, précisément, l'innovation est qu'il n'y aura pas de canots motorisés pour polluer le lac. Le procédé de télécable pour ski nautique, appelé système Rixen, a vu le jour en Bavière et il a fait ses preuves également en Espagne, en Suisse et à Los Angeles. Le skieur s'accroche au câble comme à une rampe mécanique et il a la possibilité d'effectuer un slalom pour augmenter de vitesse, selon son talent. La même installation sert en hiver pour le skijoring.

L'autre innovation sera un anneau de vitesse olympique qui sera situé dans la partie la plus basse du terrain, en plein bois, donc à l'abri du vent. On se rappelle qu'il y en a eu un au Patro Roc-Amador durant les premiers Jeux d'hiver canadiens, mais le vent rendait le froid insupportable. Quant aux patinoires intérieures, ça peut faire pour montrer les rudiments du patin de vitesse, mais quand les patineurs ont atteint un certain niveau, comme c'est le cas à Ste-Foy, c'est un pis-aller. Ce serait un peu comme un golfeur qui se contenterait de fréquenter les "driving ranges" ou les mini-putts.

Le projet présenté par la firme DeMontigny, Dion et Métivier peut sembler un rêve, mais je me rappelle un temps où le même Jean-Marc Dion se faisait traiter de rêveur en préparant les plans du Pavillon d'éducation physique et des sports de l'Université Laval.

### SURVEILLEZ LES 14 ANS

Marian Stuart a fait la manchette parce qu'elle a battu deux fois dans la même journée son propre record dans le 100 mètres, brasse. Elle était la première athlète à l'est des Rocheuses à battre un record canadien et son duel avec Sylvie Deschamps avait une couleur locale hautement appréciée. Elle sera sûrement à Belgrade. Mais si vous pensez aux Olympiques de Montréal, oubliez-la. Elle aura alors 21 ans, et ce serait l'exception plutôt que la règle. Chez les hommes, ça pèche un peu plus tard. Cependant, ne soyez pas surpris si Sylvie reçoit également une invitation pour Belgrade, s'il reste une place, une fois casées les gagnantes d'épreuves et les équipes de relais. Pourquoi ? Parce qu'elle a 16 ans et qu'elle représente, avec les 14 et les 15 ans, les meilleurs espoirs pour 1976. Et si elle doit s'acclimater à la compétition mondiale, le plus tôt sera le mieux. Mission 76 vise 30% de l'équipe canadienne aux Jeux de Drapeauville : en natation, surveillez les Sylvie Deschamps, Wendy Quirk, Anne Jardin, Brenda Tufts, Danielle Balla et Heidi Berner.

Et elles ne manquent pas d'ambition. Lors de la rencontre de Santa Clara, en Californie, Wendy Quirk remarqua Shane Gould qui pratiquait un 100 mètres. Elle l'attendit au bout de la piscine, plongea dans l'allée voisine et franchit les derniers 50 mètres en 25 secondes. "Tu vois, dit-elle à son entraîneur Tom Johnson, je peux la battre".

### L'ANECDOTE DU JOUR

Jim Kremmel, des Rangers du Texas, échappa à lancer qu'il froila le frappeur Eddie Leon, des White Sox de Chicago. Quand le receveur récupéra la balle, Leon protesta qu'il avait été atteint au pied et il montra comme preuve un trait noir sur la balle, disant que c'était le cirage de ses chaussures. L'arbitre Larry Barnett l'envoya au 1er but. Or, les White Sox portent des souliers rouges.

### Ici et là

De qui Bowie Kuhn voulait-il rire en présentant les participants à la joute d'étoiles comme "les plus grands athlètes au monde"? Comment peut-on parler d'un athlète dans le cas d'un joueur de 40 ans qui ne joue qu'à tous les deux jours, d'un frappeur qui cède sa place à un coureur de relève la minute où il atteint le 1er but ou d'un autre qui est remplacé par mesure défensive parce qu'il ne couvre pas assez de terrain? Pas surprenant qu'un cheval et un joueur d'échecs aient déjà été proclamés l'athlète de l'année.

Dale Rolfe et Glen Sather ont demandé à Emile Francis de les échanger. Le premier parce qu'il n'aime pas New York, le second parce qu'il n'aime pas le banc. — Sparky Anderson, de la Nationale, et le duo Dick Williams-Chuck Tanner, de l'Américaine, sont tous trois des anciens joueurs des Royals de Montréal. — Clyde Gray a obtenu un combat de championnat du monde contre Jose Napoles à Toronto en septembre.

Un joueur qui a fait un court séjour avec les As d'Eddie Bush, Danny Spring, a signé pour les Jets de Winnipeg. — La course pour poulains de trois ans qui aura lieu le 26 août à Blue Bonnets sera la plus riche au Canada avec des bourses de \$120,000. Il se peut même que ce soit la course sans harnais la plus riche au monde, dépendant du nombre d'inscrits dans le Hambletonian.

Le gardien de but Bobby Taylor, menacé de prison à la suite d'une bataille des Flyers à Vancouver, a gagné en appel et s'en tirera avec la même amende que les autres. — Réjean Houle sera l'invité d'honneur au programme de lutte tenu à l'Amphithéâtre de l'Université-Orford demain. — Ned Garver veut faire jouer Marcel Dionne entre Henry Boucha et Guy Charron.

## L'offensive des Carnavals tarde à produire et ils perdent 4-1

Par Réal LABBE

La série des Carnavals a été coupée court par les Dodgers de Waterbury hier soir alors qu'ils ont été défaits au compte de 4-1. La raison : tout simplement que les Carnavals ont été mal joués. C'était aussi l'avis du gérant Karl Kuehl. "Nous avons joué de façon terrible, a-t-il commenté, non seulement on a commis des erreurs, mais nous n'avons pas frappé". De plus les Carnavals ont perdu les services du joueur d'arrêt-court Ed Creech pour une période indéterminée. Creech a été blessé par un joueur des Dodgers en tentant d'amorcer un double-jeu. Il devait être conduit à l'hôpital ce matin pour des examens plus approfondis.

Il n'a fallu qu'une manche aux gagnants pour tout faire, compter tous leurs points, avec trois de leurs quatre coups sûrs. Bob Randall a commencé avec un simple et une erreur de Don Schudlies sur le jeu lui a permis de se rendre au deuxième but. Bob Long a hérité d'un but sur balles et ensuite Lee Robinson a frappé un simple mais Randall est demeuré au troisième coussin.

Une balle passée du receveur Gary Carter a permis à Randall

d'enregistrer le premier point et avec le premier but libre, Alvarez a frappé une chandelle au lanceur. Floyd a suivi avec un simple faisant croiser le marbre à Long et Robinson. Une erreur, la deuxième, de Don Schudlies sur le jeu a permis à Floyd de se rendre au troisième coussin. Un ballon sacrifice de Thad Philyaw a fait compter Floyd. C'est le lanceur gagnant Rex Hudson qui a cogné le quatrième coup sûr des Dodgers, un simple à la cinquième manche.

Un point Il a fallu du temps à l'offensive des Carnavals pour se réveiller et c'est Tony Scott qui a réussi un coup retenu. Il y avait deux points contre lui quand il a réussi son coup. Ça devait déclencher la poussée de l'unique point des Carnavals. Scott s'est rendu au

troisième sur le simple d'Ed Creech et Jack Damaska qui frappait à la place de Dennis Blair, a frappé un simple faisant compter Scott. Sur le même jeu Creech a été retiré au troisième but.

A la septième, les hommes de Karl Kuehl ont amorcé un ralliement et ils ont placé trois coureurs sur les sentiers avec deux coups sûrs et un but sur balles mais Rex Hudson a limité les dégâts au strict minimum en faisant frapper un roulant à Terry Childers qui frappait pour Don Albin.

Ce soir dernière visite des Dodgers de Waterbury et c'est Tom Sheppard qui doit être le lanceur débutant. Le match est prévu pour 20h.

Notes... John Noye, l'ancien instructeur des Royals de Drummondville de la défunte ligue provinciale,

était un spectateur très intéressé au match d'hier soir. Noye passe à nouveau l'été à Drummondville où il est le pilote de l'équipe junior et aussi il donne des cours à une école de baseball. "Le calibre n'est pas très fort dans le junior, du moins à ce qu'il me semble. Je ne peux cependant faire aucune comparaison car je n'ai pas vu le calibre des autres ligues juniors du Canada".

Ed Lopat était également dans la Capitale Provinciale, mais il a perdu de sa touche magique car les Carnavals n'ont pu remporter la victoire.

Sommaire Waterbury 000 400 000 4 4 0 Québec 000 010 000 1 7 5  
Wat : Hudson et Pasley. Qué : Blair, Albin 6, Joyce 8 et Carter. Gag : Hudson 7-8 Per : Blair 3-4.

## Sommaire des Carnavals

WATERBURY :

	Ap	P	Cs	Fp
Ferrer, ac	4	0	0	0
Randall, 2b	4	1	1	0
Lang, 2b	3	0	0	0
Robinson, 1b	3	1	1	1
Alvarez, cf	4	0	0	0
Floyd, cf	2	0	0	1
Philyaw, cf	2	0	0	1
Pasley, cf	4	0	0	0
Hudson, 1	2	0	1	0
Total	31	4	4	3

QUEBEC :

	Ap	P	Cs	Fp
Down, 1b	2	0	1	0
Navarette, 2b	2	0	1	0
Carter, f	4	0	0	0
Scamion, 3b	4	0	0	0
Rivera, cf	4	0	1	0
Schudlies, cf	4	0	0	0
Scott, cf	4	2	1	0
Creech, ac	2	0	1	0
Chapman, ac	0	0	0	0
Blair, 1	1	0	1	1
Damaska, fu	1	0	1	1
Albin, 1	0	0	0	0
Childers, fu	0	0	0	0
Joyce, 1	0	0	0	0
Total	31	1	7	1

Waterbury 000 400 000 4 4 0 Québec 000 010 000 1 7 5  
E-Schudlies 2, Scamion, Creech Navarette, BV-Navarette, BS-Phillaw, DL-Waterbury 2, Québec 2, LSB-Waterbury 4, Québec 6.

Les lanceurs : ml es pp m bb vb  
Hudson 9 7 1 1 3 3 8  
Blair 5 4 4 3 1 0 0  
Albin 2 0 0 0 1 1 1  
Creech 1 0 0 0 1 2  
BP-Carter, Pasley, LG-Hudson, (7-8); LP-Blair, (3-4), Arbitres: Marsh, au marbre; Lawson, sur les buts.  
Temps : 2h, 10m. — Assistance : 1,526.

KANSAS CITY — (P.A.). — Tous les commentateurs émis dans le vestiaire de la ligue Nationale à l'issue du match annuel des étoiles des ligues majeures de baseball, d'ouest mardi soir devant une foule record de 40,000 personnes à Kansas City, portaient sur Bobby Bonds.

Le voltigeur de centre des Giants de San Francisco n'avait pas été sélectionné comme joueur partant mais le gérant Sparky Anderson, des Reds de Cincinnati, n'a pas hésité à l'utiliser.

Bonds a répondu à l'appel de son instructeur avec un circuit de deux points et un double. De plus, il a été désigné le joueur par excellence de la rencontre.

"Il fait tout ce qu'un joueur de baseball peut faire", a déclaré Hank Aaron, des Braves d'Atlanta. "Il est formidable". En se fondant sur son rendement de cette saison, a déclaré Anderson, il est le meilleur joueur des ligues majeures. "Et il ne cesse de s'améliorer".

Depuis le début de l'année, Bonds a cogné 25 circuits et a volé 28 buts.

Le gérant Gene Mauch, des Expos de Montréal, qui a participé au match à titre d'instructeur au troisième coussin, s'est dit impressionné par la rapidité de Bonds. Au sujet de son double, il a déclaré : "C'était un simple de routine; j'ai regardé et j'ai vu Bonds au deuxième but".

Decu par le fait que Bonds

n'ait pas été sélectionné comme joueur partant, Anderson avait déclaré avant le match qu'il l'utiliserait dès que le lui permettraient les règlements, c'est-à-dire après trois manches complètes de jeu.

Après que le voltigeur des Giants eut claqué un circuit de deux points contre Bill Singer à la cinquième manche, Anderson lui a dit : "Merçi pour m'avoir donné raison".

A un journaliste qui lui demandait ce que prouvait cette victoire, Anderson a répondu : "Cette victoire prouve simplement que les 29 joueurs qui faisaient partis de l'équipe de la ligue Nationale étaient meilleurs que les 29 joueurs de l'équipe de la ligue Américaine".

Dans le vestiaire de la ligue Américaine, le gérant Dick Williams, des Athletics d'Oakland a dit en faisant allusion aux joueurs qui venaient de valoir leur équipe d'étoiles : "Je suis bien content qu'ils ne fassent pas tous partie de la même formation en série mondiale".

Selon Williams, les lanceurs ont fait la différence dans le match. "Certains de nos lanceurs participaient pour la première fois à un match d'étoiles et ils devaient sans doute être nerveux".

### SOCCER

LIGUE PROVINCIALE Classement au 23 juillet

	P	J	N	P	Re	P
Aigles de Char.	13	1	12	15	27	
Québec Univ. Cld	13	2	21	16	26	
Les Groggnards	14	7	2	43	34	16
Les Gaultois	13	5	7	19	20	11
Thetford-Mines	13	3	9	35	41	9
Les Québécois	14	2	3	19	39	8
Roe-Amadou	14	1	8	9	17	7

Les compteurs :  
1-Jean-Marc Klein (Grog.) 23  
2-Guy Saint-Cyr (Aigles) 8  
3-Émile Laroche (Gq.) 6  
4-Michel Doyenhart (Grog.) 6  
5-Richie Hutchins (Thet.M.) 6  
Pierre Lessard (Aigles) 6

**TILDEN**  
rent-a-car  
Nouveaux modèles 1973 à louer  
AUCUN FRAIS DE MILLAGE  
**ROMPRE & FRERE**  
DRIVE YOURSELF LTEE  
1030 RUE ST-JEAN. TEL: 529-9778

## Luc Robillard, Blaise St-Pierre, au championnat du monde de canot

### Hunter manquera quelques départs

KANSAS CITY (P.A.). — Jim Catfish Hunter a subi une fêlure au pouce droit quand il a été atteint par le coup en fleche de Billy Williams dans la 2e manche du match d'étoiles mardi soir et il manquera quelques départs.

Les rayons X ont révélé la fracture hier et on a placé le pouce en éclipse.

Le médecin prévoit que Hunter manquera plusieurs départs, mais ignore également si le pouce va guérir rapidement ou lentement.

Avec sa fiche de 15-3, la meilleure dans la LA, Hunter avait été les As d'Oakland à installer au premier rang dans la division Ouest de la LA.

Il devait lancer contre Minnesota vendredi soir, mais il est retourné à Oakland avec le gérant Dick Williams, qui se remet d'une appendicéctomie subie jeudi dernier.

La province de Québec sera représentée par deux canotiers de notre région, Luc Robillard et Blaise St-Pierre de Québec, lors du championnat mondial de canotage de long parcours au Michigan, vendredi et samedi prochains, les 27 et 28 juillet.

Luc Robillard, champion du monde dans cette discipline en 1972, défendra le nouveau son titre avec son co-équipier, Gerry Kellogg du Michigan.

A noter que cette course, d'une distance de 180 milles, est course d'un trait, sans arrêt, et d'une durée de 17 heures. Les concurrents partiront à 10 heures du soir et termineront l'épreuve le lendemain après-midi, vers 3 heures.

Lors de cette épreuve d'endurance, il n'y aura qu'un seul autre représentant de la province de Québec, soit Blaise St-Pierre de Charlesbourg, St-Pierre aura comme co-équipier, Ed Adams de Flint, Michigan.

St-Pierre en est à sa première participation dans cette course de canots long parcours, considérée comme la plus difficile dans cette discipline.

**LEVIS-MONTREAL EXPRESS 150 MINUTES**  
DEPARTS TRAVERSE DE LEVIS  
AUTOBUS DESHAIES  
LUNDI AU JEUDI 9.15 A.M. - 12.45 P.M.  
LE VEN. 9.15 A.M. - 12.45 P.M. - 7.30 P.M.  
LE SAMEDI 9.15 A.M. - 12.45 P.M.  
LE DIMANCHE 12.45 P.M. - 8.00 P.M.  
Bureau-chalet et informations à Lévis et Québec.  
692-0418

**BOLS**  
Le grand gin.  
Une sacrée bonne boisson.  
Distillé au Canada par Erven Lucas Bols, Hollande.

GOLF

Field-day au club Alpin

Le troisième field-day de la saison aura lieu samedi, au club de golf Alpin. On y couronnera un nouveau champion, puisque le vainqueur de l'an dernier, Fred Chouinard, est devenu professionnel, précédemment à ce club. 55 inscrites dans les classes A-B-C tenteront d'empêcher Jacques Bédard et Jacques Fleury de répéter leurs victoires de Donnacoua et Lorette. Le tournoi est sous la présidence de Raymond Bousonneau, président du club Alpin et directeur de l'A.O.G.

- Tee No 1
- 7.45 M. Génard, M. Lachance, A. Desnais
  - 7.52 G. Roberge, G. Gignac, D. LaLiberte, M. Grondin
  - 7.59 D. Gendron, R. Béher, P. Gagnier, R. Lamelle
  - 8.06 R. Giguère, G. Desagné, L. Frenette, Serge Lemieux
  - 8.13 J.-P. Gagnier, R. Desrosiers, G. Dumais, J.-P. Cantin
  - 8.20 C. Beaulieu, J. Mercier, J. Plamondon, J. Blain
  - 8.27 M. Pageau, C. Routhier, S. Gilbert, C. Hébert
  - 8.41 G. Lafontaine, L. Bouchard, A. Hébert, R. Lachance
  - 8.48 C. Faucher, G. Lavoie, R. Drapeau, A. Paradis
  - 8.55 C. Plamondon, G. Mathieu, P.-E. Garneau, R. Harvey
  - 9.02 G. Paradis, W. Tremblay, C. Fournier, R. Girard
  - 9.09 L. Racine, R. Guay, R. Dussault, G. Grenier
  - 9.16 M. Cloutier, R. Jean, R. Bourret, P. Verroult
  - 9.23 E. Martel, N. Gagnon, L. Huot, F. Pearce
  - 9.30 R. Brochu, P. Bernier, G. Gagné, N. Drapeau
  - 9.37 F. Grenier, C. Gagné, Y. Caron, R. Leblond
  - 9.45 M. Houle, D. Simard, A. Gagnon, R. Rheaume
  - 12.45 J.-P. Gagnier, R. Girard, D. Gignac, E. Lovett
  - 12.52 M. Dufour, M. Bédard, J. Grenier, T. Maréchal
  - 12.59 J. Bédard, G. Grenier, M. Perreault, P. Boucher
  - 1.06 G. Poulin, G. Soucy, R. Huot, K. Dion
  - 1.13 M. Robert, L. Amyot, A. Labrie, M. Chagny
  - 1.20 A. Latouche, M. Leclerc, P. Dumont, R. Bédard
  - 1.27 P. Béher, G. Demers, R. Giroux, D. Perrault
  - 1.41 F. Mathieu, P. Huot, C. St-Marie, M. Paradis
  - 1.48 O. Dufour, G. Rousseau, F. Roy, P. Poullot
  - 1.53 D. Lett, M. Thomassin, H. Ouellet, A. Gagné
  - 2.02 C. Huot, C. Bédard, M. Taché, R. Gagné
  - 2.09 R. Bousonneau, R. Letarte, P. Fauré, Y. Vallancourt
  - 2.16 R. Gilbert, R. Cardinal, P. Gilbert, M. Godbout
  - 2.23 G. Montreuil, G. Germain, G. Larouche, C. Bédard
  - 2.30 G. Hamelin, L. Létourneau, R. Paradis, C. Gagnier
  - 2.37 P. Boute, A. Després, S. Richard, C. Caron
  - 2.45 J. Raiche, R. Boucher, C. Bernard, A. Tessier

- Tee No 10
- 7.45 D. Maheux, V. Robichoud, H. Pedneault, J.-P. Lafore
  - 7.52 C. Galland, P. Gagnon, M. Mooney, J.-C. Larouche
  - 7.59 J.-G. Houliard, M. Cartier, J. Fournier, R. Girard
  - 8.06 R. Garneau, W. Bouré, D. Doye, P. Plamondon
  - 8.13 F. Mercier, S. Tardif, R. Béher, P. Gagnier
  - 8.20 R. Lussier, G. Rheaume, C. Rochette, G. Dussault
  - 8.27 B. Bastien, R. Beaulieu, S. Mooney, G. Donaldson
  - 8.41 A. Robitaille, E. Gauthier, C. Garneau, G. Villard
  - 8.48 A. Robitaille, R. Beaulieu, A. Brousseau, L.-P. Chouinard
  - 8.55 S. Simard, D. Rajotte, J.-M. Lacasse, Y. Bélanger
  - 9.02 L. Labrecque, J. Bédard, F. Bousonneau, G. Mathieu
  - 9.09 C. Gagnier, J. Houthier, C. Parent, J.-M. Leblanc
  - 9.16 R. Dupuis, F. Bédard, G. Lachance, A. Paradis
  - 9.23 J.-G. Maheux, D. Vézin, C. Parent, R.W. Stocking
  - 9.30 J. Bédard, J. Pichette, R. Côté, P.-E. Tremblay
  - 12.45 P. Albert, J. Marcoux, J. C. Fournier, F. Maréchal
  - 12.52 M. Boly, G. Drapeau, R. Blouin, M. Lemieux
  - 12.59 Ray, Morin, C. Asselin, Y. Roberge, D. Noël
  - 1.06 Cl. Côté, Jac. Côté, P. Trépanier, G. St-Pierre
  - 1.13 A. Simard, P. Boly, J. Fournier, M. Lafamme
  - 1.20 C. Marchand, G. Bélanger, An. Vézin, R. Allard
  - 1.27 R. Gagnon, S. Lavoie, R. Bertrand, M. Gagnon
  - 1.41 P. Chagny, Tino Giroux, J. Gagnon, Em. Gagnon
  - 1.48 M. Thériault, E. Thériault, Rémi Huot, A. Bouchard
  - 1.53 D. Béher, R. Garneau, R. Cloutier, Phil. Durand
  - 2.02 M. A. Simard, H. Durand, G. Jean, P. Durage
  - 2.09 R. Normand, Y. Gignac, Ray. Soucy, P. Gulliot
  - 2.16 C. Latouche, A. Fortin, B. Poirier, R. Perron
  - 2.23 D. Cloutier, Cl. Martel, D. Paradis, G. Gagnon
  - 2.30 P. Emond, M. Chevalier, B. Cantin, R. Morency

NOS FAVORIS

Programme pour JEUDI, 26 JUILLET 1973

**Course no 1 — COTE MIR** n'a pas encore réussi à gagner en 1973 mais cette 1ère course de la soirée lui permettra de le faire s'il ne brise pas son allure. Dans un tel cas, la victoire ira aux mains de **TWO MOUNTAINS BANK**.

**Course no 2 —** La plupart des inscrits de cette course à réclamer de \$800 connaissent des difficultés à gagner présentement. Nous prévoyons une lutte serrée entre **DUDLEY'S DREAM** et **PARKER FORBES**, deux amateurs qui ont de bonnes positions de départ.

**Course no 3 — L'ESCARGOT** vient de retrouver le chemin du cercle des vainqueurs et, avec un peu de chance, il devrait répéter aujourd'hui. **MISS D WILL** prend le départ dans la classe où elle a ramassé sa dernière victoire.

**Course no 4 —** Nous avons été impressionnés par la dernière performance de **ADIOS ANICH** et nous donnons notre vote à ce protégé de Nicol Tremblay même s'il a la dernière position. **THE SONGWRITER** nous apparaît comme un aspirant sérieux. **PRENEZ 8-3-7** pour la quinella.

**Course no 5 — MAJOR WORTH** est en excellente condition présentement et il devrait ajouter une victoire à son présent record. **FITZGERALD** retrouve lentement sa forme de l'an dernier et son gain de mardi dernier nous en a donné l'assurance.

**Course no 6 — DUC RICHELIEU** est de nouveau inscrit dans une course à réclamer de \$1,500 et ce "14 ans" sera difficile à déloger de la première place. **ORLEANS GIRL** termine ses courses avec rapidité et c'est un point en sa faveur. **PRENEZ 1-7-3** pour la quinella.

**Course no 7 — KITTY SHARP** connaît un bon meeting et il devrait retourner dans le cercle des vainqueurs à la fin de cette 7e course. **PICKS COLLETTE** donnera le ton à cette épreuve et cherchera à résister dans le dernier droit.

**Course no 8 — PRINCE MILES** n'a pas été gâté par les victoires en 1973 mais ses dernières performances en feront le favori des parieurs. **MC FHEATERS** a gagné sa dernière course et l'expérience de son conducteur ne doit pas être oubliée. **PRENEZ 5-3-1** pour la quinella.

**Course no 9 — PAYSAN FLEURIE** a eu la vie dure depuis le début de la saison et cette classe lui donnera la chance de respirer un peu. **JAMBO BILLET** cherchera à tirer les meilleurs profits de sa position de départ.

**Course no 10 — REY WIN SPARKLE** a finalement retrouvé sa forme de l'an dernier et il devrait remporter une de ses rares victoires en 1973. **DUDLEY'S WICK** pourrait venir de très loin dans le dernier droit pour se glisser dans la photo. **Renversez 6-7, 7-6** pour l'exacta.

**MEILLEUR CHOIX: DUC RICHELIEU (6e course)**  
**NEGLIGE: MISS BECAN (4e course)**

Trevino doit que 279 ou 280 seront suffisants pour gagner

**STE-JULIE (PC)** — Un total de 279 ou 280, soit huit ou neuf coups sous la normale, devrait être suffisant pour remporter l'Omniun canadien de golf, selon Lee Trevino, qui avait remporté le titre sur le parcours de la Vallée du Richelieu il y a deux ans.

Le tournoi débute aujourd'hui avec un début de 150 golfeurs, y compris le champion actuel Gay Brewer, en vue de la première bourse de \$35,000 sur un total de \$175,000.

Trevino l'avait emporté en surtemps sur Art Wall, après que les deux golfeurs eurent affiché des 275.

Mais Trevino prétend que le parcours est maintenant plus difficile avec les hautes herbes et les normales 3 plus longues.

"De plus les verts donneront lieu à de nombreux trois coups roulés", a-t-il ajouté.

Admettant qu'il n'avait pas bien joué depuis février, Trevino, qui est le 4e boursier du golf avec \$168,000 cette année, a tendance à s'endormir pendant les trois mois d'été en raison de ses obligations commerciales en dehors du golf.

Trevino a l'intention de participer à huit autres tournois aux USA cette année "et j'espère en remporter un et un autre \$100,000", à part de prendre part à des tournois au Japon, en Australie et au Mexique.

**PALMER**

Arnold Palmer, qui a rem-

porté son premier tournoi professionnel à Toronto en 1955, a fait sa première ronde d'exercice hier.

Après une tournée de "un sous la normale", il n'a pas trouvé beaucoup de différence avec sa visite de 1971. Les herbes sont très hautes à certains endroits et les verts "pas mauvais".

Palmer a remporté sa seule victoire de l'année à Palm Springs, lors de la classique Bob Hope. Il tente depuis de regagner confiance dans ces coups roulés.

"Je crois frapper la balle d'aplomb et il s'agit d'afficher une bonne tenue d'ensemble, mais je suis optimiste".

Palmer ne voit pas de raison pourquoi le score victorieux ne

serait pas celui de Trevino il y a deux ans, prédisant une fiche victorieuse de 10 à 14 coups sous la normale.

Georges Knudson, qui s'est fracturé un os du pied à la maison il y a deux semaines, s'est entraîné sur le parcours hier, déterminé à jouer aujourd'hui.

Il a parcouru le terrain avec un soulier plus grand au pied droit et demeurera en lice aussi longtemps que son score le lui permettra.

**MILLER**

Johann Miller, vainqueur de l'Omniun américain de golf, croit que ses coups sont tellement bons en vue de l'Omniun canadien "qu'ils m'effraient".

"Ou ce parcours est plus court de 50 verges, ou bien je frappe la balle 50 verges plus loin, a déclaré Miller hier, après un neuf sur le parcours de la vallée du Richelieu à quatre sous la normale.

"En fait, je suis tellement fatigué que je vais simplement tenter de m'amuser. De toute façon, je ne vais pas jouer comme si ma vie en dépendait, car ce n'est pas mon genre".

Lee Trevino s'est amusé dans sa ronde d'entraînement.

Tom Wespok n'était guère enchanté au sujet du tournoi Westchester, N.Y., la semaine prochaine. Il en était de même pour plusieurs pros de la tournée qui n'aiment pas le parcours et l'atmosphère de l'endroit.

Début des doubles à Winnipeg

**WINNIPEG (PC)** — Dave Brown, de Weston, Ont., a pris 19 heures pour éliminer Dave Johnston, de Vancouver, 6-4, 6-7, 6-4, hier en complétant un match commencé et interrompu par la pluie la veille dans les championnats de tennis réservés aux Canadiens.

Dans deux autres matches en simple, Raymond Roy, de Wickman, a éliminé Cam Dalgliesh, de Vancouver 2-6, 6-4,

6-4 tandis que le 3e choix Don McCormick, de Victoria, disposait de Bob Moffat, de Winnipeg, 7-5, 6-2.

Il y avait très peu de matches en simples prévus dans la 3e journée de ces compétitions qui durent une semaine, car elle était surtout réservée aux doubles.

Dans la 2e ronde des doubles, Jean Prévost, de Morin Heights, et eFles Popsil, de Toronto, ont vaincu Paul Hamill et Gregg Lee 6-2, 7-5, tandis que Myron Brunberg, de Montréal et Chris Burr, d'Etobicoke, Ont., éliminaient Jack Radford, de Halifax, et Mike Roberts, de St-Jean, N.-B., 6-2, 6-1.

**AUTRES MATCHES**

Dans d'autres matches de doubles, Bradshaw et Lindsay Stranace, de Vancouver, ont éliminé Doug Cobb et Ken Woller, de Montréal, 6-3, 7-5, tandis que Royer et Jim Matthews, de Winnipeg, éliminèrent Glenn Booth et Rick Borland, de Winnipeg, 6-1, 6-4, et Gabriel Rona, de Montréal, et Daniel Ottawa subsaisissent l'élimination.

En simples-dames, Andrée Martin, de Montréal, a vaincu Della Lubin, de Willowdale, 6-4, 6-0, tandis que Nicole Bouchard, de Laval, battait Mile Zarubova, de Montréal, 6-3, 4-6 et 6-2 en troisième ronde.

Le duel Killy-Schranz revivra chez les pros

**NEW YORK (AFP)** — Karl Schranz, ancien champion du monde de ski, exclu des Jeux Olympiques de Sapporo, est définitivement passé dans le camp des skieurs professionnels. Le grand champion de ski autrichien, âgé de 34 ans, veut ravoir le titre de champion du monde pro au Français Jean-Claude Killy, triple médaillé d'or aux Jeux Olympiques de Grenoble 1968.

"Je n'ai jamais arrêté de skier et je suis toujours en grande forme, a déclaré mercredi Schranz au cours d'une conférence de presse à New York. Je suis ravi de retrouver Jean-Claude Killy et j'espère bien devenir le numéro un", a-t-il ajouté.

Schranz, le mal aimé de

Sapporo, avait été le rival malchanceux du champion olympique français dans le slalom des Jeux de Grenoble.

Le grand duel Killy-Schranz débutera en novembre à Aspen Colorado et comportera 15 manches slaloms et courtes descentes parallèles avec élimination directe.

Ces courses, patronnées par une marque américaine de cigarettes, seront dotées au total de \$500,000 de prix. La saison dernière, Harald Stuefer, un ancien skieur amateur autrichien peu connu, spécialiste de slalom parallèle, avait été le plus dangereux adversaire de Jean-Claude Killy. Ce dernier avait empoché \$68,625 dans le championnat du monde professionnel.

Une pouliche d'Hervé Filion favorite chez les deux ans

Une pouliche de 2 ans, issue de Jerry Day et propriété d'Hervé Filion prendra la tête d'efflué dans le 2e ans amble pouliche du circuit Québec, dotée d'une bourse de \$3,528. Cette pouliche a triomphé e- 2.05 plus tôt cette saison et fut chronométrée en 2:04. Comme l'opposition ne sera pas tellement forte, il n'y aura pas de pari dans cette course présentée entre les 5e et 6e épreuves. Donc un total de 11 épreuves seront présentées ce soir à compter de 7h.45.

Dans une épreuve qui devrait être négociée en 2:04 ou

mieux, deux chevaux qui attireront de plus en plus l'attention des amateurs de courses québécoises, se partageront les honneurs de la bourse de \$1,600. Mike Almahurst à Pierre Lachance et Major Worth qui conduira Paul Grenier devraient donner beaucoup de fil à retordre à leurs adversaires. Pour Mike Almahurst, ce sera un véritable test contre des chevaux âgés. Pour Major Worth, c'est possiblement un retour dans le cercle des vainqueurs. Mais leurs rivaux sont de taille et eux aussi sont capables de grandes performances.

Fitzgerald à Yvon Cattellier partira le long de la rampe et sa victoire de la semaine dernière laisse prévoir un retour à sa forme d'ancien. Quoique Cattellier ait dû travailler ferme dans le dernier droit pour résister à une poussée de Royal House. Yvon Pelchat dont les succès se multiplient, occupent le Sulky de Boiesie Dream un amateur qui n'est pas à dédaigner. A. CS Yosemite à Eddy White et Mr Frontenac à Jules Quessy Complèteront le peloton.

Premier départ à 7:45 hres.

Résultats à Blue Bonnets

**MERCREDI**

**COURSE NO 1**  
Trot — Bourse \$1,500.  
No 3 Tenpole (G. Beaulieu) 9.60 3.30 3.00 — No 4 Imperial (Y. Gauthier) 8.60 3.90 — No 5 Ivanhoe Hanover (G. Lachance) 2.40.  
TEMPS: 32.1, 1.03.4, 1.35.2, 2.06.3.

**COURSE NO 2**  
Amble — Bourse \$1,500.  
No 5 Derek (Y. Cattellier) 5.90 3.40 2.70 — No 3 Cecil Mir (G. Gendron) 5.30 3.50 — No 1 Chaney Joey (G. Sansoucy) 2.60.  
TEMPS: 30.3, 1.03.1, 1.34.1, 2.06.  
PARI-DOUBLE: 3-5 — \$39.70.

**COURSE NO 3**  
Trot — Bourse \$15,500.  
No 7 Nevele Diamond (S. Daner) 2:10 2:40 2:20 — No 5 Journalist (W. Haughton) 3:10 2:10 — No 8 Spitfire Hanover (D. Miller) 3:70.  
Ont aussi couru: Armbro Outro, Mable Down, Blue Grass Boy, Farand Angus, Jambo Coupe, Way To Reason, Keira Rapide.  
TEMPS: 32.1, 1.02.3, 1.32.1, 2.04.3.

**COURSE NO 4**  
Amble — Bourse \$1,400.  
No 8 Crapeau (L. Turcotte) 6.50 3.20 — No 6 Perikadi (Y. Gamache) 2.90 — No 9 Lucien (G. Desrosiers) 3.90.  
Ont aussi couru: River Circle Sue, Léopoldine, Robin Lobell, Filpinaut, Yvanick, Tumu Dee, Keystone Sandra.  
TEMPS: 30.1, 1.02.1, 1.32.3, 2.05.1.

**COURSE NO 10**  
Amble — Bourse \$2,000.  
No 2 R H H (S. Boucher) 4:20 2:00 — No 4 All Time Great (Y. Gamache) 5:60.  
Ont aussi couru: Trudy Mac, Bare Foot Boy, Joe's Rhythm, Kaya Knight, Count Three.  
TEMPS: 31.1, 1.04.1, 1.34.4, 2.05.1.  
PARI-DOUBLE: 2-4 — \$16.70.

**COURSE NO 9**  
Trot — Bourse \$8,705.  
No 8 High Score (W. Haughton) 32:00 14:30 6:50 — No 7 Armbro Owl (D. Miller) 35:50 6:00 — No 9 Ladvian Hanover (K. Waples) 3:90.  
Ont aussi couru: River Circle Sue, Léopoldine, Robin Lobell, Filpinaut, Yvanick, Tumu Dee, Keystone Sandra.  
TEMPS: 30.1, 1.02.1, 1.32.3, 2.05.1.

**COURSE NO 8**  
Amble — Bourse \$1,600.  
No 2 R H H (S. Boucher) 4:20 2:00 — No 4 All Time Great (Y. Gamache) 5:60.  
Ont aussi couru: Ned Polly, Bachelor Gay, Anderson Bonnies, Oliver Twist, A. Kings Medal, Yankee Cavalier, J. R. Doll.  
TEMPS: 31.2, 1.03.3, 1.32.4, 2.04.1.  
EXACTA — 2-4 — \$33.30.  
ASSISTANCE: \$636.  
PARI-MUTUEL: \$580.668.



Yvon Duhamel, détenteur du record mondial de 171 milles à l'heure à motocyclette, assistera à la Traversée du lac St-Jean et donnera une démonstration de son savoir-faire à l'arena de Roberval vendredi le 3 août.

Les inscrits à Québec

- JEUDI**
- COURSE NO 1**  
Trot — Bourse \$700.00  
1—Prince Omaha (Y. Cattellier) 10-1  
2—Earl's Counsel (N. Nadeau) 3-1  
3—Belie du Jour (N. Tremblay) 4-1  
3—The Florentine (E. White) 3-1  
3—Donald James (Y. Latrouse) 7-1  
6—Cote Mir (L. Duquette) 9-1  
7—Two Mountain Bank (P. Lachance) 8-1  
8—Green Acres Demon (P. Noël) 6-1
- COURSE NO 2**  
Amble — Bourse \$500.00  
1—Parker Forbes (G. Julien) 6-2  
2—Dudley's Dream (C. Denault) 7-1  
3—Captain Angus (Y. Boly) 3-1  
4—Therese Off (J. Page) 7-1  
5—Jackpot Mir (J. Cyrène) 4-1  
6—Newport Buzzard (J. E. Girard) 5-1  
7—Lovely Luann (J. Lefebvre) 10-1  
8—My Tipples Girl (M. Birou) 9-1
- COURSE NO 3**  
Amble — Bourse \$750.00  
1—Sarotaga Lad (J. Lefebvre) 10-1  
2—Sagittaire (R. Gendron) 6-2  
3—Petite Blonnie (D. Gaudin) 5-1  
4—Psa Coat (G. Julien) 9-1  
5—Senga Hahn (Y. Pelchat) 4-1  
6—Miss Becan (L. Dubé) 3-1  
7—Glowing Mir (P. Nadeau) 3-1  
8—Aldos Anish (N. Tremblay) 5-3  
Elig.: Mr Flintridge, Puggy Wuggy.
- COURSE NO 4**  
Amble — Bourse \$1,000.00  
1—Fitzgerald (Y. Cattellier) 6-1  
2—Major Worth (P. Grenier) 5-2  
3—A. Cs Yosemite (E. White) 4-1  
4—Betsey Dream (Y. Pelchat) 4-1  
5—Mike Almahurst (Lachance) 5-1  
6—Mr Frontenac (J. Quessy) 10-1
- COURSE SPECIALE (sans pari)**  
Amble — Bourse \$3,528.35  
1—Herbary Joy (D. Filion) 5-1  
2—Pettie Blonnie (L. Dubé) 5-1  
3—Florida Angus (M. Giguère) 4-1  
4—Miss Matapédia (G. Labonté) 3-1  
5—Miss Vanhals (J. St-Jacques) 4-1  
6—Kathleen Drummond (S. Boucher) 4-1  
7—Betty Drummond (A. Veilleux) 10-1
- COURSE NO 5**  
Amble — Bourse \$600.00  
1—Duc Richelieu (J. Cyrène) 5-2  
2—Leah's Lady (N. Tremblay) 3-1  
3—Adios Anich (P. Lachance) 4-1  
4—Mertz Western (P. Nadeau) 4-1  
5—Georgita J (V. Larose) 3-1  
6—Annie Topfield (R. Marcotte) 10-1  
7—Orleans Girl (Y. Pelchat) 3-1  
8—Kings Knave (Belanger) 7-1  
Elig.: Fiery Grattan, Henry Tar.
- COURSE NO 6**  
Trot — Bourse \$750.00  
1—Floriss Star (N. Tremblay) 6-1  
2—Peter Jo Morcka (Desjardins) 5-1  
3—Picks Collette (R. Belanger) 3-1  
4—Kitty Sharp (A. Jean) 7-2  
5—Regis Lobell (J. Cyrène) 10-1  
6—Dorley's Choice (Y. Pelchat) 10-1  
7—Unitas (Y. Cattellier) 8-1
- COURSE NO 8**  
Amble — Bourse \$500.00  
1—Gay Goucho (pas nommé) 4-1  
2—Meddy Test (J. Guenet) 5-1  
3—McFeathers (J. Bruyere) 3-1  
4—Tiger Herbert (Y. Pelchat) 8-1

Loto - Perfecta

numéros	arrivé
JORDAN	
BAT TIME	
BECKET	
Bobby T MIGHTY	
MARTHA DAWN	
HEINZE TRAVEL	
JAMBO BARBER	
Bonny STRATHAIR	
CANEVIN	
DEAN IRISH	
NIPPY FROST	
SHORT TIME	
Thor ALMAHURST	
VOTRE CHOIX	
RESULTATS	

Inscrits à Blue Bonnets

- JEUDI**
- COURSE NO 1**  
Trot — Bourse \$1,500.  
5—Dunhill Hanover (J. Jodoin) 5-2  
2—Voltaire Hanover (A. Desjardis) 3-1  
5—Prince Daniel (S. Grisé) 4-1  
9—Soudade Rodney (L. Turcotte) 9-2  
3—Cornish Horn (M. Picard) 5-1  
4—Karen Mon (J. Gendron) 8-1  
1—Licking Speed (M. Gignac) 8-1  
3—Exodus Hanover (G. Gendron) 10-1  
7—Jay Town Lady (J. Hébert) 12-1
- COURSE NO 2**  
Amble — Bourse \$1,200.  
8—Bud's Dominion (J. C. Corbin) 5-2  
3—Best Chance (P. Sarto Gony) 3-1  
3—Wildcat Kelly (J. P. Charron) 4-1  
7—Prosty Mae (W. Bourzon) 9-2  
6—Loyal Friend (J. Gendron) 6-1  
4—Green River Chummy (G. Lachance) 8-1  
1—Jarvis (S. Grisé) 8-1  
2—Constant Yankee (J. Foley) 10-1
- COURSE NO 3**  
Amble — Bourse \$750.  
1—Constant Yankee (J. Foley) 10-1  
7—Starrion (G. Beaulieu) 5-2  
5—Vanguard Mir (G. Gendron) 4-1  
8—Armbro McKee (S. Grisé) 5-1  
3—West River Eggwavy (I. Aubin) 6-1  
2—Mr Coak (J. Gendron) 8-1  
4—Mactée Dares (Y. Gauthier) 8-1  
4—Amortizers Tim (J. Foley) 10-1
- COURSE NO 4**  
Amble — Bourse \$1,400.  
8—Stephens Delight (Lachance) 5-2  
6—The Flyer A (Y. Gamache) 3-1  
1—The Champ Lady (S. Boucher) 4-1  
9—Sunny Dale Chief (Samson) 9-2  
7—Two Mountains Call 5-1  
5—Marge Maple (J. Hébert) 6-1  
4—Carroll's Pride (S. Grisé) 8-1  
4—Belle Coloniale (R. Seaman) 8-1  
2—Tuffy C Bunter (J. Corbin) 10-1
- COURSE NO 5**  
Amble — Bourse \$1,400.  
8—Springerz John 5-2  
4—Powerful Wave (D. MacTavish) 3-1  
1—Demostition (Dr. M. Ricard) 4-1  
3—Dr Irish Adios (W. Bourzon) 9-2  
2—Mr Wolk (J. Corbin) 5-1  
3—Spanish Gold (S. Boucher) 6-1  
6—Fleur Coloniale 5-1  
9—Two Mountains Step (Samson) 8-1
- COURSE NO 6**  
Amble — Bourse \$1,000.  
3—Yvonne Coloniale (J. Hébert) 5-2  
8—Sigm. In (pas nommé) 3-1  
3—Marcella Lobell (G. Beaulieu) 4-1  
5—Ouille Jester (G. Lachance) 9-2  
6—Carillon (Y. Gamache) 6-1  
4—David Lee (B. Seaman) 6-1  
1—Tarquin (R. Ponton) 8-1  
7—efferson Image (J. Charron) 8-1
- COURSE NO 8**  
Amble — Bourse \$1,500.00  
3—Archie Adios (G. Robichaud) 5-2  
6—Speedy Peter Bee (R. Samson) 3-1  
8—Berle of Mine (J. Gauthier) 4-1  
7—Dexter Chief (J. Charron) 9-2  
5—B-rth McKlvo (Y. Gamache) 5-1  
1—Yolo Mir (Y. Poirier) 6-1
- COURSE NO 9**  
Amble — Bourse \$1,500.00  
4—Florida (pas nommé) 2-1  
3—Colonial Charm (G. Gagnay) 5-2  
1—Honey Suckle Rose (pas nommé) 3-1  
6—Meadow Flower (D. Miller) 4-1  
3—Jambo Barbs (pas nommé) 5-1  
4—Lumber Starlet (J. O'Brien) 6-1  
8—Vandella (H. McKinley) 20-1  
9—Piqua (J. P. Morel) 12-1  
3—Veronique (M. Ricard) 99-1
- COURSE NO 10**  
Amble — Bourse \$2,100.00  
3—Mark Almahurst (G. Bouvrette) 5-2  
4—R P M (R. Ste-Marie) 5-1  
2—Showtime Lobell (G. Gendron) 4-1  
7—Whitzer Diller (J. Jodoin) 4-1  
4—R P M (R. Ste-Marie) 5-1  
6—Lemoine (R. Savigneau) 6-1  
5—Cocktail Mir (M. Dostie) 6-1  
1—Rice Knight (S. Grisé) 8-1  
8—Welcome Change (Y. Gamache) 10-1

Nouveau record canadien

La sensationnelle pouliche d'Irving Liverman, Handle With Care, a établi un nouveau record canadien hier soir à Blue Bonnets en y allant d'un mille en 2:01.1 pour une pouliche de deux ans.

Pilotée par Billy Haughton, Handle With Care a fait fi de la compétition pour remporter par plus de cinq longueurs cette première division de la 2e tranche du grand circuit. Handle With Care a retourné \$2.40 au pari mutuel.

Le trotteur de deux ans, Nevele Diamond, un rejeton de Nevele Pride, a égalé le record canadien hier soir à la piste Blue Bonnets après avoir parcouru le mille en 2:04.3 sous le coup de guide de l'excellent et talentueux Stanley Daner.

Nevele Diamond a ainsi répété l'exploit de Noble Florie qui à Blue Bonnets lundi établissait le record canadien pour des trotteurs de deux ans avec

son conducteur et entraîneur Glen Gagnay.

**Hamilton 9 Ottawa 13**

HAMILTON (PC) — Les Rough Riders d'Ottawa ont résisté aux assauts tardifs des Tiger-Cats de Hamilton en l'emportant 13-9 dans un match hors concours de la LCF mardi soir.

Alois que Ottawa menait 13-9 à moins d'une minute de la fin du match, Rudy Sims a poursuivi le quart Chuck Ealy à 25 verges derrière la ligne de mêlée, mais a écopé d'une pénalité et le jeu a repris au sept des visiteurs.

A la suite d'une obstruction des Riders sur un jeu aérien, le jeu a repris à la ligne de 3 1/2 verges des visiteurs. Un autre jeu a redonné le ballon aux Cats, qui, finalement, n'ont pu traverser la ligne des buts avec trois jeux à courte distance.

Rick Cassata, des Riders, a complété une passe majeure de 10 verges à Lee Forbes, Gerry Organ a botté un placement de 38 verges et un simple de 41 verges sur une tentative de placement, puis Alec Lockington a concédé un touché de sûreté aux vainqueurs.

Tony Gabriel a marqué le touché des Cats sur un passe de 13 verges de Bill Etter tandis que Ian Sunter bottait un placement de 33 verges, après avoir raté le converti du majeur.

694-6131.

Lanceurs probables

- LIGUE NATIONALE**
- vs Pittsburgh: Blass (3-5)
  - vs Chicago: Reuschel (10-7)
  - vs Atlanta: Schuster (5-3)
  - vs Cincinnati: Niskro (9-5)
  - vs Cincinnati: Norman (8-9)
  - vs Montreal: Renko (9-6)
  - vs Philadelphia: Koppers (0-0)
  - vs Philadelphia: Carlton (9-10)
  - vs New York: Matlack (7-12)
  - vs St-Louis: Koussaman (8-9)
  - vs St-Louis: Gibson (10-9)
  - vs San Diego: Foster (6-5)
  - vs San Diego: Kirby (6-10)
  - vs San Francisco: Bryant (14-7)
  - vs Houston: Willoughby (12-5)
  - vs Houston: Roberts (10-7)
  - vs Los Angeles: John (9-5)
- LIGUE AMERICAINE**
- vs Cleveland: Perry (8-14)
  - vs Baltimore: Tidrow (7-9)
  - vs Baltimore: McNally (9-11)
  - vs California: Cuellar (7-9)
  - vs California: Ryan (11-12)
  - vs Texas: Singer (12-5)
  - vs Texas: Bibby (3-4)</

Tendance à Montréal

MONTREAL (PC) - Tous les secteurs ont progressé mercredi à la Bourse de Montréal, mais le nombre des transactions n'y a pas été très élevé. Le virement combiné de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne se situe à 1-2 million d'actions, au regard de 990,100 actions la veille. L'indice industriel a monté de 14 et atteint 247,07. L'indice composé, de 1,41 et atteint 229,66, l'indice des banques, de 1,34 et atteint 263,61, celui des papeteries, de 1,03 et atteint 125,58 et celui des services publics, de 3,32 et atteint 148,87.

Comportement des valeurs

Table with 2 columns: Gains, Pertes, Inchangées, Total. Values include 113, 32, 123, 494, 288.

Husky Oil, dont 43,267 actions ont été transférées, a été le titre industriel le plus actif, un titre dont la cote a monté de 5-8 et atteint \$24 5-8.

Cuivre Mines, dont 116,530 actions ont été négociées, a été le titre minier le plus actif, un titre dont la cote a baissé de 23 cents et fermé à 1,92.

IU International Corp. rapporte un revenu net de \$35,6 millions - \$1,14 l'action - pour le premier semestre de l'année au regard de \$29,4 millions - 95 cents l'action pour la période correspondante l'an dernier. IU International a avancé de 7-8 et fermé à \$25.

Moore Corp. Ltd. a eu un revenu net de \$25,4 millions - 89 cents l'action - pendant le premier semestre de l'année, au regard de \$21,4 millions - 75 cents l'action pour la période correspondante l'an dernier. Moore Corp. est resté inchangé, soit à \$51 3-4.

CAE Electronics Ltd., de Montréal, a un contrat avec la Commission de l'énergie électrique du Nouveau-Brunswick pour la mise sur pied, au coût de \$500,000, d'un réseau de données électroniques. CAE Industries est resté inchangé, soit à \$10 1-4.

Bell Canada rapporte un revenu net de \$74,609,000 - \$2,02 l'action ordinaire - pour le premier semestre de l'année, au regard de \$67,825,000 - \$1,87 l'action - pour la période correspondante l'an dernier. Bell Canada a monté de 1-8 et atteint \$41 1-2.

À la Bourse de Montréal, Crown Cork and Seal a monté de 4-1/2 et atteint \$260, le Crédit Foncier, de 4 et atteint \$107, Pacific Petroleum, de 2-3-8 et atteint \$33 3-8, Dome Petroleum, de 1-7-8 et atteint \$34 3-4, Denison Mines, de 1-1/2 et atteint \$38, International Nickel, de 1 1/4 et atteint \$32 3-8, Falconbridge Nickel, de 1 et atteint \$90, Crush International, de 1 et atteint \$13, Hudson Bay Mining, de 7-8 et atteint \$29, Alcan, de 3-4 et atteint \$31 5-8, Canadian Javelin, de 3-4 et atteint \$13, Shell Canada, de 5-8 et atteint \$20 3/4, Noranda Mines, de 1-2 et atteint \$55 1-2, Westcoast Transmission, de 1-2 et atteint \$18 1-2, Pam Oil, de 1-2 et atteint \$15, Consolidated Bathurst, de 3-8 et atteint \$24 1-8 et B.C. Forest, de 3-8 et atteint \$18.

Microsystems International a reculé de 7-8 et fermé à \$9 3-8, Texaco Canada, de 3-4 et fermé à \$65 1-2, B.C. Telephone, de 1-2 et fermé à \$50 1-2, Imperial Oil, de 1-2 et fermé à \$42 1-4, Inasco, de 1-2 et fermé à \$30 1-4, Brascan, de 1-2 et fermé à \$17 1-2 et Canadian Vickers, de 1-2 et fermé à \$15 3-4.

À la Bourse Canadienne, Royal Agassiz Mines - reculé de neuf cents et fermé à \$1,05 dans un virement de 46,399 actions, Dynasco Resources, de trois cents et fermé à sept cents dans un virement de 44,000 actions et Québec Uranium Mining, de 2-1/2 cents et fermé à \$28 1/2 dans un virement de 33,000 actions.

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la Presse Canadienne

Bell Canada, pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$74,609,000 - \$2,02 l'action, au regard de \$67,825,000 - \$1,87 l'action - pour la période correspondante l'an dernier. Bell Canada a monté de 1-8 et atteint \$41 1-2.

Hamilton Group Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 30 avril dernier, \$1,804,699 - 76 cents l'action, au regard de \$1,633,509 - 74 cents l'action. Interprovincial Pipe Line Co. - pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$24,200,000 - 95 cents l'action, au regard de \$12,200,000 - 75 cents l'action.

Murphy Oil Co. Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$1,549,000 - 25 cents l'action, au regard de \$896,000 - 14 cents l'action.

Vulcan Industrial Packaging Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$330,400 - 40,6 cents l'action, au regard de \$240,776 - 29,6 cents l'action.

Alberta Gas Trunk Line Co. Ltd., semestre au 30 juin 1973, \$6,573,000, soit 39 cents l'action; 1872, \$5,932,000 soit 36 cents l'action.

Ashland Oil Canada Ltd., neuf mois au 30 juin 1973, \$6,800,000; 1972, \$5,700,000.

Cambridge Leasehold Ltd., trimestre au 31 mai 1973, \$180,892, soit 8,6 cents l'action; 1972, \$159,772, soit 6,7 cents l'action.

Cambridge Red Lake Mines Ltd., semestre au 30 juin 1973, \$3,984,567, soit \$1 l'action; 1972, \$1,948,133, soit 49 cents l'action.

Dover Industries Ltd., semestre au 30 juin 1973, \$322,075, soit \$1,02 l'action; 1972, \$217,800, soit 65 cents.

Getty Oil Co., semestre au 30 juin 1973, \$56,364,000, soit \$2,98 l'action; 1972, \$51,859,000, soit \$2,72 l'action.

Goodyear Tire and Rubber Co. of Canada Ltd., semestre au 30 juin 1973, \$4,579,000, soit \$17,82 l'action; 1972, \$4,473,000, soit \$17,01 l'action.

Moore Corp. Ltd., semestre au 30 juin 1973, \$25,371,000 US, soit 89 cents l'action; 1972, \$21,364,000 soit 75 cents.

Ontario Trust Co., semestre au 30 juin 1973, \$425,854, soit 28 cents l'action; 1972, \$275,858, soit 18 cents.

Québec Telephone semestre au 30 juin 1973, \$2,444,357 soit \$1,08 l'action; 1972, \$2,055,220, soit 88 cents.

Titres vendus haut bas ferm. chng. Husk Oil 4297 24 1/4 24 1/4 + 1/4 Alcan 3349 21 1/2 21 1/2 + 1/4

Titres vendus haut bas ferm. chng. Falcobridge Copper Ltd. 12,492,000 \$1,04 l'action, au regard de \$4,344,000 - 36 cents l'action.

Great Plains Development Co. of Canada Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$2,363,000 - 88 cents l'action, au regard de \$2,208,000 - 68 cents l'action.

Hambridge Copper Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$12,492,000 - \$1,04 l'action, au regard de \$4,344,000 - 36 cents l'action.

Interprovincial Pipe Line Co., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$24,200,000 - 95 cents l'action, au regard de \$12,200,000 - 75 cents l'action.

Murphy Oil Co. Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$1,549,000 - 25 cents l'action, au regard de \$896,000 - 14 cents l'action.

Vulcan Industrial Packaging Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$330,400 - 40,6 cents l'action, au regard de \$240,776 - 29,6 cents l'action.

Alberta Gas Trunk Line Co. Ltd., semestre au 30 juin 1973, \$6,573,000, soit 39 cents l'action; 1872, \$5,932,000 soit 36 cents l'action.

Ashland Oil Canada Ltd., neuf mois au 30 juin 1973, \$6,800,000; 1972, \$5,700,000.

Cambridge Leasehold Ltd., trimestre au 31 mai 1973, \$180,892, soit 8,6 cents l'action; 1972, \$159,772, soit 6,7 cents l'action.

Cambridge Red Lake Mines Ltd., semestre au 30 juin 1973, \$3,984,567, soit \$1 l'action; 1972, \$1,948,133, soit 49 cents l'action.

Dover Industries Ltd., semestre au 30 juin 1973, \$322,075, soit \$1,02 l'action; 1972, \$217,800, soit 65 cents.

Getty Oil Co., semestre au 30 juin 1973, \$56,364,000, soit \$2,98 l'action; 1972, \$51,859,000, soit \$2,72 l'action.

Goodyear Tire and Rubber Co. of Canada Ltd., semestre au 30 juin 1973, \$4,579,000, soit \$17,82 l'action; 1972, \$4,473,000, soit \$17,01 l'action.

Moore Corp. Ltd., semestre au 30 juin 1973, \$25,371,000 US, soit 89 cents l'action; 1972, \$21,364,000 soit 75 cents.

Ontario Trust Co., semestre au 30 juin 1973, \$425,854, soit 28 cents l'action; 1972, \$275,858, soit 18 cents.

Québec Telephone semestre au 30 juin 1973, \$2,444,357 soit \$1,08 l'action; 1972, \$2,055,220, soit 88 cents.

Titres vendus haut bas ferm. chng. Husk Oil 4297 24 1/4 24 1/4 + 1/4 Alcan 3349 21 1/2 21 1/2 + 1/4

Titres vendus haut bas ferm. chng. Falcobridge Copper Ltd. 12,492,000 \$1,04 l'action, au regard de \$4,344,000 - 36 cents l'action.

Great Plains Development Co. of Canada Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$2,363,000 - 88 cents l'action, au regard de \$2,208,000 - 68 cents l'action.

Hambridge Copper Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$12,492,000 - \$1,04 l'action, au regard de \$4,344,000 - 36 cents l'action.

Interprovincial Pipe Line Co., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$24,200,000 - 95 cents l'action, au regard de \$12,200,000 - 75 cents l'action.

Murphy Oil Co. Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$1,549,000 - 25 cents l'action, au regard de \$896,000 - 14 cents l'action.

Vulcan Industrial Packaging Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$330,400 - 40,6 cents l'action, au regard de \$240,776 - 29,6 cents l'action.

Alberta Gas Trunk Line Co. Ltd., semestre au 30 juin 1973, \$6,573,000, soit 39 cents l'action; 1872, \$5,932,000 soit 36 cents l'action.

Ashland Oil Canada Ltd., neuf mois au 30 juin 1973, \$6,800,000; 1972, \$5,700,000.

Cambridge Leasehold Ltd., trimestre au 31 mai 1973, \$180,892, soit 8,6 cents l'action; 1972, \$159,772, soit 6,7 cents l'action.

Cambridge Red Lake Mines Ltd., semestre au 30 juin 1973, \$3,984,567, soit \$1 l'action; 1972, \$1,948,133, soit 49 cents l'action.

Dover Industries Ltd., semestre au 30 juin 1973, \$322,075, soit \$1,02 l'action; 1972, \$217,800, soit 65 cents.

Getty Oil Co., semestre au 30 juin 1973, \$56,364,000, soit \$2,98 l'action; 1972, \$51,859,000, soit \$2,72 l'action.

Goodyear Tire and Rubber Co. of Canada Ltd., semestre au 30 juin 1973, \$4,579,000, soit \$17,82 l'action; 1972, \$4,473,000, soit \$17,01 l'action.

Moore Corp. Ltd., semestre au 30 juin 1973, \$25,371,000 US, soit 89 cents l'action; 1972, \$21,364,000 soit 75 cents.

Ontario Trust Co., semestre au 30 juin 1973, \$425,854, soit 28 cents l'action; 1972, \$275,858, soit 18 cents.

Québec Telephone semestre au 30 juin 1973, \$2,444,357 soit \$1,08 l'action; 1972, \$2,055,220, soit 88 cents.

Titres vendus haut bas ferm. chng. Husk Oil 4297 24 1/4 24 1/4 + 1/4 Alcan 3349 21 1/2 21 1/2 + 1/4

Titres vendus haut bas ferm. chng. Falcobridge Copper Ltd. 12,492,000 \$1,04 l'action, au regard de \$4,344,000 - 36 cents l'action.

Great Plains Development Co. of Canada Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$2,363,000 - 88 cents l'action, au regard de \$2,208,000 - 68 cents l'action.

Hambridge Copper Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$12,492,000 - \$1,04 l'action, au regard de \$4,344,000 - 36 cents l'action.

Interprovincial Pipe Line Co., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$24,200,000 - 95 cents l'action, au regard de \$12,200,000 - 75 cents l'action.

Murphy Oil Co. Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$1,549,000 - 25 cents l'action, au regard de \$896,000 - 14 cents l'action.

Vulcan Industrial Packaging Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$330,400 - 40,6 cents l'action, au regard de \$240,776 - 29,6 cents l'action.

Alberta Gas Trunk Line Co. Ltd., semestre au 30 juin 1973, \$6,573,000, soit 39 cents l'action; 1872, \$5,932,000 soit 36 cents l'action.

Ashland Oil Canada Ltd., neuf mois au 30 juin 1973, \$6,800,000; 1972, \$5,700,000.

Cambridge Leasehold Ltd., trimestre au 31 mai 1973, \$180,892, soit 8,6 cents l'action; 1972, \$159,772, soit 6,7 cents l'action.

Cambridge Red Lake Mines Ltd., semestre au 30 juin 1973, \$3,984,567, soit \$1 l'action; 1972, \$1,948,133, soit 49 cents l'action.

Dover Industries Ltd., semestre au 30 juin 1973, \$322,075, soit \$1,02 l'action; 1972, \$217,800, soit 65 cents.

Getty Oil Co., semestre au 30 juin 1973, \$56,364,000, soit \$2,98 l'action; 1972, \$51,859,000, soit \$2,72 l'action.

Goodyear Tire and Rubber Co. of Canada Ltd., semestre au 30 juin 1973, \$4,579,000, soit \$17,82 l'action; 1972, \$4,473,000, soit \$17,01 l'action.

Moore Corp. Ltd., semestre au 30 juin 1973, \$25,371,000 US, soit 89 cents l'action; 1972, \$21,364,000 soit 75 cents.

Ontario Trust Co., semestre au 30 juin 1973, \$425,854, soit 28 cents l'action; 1972, \$275,858, soit 18 cents.

Québec Telephone semestre au 30 juin 1973, \$2,444,357 soit \$1,08 l'action; 1972, \$2,055,220, soit 88 cents.

Titres vendus haut bas ferm. chng. Husk Oil 4297 24 1/4 24 1/4 + 1/4 Alcan 3349 21 1/2 21 1/2 + 1/4

Titres vendus haut bas ferm. chng. Falcobridge Copper Ltd. 12,492,000 \$1,04 l'action, au regard de \$4,344,000 - 36 cents l'action.

Great Plains Development Co. of Canada Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$2,363,000 - 88 cents l'action, au regard de \$2,208,000 - 68 cents l'action.

Hambridge Copper Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$12,492,000 - \$1,04 l'action, au regard de \$4,344,000 - 36 cents l'action.

Interprovincial Pipe Line Co., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$24,200,000 - 95 cents l'action, au regard de \$12,200,000 - 75 cents l'action.

Murphy Oil Co. Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$1,549,000 - 25 cents l'action, au regard de \$896,000 - 14 cents l'action.

Vulcan Industrial Packaging Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$330,400 - 40,6 cents l'action, au regard de \$240,776 - 29,6 cents l'action.

Alberta Gas Trunk Line Co. Ltd., semestre au 30 juin 1973, \$6,573,000, soit 39 cents l'action; 1872, \$5,932,000 soit 36 cents l'action.

Ashland Oil Canada Ltd., neuf mois au 30 juin 1973, \$6,800,000; 1972, \$5,700,000.

Cambridge Leasehold Ltd., trimestre au 31 mai 1973, \$180,892, soit 8,6 cents l'action; 1972, \$159,772, soit 6,7 cents l'action.

Cambridge Red Lake Mines Ltd., semestre au 30 juin 1973, \$3,984,567, soit \$1 l'action; 1972, \$1,948,133, soit 49 cents l'action.

Dover Industries Ltd., semestre au 30 juin 1973, \$322,075, soit \$1,02 l'action; 1972, \$217,800, soit 65 cents.

Getty Oil Co., semestre au 30 juin 1973, \$56,364,000, soit \$2,98 l'action; 1972, \$51,859,000, soit \$2,72 l'action.

Goodyear Tire and Rubber Co. of Canada Ltd., semestre au 30 juin 1973, \$4,579,000, soit \$17,82 l'action; 1972, \$4,473,000, soit \$17,01 l'action.

Moore Corp. Ltd., semestre au 30 juin 1973, \$25,371,000 US, soit 89 cents l'action; 1972, \$21,364,000 soit 75 cents.

Ontario Trust Co., semestre au 30 juin 1973, \$425,854, soit 28 cents l'action; 1972, \$275,858, soit 18 cents.

Québec Telephone semestre au 30 juin 1973, \$2,444,357 soit \$1,08 l'action; 1972, \$2,055,220, soit 88 cents.

Titres vendus haut bas ferm. chng. Husk Oil 4297 24 1/4 24 1/4 + 1/4 Alcan 3349 21 1/2 21 1/2 + 1/4

Titres vendus haut bas ferm. chng. Falcobridge Copper Ltd. 12,492,000 \$1,04 l'action, au regard de \$4,344,000 - 36 cents l'action.

Great Plains Development Co. of Canada Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$2,363,000 - 88 cents l'action, au regard de \$2,208,000 - 68 cents l'action.

Hambridge Copper Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$12,492,000 - \$1,04 l'action, au regard de \$4,344,000 - 36 cents l'action.

Interprovincial Pipe Line Co., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$24,200,000 - 95 cents l'action, au regard de \$12,200,000 - 75 cents l'action.

Murphy Oil Co. Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$1,549,000 - 25 cents l'action, au regard de \$896,000 - 14 cents l'action.

Vulcan Industrial Packaging Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$330,400 - 40,6 cents l'action, au regard de \$240,776 - 29,6 cents l'action.

Alberta Gas Trunk Line Co. Ltd., semestre au 30 juin 1973, \$6,573,000, soit 39 cents l'action; 1872, \$5,932,000 soit 36 cents l'action.

Ashland Oil Canada Ltd., neuf mois au 30 juin 1973, \$6,800,000; 1972, \$5,700,000.

Cambridge Leasehold Ltd., trimestre au 31 mai 1973, \$180,892, soit 8,6 cents l'action; 1972, \$159,772, soit 6,7 cents l'action.

Cambridge Red Lake Mines Ltd., semestre au 30 juin 1973, \$3,984,567, soit \$1 l'action; 1972, \$1,948,133, soit 49 cents l'action.

Dover Industries Ltd., semestre au 30 juin 1973, \$322,075, soit \$1,02 l'action; 1972, \$217,800, soit 65 cents.

Getty Oil Co., semestre au 30 juin 1973, \$56,364,000, soit \$2,98 l'action; 1972, \$51,859,000, soit \$2,72 l'action.

Goodyear Tire and Rubber Co. of Canada Ltd., semestre au 30 juin 1973, \$4,579,000, soit \$17,82 l'action; 1972, \$4,473,000, soit \$17,01 l'action.

Moore Corp. Ltd., semestre au 30 juin 1973, \$25,371,000 US, soit 89 cents l'action; 1972, \$21,364,000 soit 75 cents.

Ontario Trust Co., semestre au 30 juin 1973, \$425,854, soit 28 cents l'action; 1972, \$275,858, soit 18 cents.

Québec Telephone semestre au 30 juin 1973, \$2,444,357 soit \$1,08 l'action; 1972, \$2,055,220, soit 88 cents.

Titres vendus haut bas ferm. chng. Husk Oil 4297 24 1/4 24 1/4 + 1/4 Alcan 3349 21 1/2 21 1/2 + 1/4

Titres vendus haut bas ferm. chng. Falcobridge Copper Ltd. 12,492,000 \$1,04 l'action, au regard de \$4,344,000 - 36 cents l'action.

Great Plains Development Co. of Canada Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$2,363,000 - 88 cents l'action, au regard de \$2,208,000 - 68 cents l'action.

Hambridge Copper Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$12,492,000 - \$1,04 l'action, au regard de \$4,344,000 - 36 cents l'action.

Interprovincial Pipe Line Co., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$24,200,000 - 95 cents l'action, au regard de \$12,200,000 - 75 cents l'action.

Murphy Oil Co. Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$1,549,000 - 25 cents l'action, au regard de \$896,000 - 14 cents l'action.

Vulcan Industrial Packaging Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$330,400 - 40,6 cents l'action, au regard de \$240,776 - 29,6 cents l'action.

Alberta Gas Trunk Line Co. Ltd., semestre au 30 juin 1973, \$6,573,000, soit 39 cents l'action; 1872, \$5,932,000 soit 36 cents l'action.

Ashland Oil Canada Ltd., neuf mois au 30 juin 1973, \$6,800,000; 1972, \$5,700,000.

Cambridge Leasehold Ltd., trimestre au 31 mai 1973, \$180,892, soit 8,6 cents l'action; 1972, \$159,772, soit 6,7 cents l'action.

Cambridge Red Lake Mines Ltd., semestre au 30 juin 1973, \$3,984,567, soit \$1 l'action; 1972, \$1,948,133, soit 49 cents l'action.

Dover Industries Ltd., semestre au 30 juin 1973, \$322,075, soit \$1,02 l'action

## Index Rubriques annonces classées

FINANCE (100)	
105 Argent à prêter	340 Logements à louer (Banlieue)
110 Argent demandé	341 Logements à louer
115 Associé demandé	342 Logements meublés à louer
120 Hypothèque	343 Logements demandés
125 Occasions d'affaires	344 Logements à partager
130 Immeubles	345 Maisons à louer
135 Bureaux à louer	360 Maisons à vendre
140 Bureaux demandés	370 Maisons revendus à vendre
145 Commerces à louer	380 Maisons demandées
150 Commerces à vendre	385 Maisons mobiles
155 Commerces demandés	390 Terrains à louer
160 Entrepôts à louer	395 Terrains à vendre
165 Entrepôts à vendre	396 Terrains demandés
170 Entrepôts demandés	
175 Locaux à louer	
180 Locaux demandés	
SERVICES (200)	
203 Agences matrimoniales	405 Accessoires de bureau
205 Arbres et parterres	408 Animaux
209 Assurances	411 Antiquités
211 Cartes professionnelles	414 Appareils électriques
214 Cours Enseignement	417 Appareils photo
217 Déménagement Transport	420 Articles de sport
223 Entrepreneurs	423 Avis divers
226 Extermination (vermine)	426 Bicyclettes
228 Imprimerie	429 Camping
232 Infirmeries	432 Clavigraphes
235 Médecins	435 Divers à vendre
238 Photographie	439 Divers à louer
241 Plomberie Chauffage	441 Divers demandés
243 Rembourrage entretien	444 Embarcations
247 Réparation	446 Entreposage tentes-remorque
250 Réceptions restaurants	450 Machine à coudre
252 Salons de beauté	453 Machinerie
256 Services divers	456 Matériaux de construction
	459 Meubles
	462 Monnaie - timbres
	465 Musique
	468 Perdus - trouvés
	471 Radios T.V. Stéréo
	472 Rouillottes
	477 Tapis - tulle - prétraités
	480 Tabourets - peintures
	483 Tondeuses
	486 Tisanes - vêtements
LOGIS (300)	
305 Chalets à louer	705 Accessoires et pièces
307 Chalets demandés	710 Autos à louer
309 Chambres à louer	711 Autos à vendre
311 Chambres à louer (Champlain)	
312 Chambres à louer (Limoulo)	
313 Chambres à louer (Montcalm)	
314 Chambres à louer (St-Roch)	
315 Chambres à louer (St-Sauveur)	
316 Chambres à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel)	
317 Chambres à louer (Charlebourg)	
318 Chambres à louer (Rive-Sud)	
319 Chambres à louer (Sillery, Ste-Foy)	
320 Chambres à louer (Banlieue)	
321 Chambres demandées	
325 Chambre et pension	
326 Chambre et pension demandée	
330 Logements à louer (Champlain)	
331 Logements à louer (Limoulo)	
332 Logements à louer (Montcalm)	
333 Logements à louer (St-Roch)	
334 Logements à louer (St-Sauveur)	
335 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel)	
337 Logements à louer (Charlebourg)	
338 Logements à louer (Rive-Sud)	
339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)	



### FINANCE (100)

#### Commerces - Industries

#### 105 Argent à prêter

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Bailleur, Carrière & Lalonde, notaires, 38, Desjardins, Québec. Tél.: 522-3813.

1ère HYPOTHEQUE — Argent à prêter sur résidentiel ou commercial dans Québec et banlieue. Charles-Henri Giroux "notaire", 2560, des Plaines, Ste-Foy, P.Q. Tél.: 651-2605.

1 36606 7-7 (24 fs) 105

#### 130 Immeubles

Vous devez vendre votre propriété, commerce ou terrain. Consultez-nous; 5 personnes entièrement à votre service. Immeubles Canadiens Enr. "Courtiers". Tél.: 529-6178.

36561 29-6 (J.V. au 23-8) 130

#### (150) Commerce à vendre

Commerce de radios, télévisions, service à vendre ou à louer, j.c. 842-5952 — 842-3126.

36307 8-6 (J.V. au 2-8) 150



### SERVICES (200)

#### 214 Cours - Enseignement

Ecole Biletou, cours jour, soir, cours commercial bilingue, secondaire court. Cours spéciaux: Dactylographie (méthode rapide 4 mois), 4/75, Canadienne. Tél.: 524-3215.

1 36593 7-7 (24 fs) 214

#### 226 Extermination (vermine)

MAHEU & MAHEU INC. EXTERMINATION INSECTES, parasites, rongeurs nuisibles. Sanitation. Vente d'insecticides, vaporisateurs. 319 du Pont, Québec. 525-4755. Succursale 505, Place Bégin, Rimouski. 723-6630.

36573 7-7 (24 fs) 226

#### 247 Réparation, Entretien

SERVICE A DOMICILE SUR: sècheuses, poêles, lave-vaisselles, lessiveuses automatiques. Tél.: 523-3815, Fernand Gauvin Enr., 282, Lavigueur, Québec. G1R 1B2.

1 36604 14-7 (24 fs) 247

#### 250 Réceptions - restaurants

AUBERGE Nouvelle Orléans, cuisine française et canadienne, bar-salon et discothèque. Boul. Laurier, coin Lavoie. Tél.: 651-2400.

36575 4-7 (24 fs) 250

#### 256 Services divers

Pour MERES célibataires, service social professionnel, consultatif, placement, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec le directeur du Service Social aux parents non mariés, 43, d'Auteuil, Québec, C.P. 129. Haute-Ville. Tél.: 524-5181.

36749 24-7 (mar.j. au 18-8) 256

#### HEMORROÏDES

Vous avez des troubles avec des Hémorroïdes, appelez M. P.-E. Dion, 125 avenue Paré, Québec. Tél.: 523-6274. Pas médecin, mais possède le don de les faire disparaître, sans médicament ni toucher. Sans appointements.

12 hres à 1 hre le soir  
Tél. entre 5h et 9h p.m.

36683 17-7 (24 fs) 256

### LOGIS (300)

#### 360 Maison à vendre

ST-MALO — Près centre industriel, maison de 6 logements, 3-4-6 pièces, chauffée. Très bon état, acompte \$5,000. Tél.: 523-5352.

36811 25-7 (24 fs) 360

#### 391 Terrains à vendre

Sillery — Côte du Vergers, magnifique terrain avec vue sur le fleuve, superficie env. 14,000 pieds. Conditions faciles. Tél.: 529-9352 — 651-3978.

36638 7-7 (48fs) 391

#### Faites lire votre quotidien

#### 247 Réparation, Entretien

REPARATION, ENTRETIEN: pneus, huile, graissage, réglage, etc. Tél.: 523-3815, Fernand Gauvin Enr., 282, Lavigueur, Québec. G1R 1B2.

1 36604 14-7 (24 fs) 247



### DIVERS (400)

#### 432 Clavigraphes

MEILLEURES MACHINES aux meilleures conditions. A.B. Machines Inc., 485 boul. Langlois, Québec. Tél.: 525-4692.

36574 7-7 (24 fs) 432

#### E. LACQUINE INC.

530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél.: 522-1539.

Clavigraphes Olympia. Vente, service, location machine à additionner. Amélioration de bureau.

36812 25-7 (24 fs) 432

#### UNDERWOOD

CLEMENT & CLEMENT, 555 boulevard Charost, Québec. 529-9244.

Location, vente et réparation des machines à écrire et additionner. Amélioration de bureau.

36816 25-7 (25 fs) 432

#### LIRETT DACTYLO SERVICE

location, vente, service toutes marques machines à écrire, calculatrices électroniques, surplus gouvernement. 124 boulevard L'Ornière, Neufchâtel. Tél.: 842-4225 ou 842-9257.

1 36216 2-6 (J.V. au 27-7) 432

#### 456 Matériaux de construction

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'usine. Modern Plywood Ltee, 74 BOUL. PIERRE, Ville Beauport. — Tél.: 842-1911.

36752 23-7 (24 fs) 456

#### 459 Meubles

#### VENTE DE RENOVATION CROTEAU LTEE

175 EST ST-JOSEPH

LE ROI DU MEUBLE A QUEBEC

525-8155, 525-9426, 529-4223

Face église Jacques-Cartier

Meubles emballés neufs, poils 220, \$129.77 ou réfrigérateur cabinets. Lessiveuses \$139.77. Sets de chambre \$99.77, etc. Divers \$67.97, etc. Meubles \$19.97, ou Chesterfield, 2 meubleaux. Set de cuisine \$37.77, etc.

Entreposage, livraison gratuite. Aucun montant 90 jours sans intérêt 36 mois. Spécialité: Achat, vente, échange, stationnement.

36669 14-7 (24 fs) 459

#### MAHEU & MAHEU INC.

EXTERMINATION INSECTES, parasites, rongeurs nuisibles. Sanitation. Vente d'insecticides, vaporisateurs. 319 du Pont, Québec. 525-4755. Succursale 505, Place Bégin, Rimouski. 723-6630.

36573 7-7 (24 fs) 226

#### MATHIEU Extermination Enr.

Spécialité extermination insectes, rongeurs, punaises, rats, souris, 1451, 3ème Avenue, Québec. Tél.: 522-1661.

36712 13-7 (J.V. au 3-9) 226

#### 247 Réparation, Entretien

SERVICE A DOMICILE SUR: sècheuses, poêles, lave-vaisselles, lessiveuses automatiques. Tél.: 523-3815, Fernand Gauvin Enr., 282, Lavigueur, Québec. G1R 1B2.

1 36604 14-7 (24 fs) 247

#### QUILLON INC.

Pour vos travaux de rénovation, d'électricité, plomberie, chauffage, appeler QUILLON INC. Tél.: 522-3815.

36746 21-7 (J.V. au 14-9) 247

#### QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC.

SERVICE A PIECES: Laveuses, sècheuses, poêles et réfrigérateurs toutes marques. 212, 3e Avenue, Québec. Tél.: 529-8479.

36671 14-7 (mar.j. au 6-9) 247

#### 250 Réceptions - restaurants

AUBERGE Nouvelle Orléans, cuisine française et canadienne, bar-salon et discothèque. Boul. Laurier, coin Lavoie. Tél.: 651-2400.

36575 4-7 (24 fs) 250

#### 256 Services divers

Pour MERES célibataires, service social professionnel, consultatif, placement, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec le directeur du Service Social aux parents non mariés, 43, d'Auteuil, Québec, C.P. 129. Haute-Ville. Tél.: 524-5181.

36749 24-7 (mar.j. au 18-8) 256

#### HEMORROÏDES

Vous avez des troubles avec des Hémorroïdes, appelez M. P.-E. Dion, 125 avenue Paré, Québec. Tél.: 523-6274. Pas médecin, mais possède le don de les faire disparaître, sans médicament ni toucher. Sans appointements.

12 hres à 1 hre le soir  
Tél. entre 5h et 9h p.m.

36683 17-7 (24 fs) 256

### LOGIS (300)

#### 360 Maison à vendre

ST-MALO — Près centre industriel, maison de 6 logements, 3-4-6 pièces, chauffée. Très bon état, acompte \$5,000. Tél.: 523-5352.

36811 25-7 (24 fs) 360

#### 391 Terrains à vendre

Sillery — Côte du Vergers, magnifique terrain avec vue sur le fleuve, superficie env. 14,000 pieds. Conditions faciles. Tél.: 529-9352 — 651-3978.

36638 7-7 (48fs) 391

#### Faites lire votre quotidien

#### 247 Réparation, Entretien

REPARATION, ENTRETIEN: pneus, huile, graissage, réglage, etc. Tél.: 523-3815, Fernand Gauvin Enr., 282, Lavigueur, Québec. G1R 1B2.

1 36604 14-7 (24 fs) 247



### VEHICULES MOTEURS (700)

#### 705 Accessoires et pièces

LAFRANCE Electricité, spécialité: alternateurs, démarreurs, générateurs, batteries, autos toutes marques. 501, des Odiots. Tél.: 522-8633.

1 36592 6-7 (24 fs) 705

#### MAINGUY Auto Parts

assortiment pièces usagées, vente d'autos usagées. 2353 Notre-Dame, Angers-Lorette. 872-1483.

1 36595 12-7 (J.V. au 1-9) 705

#### STONEHAM AUTO PARTS

475 boulevard Talbot, Stoneham, pièces d'automobiles, toutes marques, spécialités "hood", pare-chocs, grilles, transmissions automatiques. Tél.: 849-2827.

1 36481 23-6 (mar.j. au 16-8) 705

#### 710 Autos à louer

#### AUTOS A LOUER REMPARTS

A partir de \$6.95 par jour, \$0.07 le mile, aussi \$12., \$13., \$14., \$15. par jour sans frais de mileage. — Scooters, 16 ans et plus, 188, St-Jean. Tél.: 529-6362.

36744 26-7 (24 fs) 710

#### 711 Autos à vendre

#### Godbout Autos Enr. FIAT

Vente et service, neufs et usagés. — Rond-Point, Lévis. Tél.: 837-9371.

36590 30-6 (mar.j. au 23-8) 711

#### VENTE MAZDA SERVICE GARAGE Gosselin INC.

185, avenue St-Sacrement, Québec. 681-0525

36870 16-7 (24 fs) 711

#### RINFRET AUTO VENDEUR VOLKSWAGEN

1972 Datsun \$1550, 1971 Toyota \$1550, 1971 Renault \$1200, \$1350, 1970 Dodge Pick Up \$1350, 1970 Volkswagen Station \$1550, 1969 Meteor V-8, hard-top 2 portes \$1550, 1967 Cadillac Eldorado \$1800. — 50 rue Dalida, Rond-Point, Lévis. — Tél.: 833-2133.

36644 11-7 (25 fs) 711

#### 770 Motocyclettes

#### Fervents de la MOTO

vous avez rendez-vous chez

### AUCLAIR AUTO & SPORT INC.

Votre concessionnaire HONDA au Québec

Vente et Service Facilités de Paiement

200, BOUL. HAMEL - VILLE VANIER - 681-8022

Ouvret le jeudi et le vendredi soir

1 36291 7-6 (J.V. au 28-7) 770

#### Ligue bantam

Benoit Chabot du Ste-Foy domine la colonne des frappeurs avec une moyenne de .449. Il est suivi de Serge Jervier et Carl Bedard, deux porte-couleurs du Limoulo qui frappent respectivement pour .444 et .429 de même que Alain Parent du Ste-Foy et Pierre Lemieux du Lévis-Lauzon qui frappent également pour .429. Réjean Bouffard du Charlebourg a fait produire 29 points et Bernard Sirmard du Lévis-Lauzon a frappé quatre circuits. C'est Richard Brochu du Québec-Centre qui se révèle le meilleur lanceur avec 1.16 point mérité par joute et une fiche de cinq victoires en six joutes. Gilles Blodreau du Beauport a dépassé le cap des 100 retraits au bâton ayant fait mordre la poussière à 102 adversaires en 86 manches.

#### Slalom Corrida

C'est samedi le 28 juillet 1973 que le Karkajou Auto Club de Québec présentera le Slalom Corrida, 3e slalom comptant pour le championnat du Karkajou.

Cette compétition se déroulera sur le stationnement arrière du CEGEP de Ste-Foy (2410 Ch. Ste-Foy). Les inscriptions et l'inspection technique se feront à compter de 12 heures et le départ est prévu pour 1.30 heure. Le chronométrage officiel sera à la centième de seconde.

Pour informations supplémentaires: Daniel Lemieux, Tél.: 651-3092.

#### Injonction

MONTREAL (PC). — Le juge Paul Trépanier de la cour supérieure du Québec a accordé une injonction temporaire à Texaco Canada Ltd limitant le piquetage des employés en grève.

Les travailleurs, membres du Syndicat international des travailleurs des industries pétrolières, chimique et atomique, en grève depuis vendredi, demandent une semaine de travail plus courte, une augmentation de salaire et de meilleures conditions de sécurité physique au travail.

#### Mot caché

No 802 — 12 lettres cachées — Fin de la grève de l'Iron Ore — Solution du no 801: PROVINCIAL

#### LA PROCEDURE

Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.

Pour plus de facilité trouvez d'abord les mots les plus longs.

Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.

Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entre dans la grille.

Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot caché".

Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encercelées (HORIZONTELEMENT SEULEMENT).

Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc. — Reproduction interdite par l'auteur.

#### pour vendre

ou

#### acheter,

#### les meilleures idées

#### sont dans les annonces classées

### Calendrier

JEUDI 26 JUILLET 1973

Ste Anne et S. Joachim

Les marées de jeudi le 26 juil. Hautes: 2.15 a.m. — 3.10 p.m. Basses: 10.15 a.m. — 10.05 p.m.

Demain:

S. Pantaléon, martyr

Les marées de vendredi le 27 Hautes: 3.25 a.m. — 4.15 p.m. Basses: 11.30 a.m. — 11.15 p.m.

SOLEIL: Couché: 19.28 Lever: 6.08

LUNE: Couché: 16.55 Lever: 1.36

PHASES de la LUNE en JUILLET Premier quartier le 7 à 5 h. 56 a.m. Pleine lune le 15 à 6 h. 56 a.m. Dernier quartier le 22 à 10 h. 50 p.m. Nouvelle lune le 29 à 1 h. 29 a.m.

#### 710 Autos à louer

Canadienne Datsun Inc. Louez une Datsun à la journée ou à long terme. — Prix variant selon modèles. — Tél.: 522-9205. — Demandez M. Pierre Gaulin. 36745 24-7 (24 fs) 710

#### 711 Autos à vendre

#### Godbout Autos Enr. FIAT

Vente et service, neufs et usagés. — Rond-Point, Lévis. Tél.: 837-9371.

36590 30-6 (mar.j. au 23-8) 711

#### VENTE MAZDA SERVICE GARAGE Gosselin INC.

185, avenue St-Sacrement, Québec. 681-0525

36870 16-7 (24 fs) 711

#### RINFRET AUTO VENDEUR VOLKSWAGEN

1972 Datsun \$1550, 1971 Toyota \$1550, 1971 Renault \$1200, \$1350, 1970 Dodge Pick Up \$1350, 1970 Volkswagen Station \$1550, 1969 Meteor V-8, hard-top 2 portes \$1550, 1967 Cadillac Eldorado \$1800. — 50 rue Dalida, Rond-Point, Lévis. — Tél.: 833-2133.

36644 11-7 (25 fs) 711

#### 770 Motocyclettes

#### Fervents de la MOTO

vous avez rendez-vous chez

### AUCLAIR AUTO & SPORT INC.

Votre concessionnaire HONDA au Québec

Vente et Service Facilités de Paiement

200, BOUL. HAMEL - VILLE VANIER - 681-8022

Ouvret le jeudi et le vendredi soir

1 36291 7-6 (J.V. au 28-7) 770

#### Ligue bantam

Benoit Chabot du Ste-Foy domine la colonne des frappeurs avec une moyenne de .449. Il est suivi de Serge Jervier et Carl Bedard, deux porte-couleurs du Limoulo qui frappent respectivement pour .444 et .429 de même que Alain Parent du Ste-Foy et Pierre Lemieux du Lévis-Lauzon qui frappent également pour .429. Réjean Bouffard du Charlebourg a fait produire 29 points et Bernard Sirmard du Lévis-Lauzon a frappé quatre circuits. C'est Richard Brochu du Québec-Centre qui se révèle le meilleur lanceur avec 1.16 point mérité par joute et une fiche de cinq victoires en six joutes. Gilles Blodreau du Beauport a dépassé le cap des 100 retraits au bâton ayant fait mordre la poussière à 102 adversaires en 86 manches.

#### Slalom Corrida

C'est samedi le 28 juillet 1973 que le Karkajou Auto Club de Québec présentera le Slalom Corrida, 3e slalom comptant pour le championnat du Karkajou.

Cette compétition se déroulera sur le stationnement arrière du CEGEP de Ste-Foy (2410 Ch. Ste-Foy). Les inscriptions et l'inspection technique se feront à compter de 12 heures et le départ est prévu pour 1.30 heure. Le chronométrage officiel sera à la centième de seconde.

Pour informations supplémentaires: Daniel Lemieux, Tél.: 651-3092.

#### Injonction

MONTREAL (PC). — Le juge Paul Trépanier de la cour supérieure du Québec a accordé une injonction temporaire à Texaco Canada Ltd limitant le piquetage des employés en grève.

Les travailleurs, membres du Syndicat international des travailleurs des industries pétrolières, chimique et atomique, en grève depuis vendredi, demandent une semaine de travail plus courte, une augmentation de salaire et de meilleures conditions de sécurité physique au travail.

#### Mot caché

No 802 — 12 lettres cachées — Fin de la grève de l'Iron Ore — Solution du no 801: PROVINCIAL

#### LA PROCEDURE

Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.

Pour plus de facilité trouvez d'abord les mots les plus longs.

Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.

Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entre dans la grille.

Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot caché".

Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encercelées (HORIZONTELEMENT SEULEMENT).

Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc. — Reproduction interdite par l'auteur.

A accepter  
C brutal  
E afficher  
E affût  
E aider  
E améliorer  
E argent  
E assemblée  
E attendre  
E avenir  
E avis  
B bannir  
B bâton

grève  
I greviste  
I grief  
I groupe  
H H  
H hésiter  
O O  
O impatience  
O Iron Ore  
F issue  
F fermer  
L finir  
L lent  
L gâcher  
L lutte

partir  
patron  
payer  
porte-parole  
prix  
profit  
proposition  
R R  
R rafler  
R régler  
R refus  
R renonce  
R retenu  
R réunion  
rompre

S sagesse  
S scruté  
S sévir  
S syndicat  
T T  
T tension  
T tenter  
T total  
T traite  
T troupe  
T réunion  
voix  
votant  
vote

1	R	A	C	X	E	R	B	M	E	M	E	R	O	N	O	R	I	V	E	S
2	E	E	I	R	E	U	N	I	O	N	I	T	U	R	C	S	E	H	T	B
3	T	R	L	M	E	T	E	E	N	N	U	N	D	F	E	H	C	Y	R	I
4	P	E	O	G	U	V	G	U	I	P	D	R	I	E	G	I	O	U	A	M
5	E	H	F	F	E	A	I	F	R	O	E	E	L	E	F	R	T	C	C	P
6	C	C	F	G	G	R	T	S	E	R	L	B	E	F	R	A	O	R	N	A
7	C	A	R	N	U	I	C	T	T	M	P	A	T	L	E	I	U	A	T	
8	A	G	E	E	O	M	L	E	I</											

## La météo

**MONTREAL (PC). — Voici les prévisions météorologiques pour le jeudi 26 juillet 1973:**

Régions de l'Ouest, de Montréal, des Laurentides, des Cantons de l'Est, de Québec, du St-Maurice et du lac St-Jean: Aujourd'hui et vendredi: nuageux avec quelques averses et risque d'orage. Maximum aujourd'hui et vendredi: environ 80. Minimum cette nuit: 55 à 60.

Régions de Rimouski, de Baie-Comeau, de Sept-Îles et de la Gaspésie: Aujourd'hui et vendredi: ciel variable avec possibilité de quelques averses. Maximum aujourd'hui: 75. Minimum cette nuit: 50. Maximum vendredi: environ 70.

**TORONTO (PC) — Voici le relevé des températures enregistrées au cours des dernières 24 heures, dans les principales villes d'Amérique du Nord:**

Ville	Min.	Max.
Vancouver	57	67
Victoria	58	73
Edmonton	49	73
Calgary	53	74
Yellowknife	65	76
Prince-Albert	52	75
Saskatoon	47	75
Regina	55	76
Winnipeg	65	76
Thunder Bay	56	65
Kapuskasing	66	83
Sudbury	65	78
Toronto	69	78
Kingston	58	79
Ottawa	62	85
Montréal	66	86
Québec	57	86
Fredericton	57	90
Saint-Jean, N.-B.	57	79
Moncton	54	81
Halifax	54	65
Charlottetown	48	76
Yarmouth	54	74
Sidney	56	76
St-Jean, T.-N.	48	61
Detroit	71	88
Albany	53	87
Atlanta	72	86
Miami	79	88
Denver	51	79
Los Angeles	64	76
San Francisco	54	82

## L'horoscope

VENREDI, 27 JUILLET 1973

- 21 mars au 20 avril (Bélier) —** Prenez le temps d'arrêter périodiquement pour vous reposer. Il faut à tout prix éviter de négliger vos amis. Bonne journée.
- 21 avril au 21 mai (Taureau) —** Ne vous enlisez pas dans vos habitudes, il est bon d'en sortir pour éprouver son élasticité de pensée et d'action. Soirée stimulante.
- 22 mai au 21 juin (Gémeux) —** Des changements sont à l'ordre du jour. Complétez les travaux en marche avant de vous lancer dans de nouvelles entreprises.
- 22 juin au 23 juillet (Cancer) —** En essayant de dépasser vos propres records, vous réussirez un tour de force. Demeurez calme, quelle que soit la trame de la journée.
- 24 juillet au 23 août (Lion) —** Une journée qui ne révèle pas d'intérêt particulier, mais sera néanmoins des plus intéressantes. Préparez-vous à assumer une nouvelle responsabilité.
- 24 août au 23 septembre (Vierge) —** Vous vous distinguerez d'une façon inhabituelle. Votre habileté manuelle sera mise à contribution. Votre sourire est conquérant.
- 24 septembre au 23 octobre (Balance) —** Ne laissez personne d'inimiquer dans vos affaires intimes. Vous donneriez un bel exemple de civisme.
- 24 octobre au 22 novembre (Scorpion) —** Modifiez certaines de vos méthodes si vous voulez marcher de pair avec le progrès. Influences planétaires propices à votre bien-être.
- 23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) —** Vous adopterez une politique de silence très éloquent. Un court voyage en perspective.
- 22 décembre au 20 janvier (Capricorne) —** Maintenez vos conversations au niveau de vos préoccupations. Influences planétaires propices à vos intérêts familiaux.
- 21 janvier au 19 février (Verseau) —** Il est important de mettre en pratique les bonnes idées que vous préchez aux autres. Votre humeur à des "hauts" et des "bas".
- 20 février au 20 mars (Poissons) —** Des pressions économiques vous inciteront à pratiquer une économie plus stricte. Continuez de croire au bonheur qu'on bâtit chaque jour.

## Les échecs

Le Jeudi 26 juillet 1973

### Finale de Pions

La position suivante (Noirs, pion à a5 et Roi à f8; blancs, pion à b2 et Roi à c1) a été publiée pour la première fois, il y a cent ans. Les blancs, qui ont le trait, réussissent à passer leur pion à dame, mais seulement d'une manière. Ce qu'ils ne doivent pas faire: 1er Capturer le pion a par le pion b, parce que celui-ci deviendrait un pion tour, qui ne fait pas dame, parce que le Roi noir contrôle la case c7 en deux coups; 2e Le pion b ne peut être avancé, aussi longtemps que le pion a n'aura pas été capturé, parce que le Roi blanc doit être devant son pion, à a3, ou c3, s'il possède l'opposition, ou à a4, b4 ou c4, sans cette opposition.

Maintenant, ce que les blancs doivent faire pour gagner, c'est-à-dire passer le pion b à dame: Se diriger en même temps vers le Roi adverse, pour l'empêcher de prendre l'opposition, et vers le pion a, pour le capturer. Le premier coup est facile: 1 Re2, qui menace Rc3, après quoi le Roi capture facilement le pion et demeure loin devant son pion. La réponse des noirs est donc obligé: 1... a4, pour empêcher Rc3. C'est ici que la position devient amusante. Si le Roi blanc continue par Rc3, c'est le Roi noir qui enlève l'opposition au Roi blanc en jouant a3, qui nécessite b4, puis Rb3 ou Ra2, comme réplique.

Même raisonnement pour 2 Rd2 (opposition) ou 2 Rcl, qui concède même l'opposition. Il reste donc le coup paradoxal, le recul 2 Rb1, qui est suivi de: 2... a3; 3 b3, Rb7; 4 Ra2, Rd6; 5 Ra3, Rb6; 6 Ra4, prenant l'opposition... Les blancs sont maintenant assurés de passer le pion à dame.

N.250773

## Décès de monsieur Pierre-Paul Magnan

En M. Pierre-Paul Magnan, décédé subitement à Québec, le 24 juillet 1973, disparaît un ancien membre du corps professoral de l'École Normale Laval, où s'écoula la majeure partie de sa carrière dans l'enseignement.

Le défunt, né à St-Jean-Baptiste de Québec, le 8 mars 1897, était fils de feu M. C.-J. Magnan, ex-inspecteur général des Écoles normales catholiques de Québec et de Dame Elodie Cloutier.

Tôt orienté vers l'enseignement, il obtint son diplôme académique (supérieur) à l'École Normale Laval, qui lui décerna, en 1916, la médaille du duc de Connaught, alors gouverneur-général du Canada.

Avant sa nomination comme professeur à son Alma Mater, en 1925, il enseigna dès 1916 à l'École Montclair, fut successivement secrétaire du Cercle Morissette et président de cette association devenue par la suite le Cercle des Instituteurs catholiques de Québec.

Dans les divers milieux qui bénéficièrent de ses initiatives et de son généreux dévouement — notamment la Société St-Vincent-de-Paul (conférence St-Nazaire), l'Association des Instituteurs catholiques (E.N.L.), la Société St-Jean-Baptiste de Québec (section N.-D.-du-Chemin et St-Dominique), la "Mission du Lac-Sergent" (dont il fut syndic en 1935), sans parler d'autres groupements d'action religieuse, culturelle et éducative, partout il se montra un membre ou officier actif, soucieux de promouvoir et de défendre les valeurs de base: religion, famille, école, nation canadienne-française.

Signalons enfin qu'il fut collaborateur régulier à "L'Enseignement primaire" de Québec, et publia occasionnellement divers articles et notes sous le pseudonyme Jean Lambert ou sous sa propre signature.

M. Pierre-Paul Magnan demeurait au 1040 avenue Bougainville, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 juillet à 9 heures 30, départ du salon funéraire Lépine Ltée, 300 Chemin Ste-Foy, Québec, à 9 heures 15, pour l'église des Saints-Martyrs et de là au cimetière Belmont.

Il laisse dans le deuil son épouse, Dame Florence Barry; ses enfants: M. Yves Gagnon; ses petites-filles: Marie, Hélène, Geneviève Gagnon, filles d'Elodie Magnan décédée; son frère: M. Jean-Charles Magnan; ses sœurs: Marie M. Gagnon, Isabelle, Hélène M. Lussard, sœur Alice M.I.C., Marguerite M. Lemieux, Bernadette M. Lemieux et Gabrielle M. Hamel; ses beaux-frères: MM. Eugène L'Heureux, Dr Alphonse l'Espérance, Jean-Paul Lemieux et Pierre Hamel; ses belles-sœurs: Mme Jean-Charles Magnan (Rachel Genest), Mme Eugène L'Heureux (Eugénie Bilodeau), Mme Caroline B. l'Espérance, Mme Henri Barry (Irene Cimon); ainsi que plusieurs neveux et nièces.

## Nécrologie

**BEAULE (Simonne) —** A Québec, le 24 juillet 1973, à l'âge de 65 ans, est décédée Dame Simonne Peletier, épouse de M. Laurent Beaule. Elle demeurait au 484 boulevard Pierre-Bertrand.

Les funérailles auront lieu vendredi le 27 juillet, à 10 heures.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 260, Beauce, à 9 heures 45, pour l'église de St-Eugène et de là au cimetière St-Charles.

25-7 (2 fs)

## Ligue Midget

Une moyenne de 447 permet à Patrick Blouin du Loretteville de passer en tête des frappeurs. Il est suivi d'André Carrier du Giffard 436, Richard Johnson du Beauport 341, Claude Lapointe et Marc Gosselin du DSN avec respectivement 327 et 325. Blouin mène également pour les circuits avec trois, tandis que son coéquipier Daniel Duchesneau partage la première place des points produits avec Jacques Emond du Québec Centre ayant permis chacun à 15 coéquipiers de croiser le marbre. Gérard Boulet du Beauport a conservé une moyenne de 120 point mérité par partie pour dominer dans ce domaine. Il est suivi de Denis Francoeur du Loretteville qui n'a permis que 1.65 point mérité par partie. Francoeur domine également pour les retraits au bâton avec 70 en 51 manches.

Les funérailles auront lieu samedi le 28 juillet, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée, 264, Principale, St-Alban, à 2 heures 45, pour l'église de St-Alban et de là au cimetière paroissial.

26-7 (3 fs)

**GAGNON (Régina) —** A Québec le 24 juillet 1973, à l'âge de 83 ans, est décédée Mlle Régina Gagnon, fille de feu M. et Mme Arthur Gagnon. Elle demeurait à l'Hôpital Général de Québec.

Elle laisse dans le deuil sa sœur, Mlle Marie-Blanche Gagnon, ses nièces: Mesdames Victor Marinacci, Hermel Girard, René Delanauère.

Les funérailles auront lieu vendredi le 27 juillet 1973 à 14h00. Départ des salons de l'Hôpital Général, 260, Boulevard Langelier, à 13h45, pour l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. La direction des funérailles a été confiée à la Maison Lépine Ltée.

25-7 (2 fs)

**CLOUTIER (Régina) —** A St-Alban, comté de Portneuf, le 25 juillet 1973, à l'âge de 77 ans, est décédée Dame Régina Perron, épouse de M. Gilbert Cloutier. Elle demeurait à St-Alban, comté de Portneuf.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Fernande (Mme Lucien Grandines), Henriette (Mme Jean-Charles Lécuyer), Jean-Paul (Simone Laliberté), Robert, Alcide (Pierrette Lafontaine), Amable (Huguette Forget), Henri (Jacqueline Asselin), Fernand, Jean-Noël (Jacqueline Perron), Jeannine (Mme Jean-Guy Lapointe, Yvon (Lise Ménard); sa bru: Mme Joseph Cloutier; plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et petits-enfants.

Les funérailles auront lieu samedi le 28 juillet, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Leclerc & Fils Ltée, 18 avenue du Parc, St-Basile, à 9 heures 45, pour l'église de St-Basile et de là au cimetière paroissial.

26-7 (2 fs)

**LEGARE (Francine) —** A Québec, le 23 juillet 1973, à l'âge de 19 ans, est décédée Mlle Francine Legaré, fille de M. René Legaré et de Dame Adrienne Dubuc. Elle demeurait au 132 boulevard Victorin, Donnacona.

Elle laisse dans le deuil, outre ses parents, ses frères et sœurs: Carole (Mme Hervé Pépin), Louise (Mme Albert Caron), Denis, Johanne, Sylvie, Sylvain, Nathalie, Jacques; ses grands-parents: M. et Mme Albert Paquet.

Les funérailles auront lieu jeudi le 26 juillet, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire D. Denis Inc., 324, Notre-Dame, Donnacona, à 2 heures 45, pour l'église de Ste-Agnès et de là au cimetière paroissial.

24-7 (2 fs)

**LEPAGE (Marie-Berthe) —** A Québec, le 24 juillet 1973, à l'âge de 73 ans, est décédée Dame Marie-Berthe Deslauriers, épouse de feu M. Omer Lepage. Elle demeurait à la Champenoise, 1588, St-Cyrille ouest et autrefois de St-François-d'Assise.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Georges Lepage (Liette Caron), M. et Mme Gustave Drouin (Rose-Blanche), M. et Mme Robert Boissonneault (Berthe), M. et Mme Guy Lepage (Germaine Côté), M. et Mme Victor Thompson (Irene); son frère et ses belles-sœurs: Capitaine et Mme Henri Deslauriers (Irene Lacroix); Mme Philippe Lepage, Mme Auguste Lepage, Mme Adouillia Beauchemin, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu vendredi le 27 juillet, à 14 heures.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 975 avenue Marguerite-Bourgeoys, à 13 heures 30 pour l'église St-François-d'Assise et de là au cimetière St-Charles.

Le salon sera fermé entre 17 heures et 19 heures.

25-7 (2 fs)

**MAGNAN (Pierre-Paul) —** A Québec, le 24 juillet 1973, à l'âge de 76 ans et 4 mois, est décédé subitement M. Pierre-Paul Magnan, ex-professeur à l'École Normale Laval, époux de Dame Florence Barry. Il demeurait au 1040 avenue Bougainville.

Les funérailles auront lieu samedi le 28 juillet, à 10 heures.

Le cortège funéraire partira du salon rouge du Parlement de Québec, à 9 heures 30, pour la basilique Notre-Dame de Québec et l'inhumation se fera dans le lot de la famille, au cimetière de la paroisse de Compton.

Les services ont été confiés à la maison Lépine Ltée.

Que vos offrandes se traduisent par des dons à la Fondation du Québec des malades du cœur.

26-7 (2 fs)

**TANGUAY (Ernestine) —** A St-Vallier, comté de Bellechasse, le 24 juillet 1973, à l'âge de 89 ans, est décédée Dame Ernestine Roy, épouse de feu M. Joseph Tanguay.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, son gendre, M. Yves Gagnon, et ses petites-filles: Marie, Hélène et Geneviève Gagnon, filles de Elodie Magnan décédée; son frère: M. Jean-Charles Magnan; ses sœurs: Marie M. Gagnon, Isabelle, Hélène M. Lussard, sœur Alice, M.I.C., Marguerite M. Lemieux, Bernadette M. Lemieux et Gabrielle M. Hamel; ses beaux-frères: MM. Eugène L'Heureux, Docteur Alphonse l'Espérance, Jean-Paul Lemieux, Gérard Lemieux et Pierre Hamel; ses belles-sœurs: Mme Jean-Charles Magnan (Rachel Genest), Mme Eugène L'Heureux (Eugénie Bilodeau), Mme Caroline B. l'Espérance, Mme Henri Barry (Irene Cimon); ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu vendredi le 27 juillet, à 2 heures 30.

Départ de la salle paroissiale de St-Vallier, sous la direction de la maison Emile Ruelland, à 2 heures 20, pour l'église de St-Vallier et de là au cimetière paroissial.

25-7 (2 fs)

**VEZINA (Laurent) —** A Baie St-Paul, le 24 juillet 1973, à l'âge de 16 ans, est décédé accidentellement M. Laurent Vézina, fils de M. Clément Vézina et de Dame Thérèse Fortier. Il demeurait au 330 avenue Proulx, Ville Vanier.

Les funérailles auront lieu vendredi le 27 juillet, à 3 heures.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 260, Beauce, à 2 heures 45, pour l'église de Notre-Dame-de-Recouvrance et de là au cimetière St-Charles.

25-7 (2 fs)

**SERVICE ANNIVERSAIRE**

**BOUTIN** — Samedi le 28 juillet, à 3 heures p.m., en l'église Notre-Dame de Lévis, sera chanté le service anniversaire de M. Joseph Boutin, époux de Dame Bernadette Parent.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GODIN (Armand) —** A St-Basile, comté de Portneuf, le 25 juillet 1973, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Armand Godin. Il demeurait au 98 avenue St-Georges, St-Basile.

Il laisse dans le deuil son frère: Omer.

Les funérailles auront lieu samedi le 28 juillet, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Leclerc & Fils Ltée, 18 avenue du Parc, St-Basile, à 9 heures 45, pour l'église de St-Basile et de là au cimetière paroissial.

26-7 (2 fs)

**SAVARD (Maurice, O.M.I.) —** A Tanger, Maroc, le 19 juillet 1973, à l'âge de 71 ans, est décédé le Père Maurice Savard, Missionnaire Oblats de Marie-Immaculée. Il demeurait à la Maison provinciale des Missionnaires Oblats, à Ste-Foy, Québec.



Un service sera chanté jeudi le 26 juillet, à 5 heures 15, en l'église Saint-Sauveur de Québec.

Il était le frère de M. et Mme Luc Savard (Anna Boyte), Mme Louise McPhee, M. et Mme Paul Savard (Germaine Collin), Mlle Jeanne Savard, Rév. Soeur Thérèse Savard, Hôtel-Dieu de Lévis, Mlle Simone Savard, M. et Mme Jean Savard (Paule Bernier), Mme Henri Savard (Blanche Marcoux), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

L'inhumation a eu lieu à Tanger, Maroc.

23-7 (4 fs)

**ST-LAURENT (Louis-S.) —** A Québec, le 25 juillet 1973, à l'âge de 91 ans, est décédé le Très Honorable Louis-S. St-Laurent, C.R., C.P., L.D., époux de feu Dame Jeanne Renault. Il demeurait au 201 est, Grande-Alle, Québec.

Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Dr et Mme Mathieu Samson (Marthe), Me et Mme Renault St-Laurent (Louise Badaeux), M. et Mme Jean-Paul St-Laurent (Madeleine Hamel), M. et Mme G. Frank Lafferty (Thérèse), Mme Madeleine St-Laurent Weitch; une sœur: Sr Kathleen St-Laurent, des Soeurs de la Présentation; une belle-sœur: Mme Thérèse Renault Cartier; plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

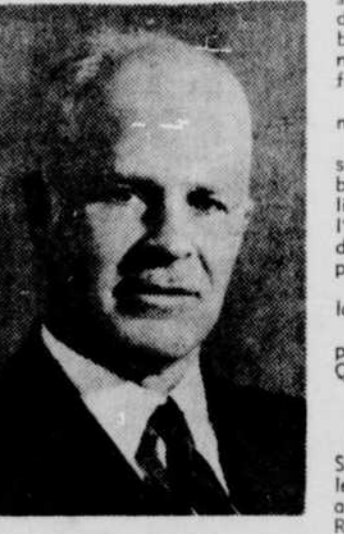
Les funérailles auront lieu samedi le 28 juillet, à 10 heures.

Le cortège funéraire partira du salon rouge du Parlement de Québec, à 9 heures 30, pour la basilique Notre-Dame de Québec et l'inhumation se fera dans le lot de la famille, au cimetière de la paroisse de Compton.

Les services ont été confiés à la maison Lépine Ltée.

Que vos offrandes se traduisent par des dons à la Fondation du Québec des malades du cœur.

26-7 (2 fs)



Il laisse dans le deuil, outre son époux, son gendre, M. Yves Gagnon, et ses petites-filles: Marie, Hélène et Geneviève Gagnon, filles de Elodie Magnan décédée; son frère: M. Jean-Charles Magnan; ses sœurs: Marie M. Gagnon, Isabelle, Hélène M. Lussard, sœur Alice, M.I.C., Marguerite M. Lemieux, Bernadette M. Lemieux et Gabrielle M. Hamel; ses beaux-frères: MM. Eugène L'Heureux, Docteur Alphonse l'Espérance, Jean-Paul Lemieux, Gérard Lemieux et Pierre Hamel; ses belles-sœurs: Mme Jean-Charles Magnan (Rachel Genest), Mme Eugène L'Heureux (Eugénie Bilodeau), Mme Caroline B. l'Espérance, Mme Henri Barry (Irene Cimon); ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu vendredi le 27 juillet, à 2 heures 30.

Départ de la salle paroissiale de St-Vallier, sous la direction de la maison Emile Ruelland, à 2 heures 20, pour l'église de St-Vallier et de là au cimetière paroissial.

25-7 (2 fs)

**PEDNAUD (Rosario) —** A l'hôpital de La Malboie, le 24 juillet 1973, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Rosario Pednaud, époux de Dame Lucienne Savard. Il demeurait à 2 rue Champs-Fleuris, Clermont.

Les funérailles auront lieu vendredi le 27 juillet, à 15 heures.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 75 boulevard Notre-Dame, Clermont, à 14 heures 45, pour l'église St-Philippe de Clermont et de là au cimetière de La Malboie.

26-7 (1 fs)

## LE FANTOME



Par Lee Falk et Sv Barry

## PHILOMENE



Par Ernie Bushmiller

## LA FAMILLE TETEBECHÉ



Par Chic Young

# On y vend de tout

# On y trouve de tout

Les annonces classées de l'Action-Québec, c'est pas cher et ça rapporte!

**l'Action Québec**

522-4771

# LES SPORTS

## Les 40 athlètes de Québec sont choisis pour les Jeux de Rouyn

L'Association régionale d'athlétisme a fait connaître lundi la composition de la sélection représentative de la région de Québec aux finales provinciales des Jeux du Québec, suite aux finales régionales disputées samedi, au Patro de Charlesbourg.

Formée de 40 membres, l'équipe régionale comprend 19 benjamins et 21 cadets et tentera de redorer un blason qu'elle avait quelque peu terni

l'été dernier, à Chicoutimi, avec une onzième position. Les athlètes suivants ont été retenus :

### FILLES BENJAMINES

Mona Gaumont, Jean-Talon, 80m. et 150 m.  
Lucie Joyal, Jean-Talon, 600m., 60 m-h., hauteur et poids  
Sylvie Mailhot,

Chauveau, 1000 m.  
Denise Auclair, Amiante, longueur  
Hélène Savard, Jean-Talon, disque  
Pauline Fortin, Tilly-Sud, javelot

### GARCONS BENJAMINS

Jacques Marcotte, Amiante, 30m.  
Mario Drapeau, Louis-Frédette, 150 m.  
Yves Tremblay, Tardivel, 600 m.  
Camil Dutil, Louis-Frédette, 1200 m.  
Claude Robichaud, Jean-Talon, 80 m-h.  
Nicolas Duval, Québec, hauteur  
Mario Ruel, Chauveau, longueur  
Jules Baril, Ste-Foy, triple sauts  
Bruno Morasse, Louis-Frédette, perche  
Yvan Boudreau, Chauveau, poids  
Luc Poirier,

Québec, disque  
Robert Dussault, Ste-Foy, javelot

### FILLES CADETTES

Claire Massicotte, Québec, 100 m.  
Michèle Tremblay, Québec, 200 m.  
Marie Marceau, Québec, 400 m. et 800 m.  
Isabelle Audet, Louis-Frédette, 1200 m.  
Louise Lamarre, Québec, 80 m-h.  
Sylvie Laramée, Québec, hauteur et javelot  
Aline Sylvain, longueur  
Lise Lemelin, Québec, poids et disque

### GARCONS CADETS

Claude Bourbeau, Ste-Foy, 100 m. et 400 m.  
Fernand Labrie, Louis-Frédette, 200 m.  
Michel Beaumont, Québec, 800 m.

François Guimond, Pascal-Taché, 1500 m.  
Serge Plamondon, Tardivel, 100 m-h.  
Yves Fortin, Québec, 300 m-h.  
Hervé Genest, Québec, hauteur  
Léon Therrien, Charlevoix, longueur  
Richard Giguère, Chaudière, triple sauts  
Normand Faucher, Louis-Frédette, perche  
Claude Chainey, Amiante, poids et disque  
Richard Tremblay, Charlevoix, javelot  
Richard Lafond, Québec, marteau.

## Coquetel sportif

COCKTAIL Sportif — P. 14 François Mathieu du club Alpin et André Robitaille du Cap-Rouge ont pris les devants à mi-chemin du tournoi pour les championnats provinciaux de golf, respectivement dans les catégories junior et juvénile.

MOSCOU (Reuter) — L'Union soviétique s'est qualifiée mercredi pour la finale de la coupe Davis, zone européenne groupe A, grâce à une victoire 3-2 sur la France acquise dans la dernière rencontre, remportée par Teimuraz Kakulia aux dépens de Patrick Proisy en trois sets 6-3, 6-3, 6-4.

les jeux du québec à rouyn-noranda

on t'attend du 15 au 28 août 1973

mouska

## Mouska attend le Québec

Mouska, la joviale et bedonnante mascotte des Jeux du Québec à Rouyn-Noranda, invite, une fois de plus, tous les Québécois à se rendre dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue en août prochain.

Le comité organisateur des jeux est présentement à mettre au point tous les aspects des troisièmes finales provinciales. Déjà, à travers tout le Québec, ont débuté les compétitions régionales. Les meilleurs athlètes québécois franchiront cette première étape pour se joindre dans le Nord-Ouest où ils auront à déployer encore plus d'efforts et de force pour l'emporter.

Dix-huit disciplines sont au programme des jeux de cet été. Deux sports, le hockey sur gazon et le canot long-parcours seront présentés en démonstration. Les sites de toutes les compétitions sont déjà pratiquement aménagés. Rappelons que tous les sites couvrent une superficie ne dépassant pas trois milles ce qui facilitera le déplacement des athlètes et visiteurs.

Le travail a atteint son point culminant au centre administratif des jeux. Situés au CEGEP de Rouyn-Noranda, les bureaux de l'organisation de Mouska sont de plus en plus agités par l'activité bourdonnante qui y règne. C'est à cet endroit que sera maintenu le centre de décision et d'action durant le temps des jeux.

Le secteur technique finalise ces jours-ci la préparation du déroulement des disciplines sportives. Déjà, ont été effectuées les vérifications techniques des sites de compétitions et est complètement élaborée l'importante question du parrainage des sports au programme.

Du côté du secteur des services, tout est également sous contrôle. Mouska est déjà prêt à bien accueillir les athlètes et visiteurs. Ceux-ci peuvent compter sur de bons services de transport, d'hébergement, de restauration, etc.

Le comité du protocole prépare avec beaucoup d'attention les cérémonies d'ouverture et de fermeture, alors que le secteur socio-culturel n'attend que le début des jeux pour présenter son intéressante et divertissante programmation.

Somme toute, Rouyn-Noranda est assuré d'être tout à fait prêt à présenter les troisièmes finales provinciales. Le comité organisateur des jeux emploiera le mois suivant à mettre la touche finale à tous les éléments qui feront que Mouska relèvera avec succès le défi qu'il avait à affronter.

Rouyn-Noranda attend donc tout le Québec. Qu'on se le dise : Les Jeux du Québec à Rouyn-Noranda, on y va!

## SOS des avironneurs

L'équipe masculine d'aviron du Québec qui était en route vers St. Catharines, en Ontario, où elle devait prendre part aux championnats canadiens d'aviron a eu un accident à Orono, petite ville située à environ 17 milles d'Oshawa.

Heureusement aucun des 11 membres qui composait cette équipe d'avironneurs d'élite n'a été blessé sérieusement mais, toutefois les dégâts matériels causés par cet accident de la

route s'élèvent à plus de \$24,000.

Tout le matériel de compétition de l'équipe qui était sur la remorque est une perte totale. Voici une liste détaillée de l'équipement : une camionnette avec remorque, 7 bateaux de compétitions, 18 rames de pointe, 2 paires de rame de couple, 1 moteur hors bord et 1 Zodiac. La participation aux Jeux Canadiens de Burnaby dépend désormais d'un généreux mécène.

## Cinq finales régionales durant la fin de semaine

Cinq associations sportives tiendront en fin de semaine leurs finales régionales dans le cadre des Jeux du Québec.

Le principal point de ralliement des jeunes sportifs régionaux sera assurément la réunion de natation où on attend quelque 400 participants, à la piscine du Centre culturel de la Rive-Sud. Chaque zone peut produire deux concurrents ou deux équipes de relais dans chacune des 48 épreuves aux programmes du concours qui débutera samedi, tôt en avant-midi.

Réputé district de pointe de la discipline dans la province, la région de Québec avait mérité le deuxième rang à Chicoutimi.

Fait à noter, tous les nageurs et nageuses sélectionnés en équipe canadienne et les finalistes de toute catégorie des championnats provinciaux sont exclus des Jeux du Québec, dans le style où ils se sont classés.

Pendant ce temps, au lac St-Augustin, les skieurs nautiques de quatre catégories engageront un débat en slalom, figures et sauts qu'ils compléteront dimanche, en après-midi. Quatrième à Chicoutimi, la sélection régionale risque d'être privée de deux de ses éléments de pointe à Rouyn, les soeur et frère Edith et Jacques Plante étant inscrits aux championnats canadiens qui se tiendront à Calgary, simultanément aux finales provinciales.

Le lac St-Joseph sera par

ailleurs le site des finales de voile, samedi. On attend une trentaine de compétiteurs de 19 ans et moins à ces régates

## Les Jeux canadiens à Radio-Canada

OTTAWA. (PC). — La Société Radio-Canada assurera les reportages à la radio et à la télévision des jeux du Canada, à Burnaby et New Westminster en Colombie-Britannique, du 3 au 12 août.

En tout, précise un communiqué à la Société, émis mercredi à Ottawa, il y aura environ 36 heures de reportages sur les Jeux, sans compter les informations et les nouvelles sportives.

Le réseau anglais diffusera 14 heures télévisées, le réseau français. Quant au réseau anglais de radio, il diffusera trois heures et demie de reportages et le réseau anglais six heures.

Le satellite national du Canada, Anik I jouera un rôle important dans les reportages. Ce sera, révèle le communiqué, la première grande manifestation sportive qui mettra le satellite à contribution pour transmettre les signaux à travers le Canada et le Grand Nord.

Grâce au satellite, l'alimentation des reportages sera distincte.

qui permettront d'avoir une idée assez précise du potentiel de nos jeunes yachtmen. Notre sélection régionale s'était classée deuxième à Chicoutimi.

Une semaine après avoir été le site des finales de water-polo, l'Arpédrome de Charlesbourg accueillera cette fois les plongeurs régionaux des classes B et C qui doivent se départager sur tremplins du 1m. et 3m. La majorité des participants à ce concours proviennent des zones Québec, Ste-Foy et Louis-Frédette. Le concours débutera à 9h30 a.m. pour se terminer vers 5 heures p.m. Nos plongeurs s'étaient classés 5es à Chicoutimi.

Enfin, au stand extérieur du Club de Tir de Ste-Foy Inc., une trentaine de tireurs au pistolet tenteront de faire mouche lors d'un concours organisé grâce aux bons soins de M. David Craig. Le tir au pistolet ne figure pas cette année au programme des finales provinciales.

D'autre part, 141 boulistes ont concouru dimanche aux finales régionales disputées à Lauzon. Forte d'une participation de 72 compétiteurs, la zone hôte de ce concours de pétanque, Louis - Frédette, a enlevé la première position devant les représentants de Ste-Foy, Charlevoix, Chauveau, Tilly-Sud et Pascal-Taché. Même si cette discipline a été rayée du calendrier des finales provinciales, 141 personnes ont participé à cette compétition régionale.

Québec

66e année, No 577

Judi,

26 juillet 1973

15 cents

# **l'Action Québec**

## **Dégâts de \$75,000**



Un violent incendie a ravagé les habitations portant les numéros civiques 761 et 765 St-Vallier Ouest, dans la nuit d'hier. Plusieurs familles sont ainsi sans logis. Les flammes ont causé pour plusieurs milliers de dollars de dommages.

(Proto l'Action-Québec, Mario Roy) ■

— détails p. 3



## **IL EST MORT**

Louis St-Laurent, premier ministre du Canada de 1948 à 1957 est décédé hier à sa résidence privée, sur la Grande Allée à Québec.

Voir p. 1 et 8